



# COMMUNE DE SAVIGNY

## Rapport de la Municipalité de Savigny au Conseil communal

**03/2020**

**Gestion communale 2019**

**Réf. : 10.03.05**

I:\1-ADMINISTRATION-GENERALE\10-AUTORITES\10.03-municipalite\10.03.05-rapport-gestion\2019\MUNICIPALITE\RAPPORT-GESTION\_2019.docx

**Savigny, le 17 avril 2020**

## TABLE DES MATIERES

<b>1.</b>	<b>ADMINISTRATION GENERALE .....</b>	<b>12</b>
<b>1.1</b>	<b>Organisation des autorités .....</b>	<b>12</b>
1.1.1	Législature.....	12
1.1.2	Systèmes électoraux.....	12
1.1.2.1	Conseil communal.....	12
1.1.2.2	Municipalité.....	12
<b>1.2</b>	<b>Conseil communal.....</b>	<b>13</b>
1.2.1	Composition (10.01.07).....	13
1.2.2	Bureau du Conseil communal (10.01.04).....	14
1.2.3	Commission de gestion pour l'exercice 2019 (10.01.08).....	15
1.2.4	Commission des finances au 31 décembre 2019 (10.01.08).....	15
1.2.5	Commission de recours en matière d'impôts au 31 décembre 2019 (10.01.08).....	15
1.2.6	Séances du Conseil communal (10.01.02).....	16
1.2.7	Communications de la Municipalité au Conseil communal.....	17
<b>1.3</b>	<b>Municipalité.....</b>	<b>18</b>
1.3.1	Dicastères de la Municipalité (10.03.10).....	18
1.3.2	Séances de la Municipalité (10.03.02).....	19
1.3.3	Activités de la Municipalité.....	19
1.3.4	Manifestations diverses (10.03.12).....	20
<b>1.4</b>	<b>Personnel communal .....</b>	<b>20</b>
1.4.1	Postes de travail (13.08.01).....	20
1.4.2	Personnel temporaire (13.08.02).....	21
1.4.3	Stages divers (13.08.02).....	21
1.4.4	Apprentissages (13.09).....	21
1.4.5	Formation professionnelle et sécurité du travail (13.02/10).....	22
<b>1.5</b>	<b>Promotion de la commune .....</b>	<b>22</b>
1.5.1	Service au public.....	22
1.5.2	Site internet et services en ligne de l'administration (14.01.07).....	22
1.5.3	Information au public (14.01.04-07).....	23
<b>1.6</b>	<b>Administration .....</b>	<b>24</b>
1.6.1	Statistique de la population (14.06).....	24
1.6.2	Naturalisations (11.05).....	24

1.6.2.1	Réglementation .....	24
1.6.2.2	Naturalisations ordinaires 2019.....	24
1.6.3	Gestion des documents et des archives (11.07) .....	25
1.6.3.1	Plan de classement des dossiers du greffe municipal .....	25
1.6.3.2	Archivage.....	25
1.6.3.3	Gestion électronique des documents et digitalisation .....	25
1.6.4	Conventions de collaboration (54.02 – 32.01.02).....	26
1.6.5	Inspection de la préfecture (10.06.03).....	26
<b>1.7</b>	<b>Manifestations locales et relations extérieures .....</b>	<b>26</b>
1.7.1	Réception des entreprises (14.02.02).....	26
1.7.2	Nonagénaires (14.02.02) .....	27
1.7.3	Savigny 2019 – 100 <sup>ème</sup> FVJC (14.03).....	27
1.7.4	Course des aînés (14.02.02) .....	28
1.7.5	Marché communal (14.02.02).....	29
1.7.6	Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2020 (51.01).....	29
1.7.7	Réception des nouveaux habitants (14.02.02) .....	30
1.7.8	Réception des jeunes citoyens (14.02.02).....	30
1.7.9	Sociétés locales (14.03).....	30
1.7.10	Lausanne Région (10.05).....	31
1.7.11	Centre sportif de Malley (14.04.05) .....	31
1.7.12	Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) (16.03) .....	31
1.7.13	Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (14.04.03).....	32
<b>1.8</b>	<b>Transports publics .....</b>	<b>33</b>
1.8.1	Participation communale aux coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé (18.02.04).....	33
1.8.2	Cartes journalières CFF (18.02.05) .....	33
<b>1.9</b>	<b>Economat, informatique, télécommunications .....</b>	<b>34</b>
1.9.1	Economat, matériel de bureau et appareils divers (12.02/03/07).....	34
1.9.2	Informatique (19.02.03).....	34
1.9.3	Télécommunications (19.06).....	34
<b>2.</b>	<b>FINANCES .....</b>	<b>35</b>
<b>2.1</b>	<b>Communes .....</b>	<b>35</b>
2.1.1	Rapport des comptes (20.04) .....	35
2.1.2	Arrêté d'imposition (21.01).....	35
2.1.3	Plafond d'endettement – législature 2016-2021 (22.04).....	35

<b>2.2</b>	<b>Relations Etat / communes – Péréquations .....</b>	<b>35</b>
2.2.1	Décompte final 2018 (22.06).....	35
2.2.2	Eléments du décompte 2018 .....	36
<b>3.</b>	<b>DOMAINES ET BÂTIMENTS .....</b>	<b>37</b>
<b>3.1</b>	<b>Forêts.....</b>	<b>37</b>
3.1.1	Généralités (32.01.02/05) .....	37
<b>3.2</b>	<b>Bâtiments et gérances .....</b>	<b>37</b>
3.2.1	Entretien des immeubles (35.01) .....	37
3.2.2	Etude énergétique (86.01) .....	37
3.2.3	Agora (35.01) .....	38
3.2.4	Ancien collège (35.01) .....	38
3.2.5	Collège du Jorat (34.01 – 35.01) .....	40
3.2.5.1	Locations .....	40
3.2.5.2	Travaux.....	40
3.2.6	Complexe scolaire et salle de gymnastique (35.01 – 36.01).....	40
3.2.7	Ferme des Gavardes (35.01).....	41
3.2.8	Forum (35.01) .....	41
3.2.9	Maison de commune (34.01 – 35.01).....	42
3.2.10	Pavillon (35.01).....	42
3.2.11	Refuge de la Planie (35.01).....	42
3.2.12	Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (35.01) .....	43
3.2.13	Villa des maîtres (35.01).....	43
3.2.14	Contrôle des citernes des bâtiments communaux (42.07.02).....	43
3.2.15	Contrôle des installations électriques (35.01 – 43.03) .....	43
3.2.16	Déprédations aux bâtiments (35.01 – 43.11) .....	43
3.2.17	Equipements et matériel du service de la conciergerie (41.05) .....	44
<b>4.</b>	<b>TRAVAUX PUBLICS / ENVIRONNEMENT / URBANISME.....</b>	<b>45</b>
<b>4.1</b>	<b>Urbanisme, architecture, environnement .....</b>	<b>45</b>
4.1.1	Généralités, réglementation (42.01) .....	45
4.1.2	Plan directeur communal (PDCOM) (42.02).....	45
4.1.3	Système de gestion des zones d'activités (SGZA) (42.03) .....	46
4.1.4	Plans d'aménagement communaux (42.04) .....	47
4.1.4.1	Plan d'affectation (PA) « Village Centre » .....	47
4.1.4.2	Réaménagement de la zone du cœur du village .....	47
4.1.4.3	Etude « Objectif logement » .....	48

4.1.5	Police des constructions (42.05.02).....	50
4.1.5.1	Statistique des permis de construire délivrés.....	50
4.1.5.2	Annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation .....	50
<b>4.2</b>	<b>Routes – Voirie .....</b>	<b>50</b>
4.2.1	Réseau routier et places (43.03/08 – 61.09 – 82.05) .....	50
4.2.1.1	Entretien 2019 .....	50
4.2.1.2	Signalisation et marquage routiers.....	51
4.2.1.3	Eclairage public .....	51
4.2.1.4	Déneigement .....	52
4.2.1.5	Accidents de la circulation.....	52
4.2.2	Véhicules et machines du service de la voirie (41.05.01/02 – 45.04) .....	53
4.2.3	Aménagements routiers (43.02/03) .....	53
4.2.3.1	Carrefour des Alpes : réfection de la chaussée et assainissement .....	53
4.2.3.2	Quartier d'En Brit : aménagement d'un sentier public .....	53
4.2.3.3	Traversée de la localité de Mollie-Margot .....	53
4.2.3.4	Route des Miguettes .....	54
4.2.3.5	Carrefour de la Claie-aux-Moines .....	54
<b>4.3</b>	<b>Parcs et promenades / cimetière .....</b>	<b>55</b>
4.3.1	Entretien des espaces verts (36.01 – 44.01) .....	55
4.3.2	Places de jeux (44.01) .....	56
4.3.3	Cimetière (44.02) .....	56
<b>4.4</b>	<b>Gestion des déchets .....</b>	<b>56</b>
4.4.1	Ramassage et collecte (45.02.01) .....	56
4.4.2	Quantités de déchets collectés (45.02.02 – 45.03) .....	57
4.4.3	Déchetterie des Gavardes (45.04).....	58
4.4.3.1	Exploitation .....	58
4.4.3.2	Affectation des locaux et du site.....	58
4.4.4	Réglementation sur la gestion des déchets (21.08.05 – 45.01) .....	58
4.4.4.1	Taxes.....	58
4.4.4.2	Contrôle .....	59
<b>4.5</b>	<b>Assainissement .....</b>	<b>60</b>
4.5.1	Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (46.03) .....	60
4.5.1.1	Généralités .....	60
4.5.1.2	Bassins .....	60
4.5.1.3	Centrifugeuse .....	61

4.5.1.4	Dégrilleur .....	61
4.5.1.5	Autres travaux d'entretien .....	61
4.5.1.6	Optimisation énergétique .....	62
4.5.1.7	Taxe fédérale supplémentaire.....	62
4.5.2	Etat et entretien du réseau (46.02) .....	62
4.5.2.1	Station de relevage des eaux usées du Bourg des Pilettes (parcelle RF n° 683) .....	62
4.5.2.2	Station de relevage des eaux usées de la route des Cullayes (parcelle RF n° 659)...	63
4.5.2.3	Quartier d'Eden-Roc : contrôle du séparatif/unitaire .....	63
4.5.2.4	Entretien des canalisations et des chambres.....	64
4.5.3	Renouvellement de canalisations et d'infrastructures (46.02).....	64
4.5.4	Extension du réseau (46.02).....	65
4.5.4.1	Assainissement de trois propriétés le long de la route d'Oron.....	65
4.5.4.2	Ouvrages projetés .....	65
4.5.5	Installations particulières d'épuration (46.04.01) .....	66
<b>4.6</b>	<b>Entretien des cours d'eau.....</b>	<b>66</b>
4.6.1	Ruisseau de La Lutrive (47.02).....	66
<b>5.</b>	<b>FORMATION / JEUNESSE / CULTURE / EGLISE.....</b>	<b>67</b>
<b>5.1</b>	<b>Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ).....</b>	<b>67</b>
5.1.1	Organes 2019 de l'ASIJ (52.04).....	67
5.1.1.1	Conseil intercommunal.....	67
5.1.1.2	Comité de direction .....	68
5.1.2	Activités 2019 du Conseil intercommunal .....	68
5.1.2.1	Séances.....	68
5.1.2.2	Objets traités .....	69
5.1.3	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement .....	69
<b>5.2</b>	<b>Bibliothèque de Savigny-Forel (56.04).....</b>	<b>70</b>
5.2.1.1	Rapport d'activités .....	70
5.2.1.2	Réseau Renouvaud.....	70
<b>5.3</b>	<b>Association du passeport vacances d'Oron-Jorat (57.05).....</b>	<b>71</b>
<b>5.4</b>	<b>Cultes.....</b>	<b>71</b>
5.4.1	Statistiques (14.06.05).....	71
5.4.2	Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux) (58.02) .....	71
<b>6.</b>	<b>POLICE / DÉFENSE INCENDIE / PROTECTION CIVILE .....</b>	<b>72</b>
<b>6.1</b>	<b>Police .....</b>	<b>72</b>
6.1.1	Association Sécurité Est Lausannois (ASEL) (61.01).....	72

6.1.1.1	Conseil intercommunal.....	72
6.1.1.2	Comité de direction .....	73
6.1.1.3	Divers .....	73
6.1.2	Activités de la Police Est Lausannois (61.08-10).....	75
6.1.2.1	Interventions à Savigny .....	75
6.1.2.2	Contrôles de vitesse à Savigny.....	76
6.1.2.3	Prévention .....	76
6.1.3	Défenses publiques (61.10).....	77
6.1.4	Police des chiens (62.03.12).....	77
6.1.5	Police du commerce et des manifestations .....	78
6.1.5.1	Liste des commerces et établissements publics au bénéfice d'une licence (67.04)....	78
6.1.5.2	Autorisations communales (14.02.03 – 21.08.01 – 43.09 – 67.06) .....	78
<b>6.2</b>	<b>Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux .....</b>	<b>79</b>
6.2.1	Collaboration (65.01/02).....	79
6.2.2	Missions et organigramme.....	79
6.2.3	Locaux.....	80
6.2.4	Activités et interventions (65.07).....	80
6.2.5	Coûts .....	80
<b>6.3</b>	<b>Protection civile.....</b>	<b>80</b>
6.3.1	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (66.02).....	80
6.3.2	Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux-Oron (66.02).....	80
6.3.2.1	Association intercommunale .....	80
6.3.2.2	Composition 2019 des organes de l'Association ORPC de Lavaux-Oron.....	81
6.3.2.3	Objets traités par le Conseil intercommunal .....	82
6.3.2.4	Activités et interventions.....	82
6.3.2.5	Coûts .....	82
6.3.3	Abris de protection civile (66.01-05) .....	82
<b>7.</b>	<b>AFFAIRES SOCIALES.....</b>	<b>84</b>
<b>7.1</b>	<b>Action sociale / Aide sociale.....</b>	<b>84</b>
7.1.1	Facture sociale (70.02) .....	84
7.1.2	Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (71.05) .....	84
<b>7.2</b>	<b>Santé publique.....</b>	<b>85</b>
7.2.1	Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) (73.03) .....	85
7.2.2	Aide et soins à domicile (73.03).....	85
7.2.3	Plan canicule (73.04) .....	85

<b>7.3</b>	<b>Exécution forcée d'expulsion (74.03)</b> .....	<b>85</b>
<b>7.4</b>	<b>Registre des entreprises (75.03)</b> .....	<b>86</b>
<b>7.5</b>	<b>Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO)</b> .....	<b>86</b>
7.5.1	Communes membres (76.02) .....	86
7.5.2	Organes 2019 .....	87
7.5.2.1	Assemblée générale.....	87
7.5.2.2	Comité directeur .....	87
7.5.3	Activités 2019.....	87
7.5.4	Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement .....	88
<b>8.</b>	<b>SERVICE DES EAUX</b> .....	<b>89</b>
8.1.1	Approvisionnement en eau potable (81.04.01/02 – 81.06.01).....	89
8.1.1.1	Production d'eau.....	89
8.1.1.2	Analyse des résultats des comptages 2019.....	91
8.1.1.3	Développement de la production d'eau de boisson .....	92
8.1.2	Qualité de l'eau (81.07.01/02).....	92
8.1.3	Plan directeur communal de la distribution de l'eau (PDDE) du 26 mars 2001 (81.02) .....	93
8.1.3.1	Généralités .....	93
8.1.3.2	Définition.....	94
8.1.3.3	Contenu .....	94
8.1.3.4	Propositions du PDDE et bilan.....	94
8.1.4	Etat et entretien du réseau (81.04.02 – 81.05.01/04).....	95
8.1.4.1	Fuites .....	95
8.1.4.2	Compteurs .....	95
8.1.4.3	Bornes hydrantes .....	95
8.1.4.4	Captages .....	95
8.1.4.5	Pompages .....	97
8.1.4.6	Télécommande.....	97
8.1.5	Renouvellement de conduites et d'infrastructures (43.02 – 81.05.01) .....	98
8.1.5.1	Traversée de la localité de Mollie-Margot (43.02).....	98
8.1.5.2	Route de la Claie-aux-Moines 8 (81.05.01) .....	98
8.1.5.3	Route de l'Ancienne Poste (81.05.01) .....	99
8.1.5.4	Prise d'eau de Praz-Dom-Nicod (81.04.02) .....	100
8.1.6	Réservoirs (81.05.03).....	100
8.1.6.1	Réservoir de l'Erbenaz .....	100
8.1.6.2	Réservoir des Planches .....	101
8.1.7	Extension du réseau (81.05.02).....	102

8.1.8	Matériel, machines et véhicule du service des eaux (41.05 – 81.05.01).....	102
<b>9.</b>	<b>CONCLUSION.....</b>	<b>103</b>

## **ANNEXES**

1. Liste des postes de travail au 31 décembre 2019
2. Synthèse du rapport d'activités 2019 (points forts) de Lausanne Région
3. Rapport d'activités 2019 du garde forestier
4. Rapport d'activités 2019 de la Commission « Bâtiments »
5. Rapport d'activités 2019 de la Bibliothèque de Savigny-Forel
6. Rapport d'activités 2019 du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux
7. Rapport de gestion 2019 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux-Oron
8. Tableau des comptages d'eau de 2014 à 2019
9. Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019
10. Synthèse des travaux prévus par le Plan directeur communal de la distribution de l'eau (PDDE)
11. Tableau récapitulatif des fuites 2019

Savigny, le 17 avril 2020

Au Conseil communal  
de Savigny

## **RAPPORT DE LA MUNICIPALITE GESTION COMMUNALE 2019**

Madame la Présidente,

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi du 28 février 1956 sur les communes et du Règlement du 1<sup>er</sup> février 2016 du Conseil communal, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le rapport sur sa gestion durant l'année 2019.

Ce document est destiné à apporter une information générale et synthétique, mais néanmoins systématique de l'activité municipale pendant l'année écoulée. Il est complété par le rapport de la Commission de gestion.

La mise en exploitation du nouveau plan de classement des dossiers de l'administration au 1<sup>er</sup> janvier 2019 a impliqué la réorganisation du contenu du présent rapport de gestion, qui s'inspire désormais de ce plan et non plus des dicastères de la Municipalité.

# **1. ADMINISTRATION GENERALE**

## **1.1 Organisation des autorités**

### **1.1.1 Législature**

---

En application de la Constitution vaudoise du 14 avril 2003 (articles 144 alinéa 1 et 148 alinéa 1) et de la Loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (article 81 alinéa 1), la durée des législatures est de 5 ans ; elle s'étend de juillet à juin.

Les élections générales des autorités communales pour la législature 2016-2021 ont eu lieu le 28 février 2016.

### **1.1.2 Systèmes électoraux**

---

#### **1.1.2.1 Conseil communal**

Le 14 septembre 2011, le peuple vaudois a accepté l'initiative parlementaire constitutionnelle demandant une modification de l'article 144 alinéa 3 de la Constitution vaudoise, visant à imposer l'élection des conseils communaux selon le système proportionnel dans les communes de 3'000 habitants et plus.

Cette disposition a été appliquée pour la première fois lors des élections générales du 28 février 2016.

#### **1.1.2.2 Municipalité**

Les membres de la Municipalité sont élus selon le système majoritaire à deux tours, sans changement.

## 1.2 Conseil communal

### 1.2.1 Composition (10.01.07)

Le Conseil communal, composé de 60 membres, était constitué des 59 conseillers suivants au 31 décembre 2019, répartis dans 4 groupes politiques :

Groupe	Nom et prénom
LES VERTS	Antoine Eichelberger
LES VERTS	Lara Graz
LES VERTS	Daniel Guggisberg
LES VERTS	Bertrand Hochet
LES VERTS	Sandra Klinke
LES VERTS	Aurélie Masciulli
LES VERTS	Josée Martin
LES VERTS	Catherine Rollandin
LES VERTS	Norbert Sprenger
LES VERTS	Peter Weier
PS	Jeanette Carr Klappert
PS	David Chassot
PS	Nicole Félix
PS	Stefan Giardiello
PS	Philippe Grosfillier
PS	Boris Hornemann
PS	Stéphane Kay
PS	Frédéric Konrad
PS	Alain Perreten
PS	Béatrice Posse
PS	Fabrice Portmann
PS	Laurence Wuarchoz
PS	
UDC	Célien Cornut
UDC	Jacques Cornut
UDC	Sylvie Cornut
UDC	André Mennet
UDC	Boris Müller
UDC	Isabelle Müller
UDC	Maud Müller

Groupe	Nom et prénom
PLR	Christian Aeschlimann
PLR	Pascal Beaujouan
PLR	Philippe Berthoud
PLR	Ralph Brühlmann
PLR	Fritz Burri
PLR	Marc Cornut
PLR	Alexandre Dubas
PLR	Pierre Félix Duvoisin
PLR	Gilles Goutte
PLR	Ruth Guggiari
PLR	Anne-Marie Guignard
PLR	Daniel Hämmerli
PLR	Brian Hick
PLR	Claude Lavanchy
PLR	Gérard Lavanchy
PLR	Laurence Libal
PLR	Michel Libal
PLR	Philippe Matter
PLR	Alexandre Monod
PLR	Claude-Olivier Pasche
PLR	André Peissard
PLR	Bernard Pouly
PLR	Nicolas Reymond
PLR	Daniel Rossier
PLR	Jean-Jacques Schumacher
PLR	Moira Simanis
PLR	Viesturs Simanis
PLR	Berthe Vaney
PLR	Thierry Verreyt
PLR	Jean-Pierre Werly

### 1.2.2 Bureau du Conseil communal (10.01.04)

---

- **Jusqu'au 30 juin 2019**

Présidente	Josée Martin	LES VERTS
1 <sup>ère</sup> Vice-présidente	Maud Müller	UDC
2 <sup>ème</sup> Vice-président	Christian Aeschlimann	PLR
Scrutateurs	Jeannette Carr Klappert	PS
	Pierre Félix Duvoisin	PLR
Scrutateurs suppléants	Antoine Eichelberger	LES VERTS
	Isabelle Müller	UDC
Secrétaire	Martine Marro	Hors conseil
Secrétaire suppléante	Laurence Libal	PLR

- **Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019**

Présidente	Maud Müller	UDC
1 <sup>er</sup> Vice-président	Christian Aeschlimann	PLR
2 <sup>ème</sup> Vice-président	Stéphane Kay	PS
Scrutateurs	Antoine Eichelberger	LES VERTS
	Isabelle Müller	UDC
Scrutatrices suppléantes	Nicole Félix	PS
	Ruth Guggiari	PLR
Secrétaire	Martine Marro	Hors conseil
Secrétaire suppléante	Laurence Libal	PLR

### 1.2.3 Commission de gestion pour l'exercice 2019 (10.01.08)

---

Président	Thierry Verreyt	PLR
Membres	Célien Cornut	UDC
	Marc Cornut	PLR
	Bertrand Hochet	LES VERTS
	Claude-Olivier Pasche	PLR
	Norbert Sprenger	LES VERTS
Suppléants	Moira Simanis	PLR
	Peter Weier	LES VERTS

### 1.2.4 Commission des finances au 31 décembre 2019 (10.01.08)

---

Président	Bernard Pouly	PLR
Membres	Philippe Berthoud	PLR
	Philippe Grosfillier	PS
	Brian Hick	PLR
	Philippe Matter	PLR
	Alain Perreten	PS
	Catherine Rollandin	LES VERTS

### 1.2.5 Commission de recours en matière d'impôts au 31 décembre 2019 (10.01.08)

---

Président	Nicolas Reymond	PLR
Membres	Peter Weier	LES VERTS
	Laurence Wuarchoz	PS
Suppléant	Boris Müller	UDC

### 1.2.6 Séances du Conseil communal (10.01.02)

Mme Josée Martin, Présidente, puis Mme Maud Müller, Présidente dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019, ont dirigé les débats de quatre séances, au cours desquelles le Conseil communal a traité les objets suivants :

<b>N°</b>	<b>OBJETS</b>	<b>DATES</b>
01/2019	Demande de crédit pour le remplacement d'un véhicule de voirie	01.04.2019
02/2019	Demande de crédit pour l'aménagement d'un sentier public dans le quartier d'En Brit, ainsi que l'assainissement et le remplacement de la conduite de refoulement des eaux usées	01.04.2019
03/2019	Comptes 2018	24.06.2019
04/2019	Rapport de gestion 2018	24.06.2019
05/2019	Demande de crédit pour la réfection de la traversée routière de la localité de Mollie-Margot et le remplacement de services industriels	24.06.2019
06/2019	Règlement sur la taxe relative au financement de l'équipement communautaire lié à des mesures d'aménagement du territoire	07.10.2019
07/2019	Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021	07.10.2019
08/2019	Budget 2020	18.11.2019
09/2019	Plan d'affectation (PA) « Village Centre » et son règlement	07.10.2019
10/2019	Crédits complémentaires au budget de fonctionnement de l'année 2019	18.11.2019
2019	Plan financier et inventaire des travaux et équipements (années 2020-2024) – 26 <sup>ème</sup> rapport	07.10.2019

### 1.2.7 Communications de la Municipalité au Conseil communal

---

Durant l'année 2019, la Municipalité a adressé des communications au Conseil communal, notamment sur les sujets suivants :

- Le plan d'affectation « Village Centre » et son règlement.
- La mise en œuvre de la fusion des trois corps de protection civile (ORPC) des régions Lausanne-Est, Lavaux et Oron.
- L'organisation du 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes à Savigny du 3 au 21 juillet (Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC).
- Les activités du réseau de l'Association accueil petite enfance région d'Oron (APERRO).
- Le tarif 2019 de la taxe déchets de base à l'habitant.
- La procédure d'implantation d'antennes 5G.
- Les travaux sur le réseau routier, notamment au carrefour des Alpes, à En Brit, à la route du Martinet et à Mollie-Margot (traversée).
- Les travaux de pose des panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture de l'Ancien collège.
- Les fuites survenues sur le réseau d'eau potable.
- L'avancement de l'étude pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier à la route des Miguettes (pétition Mivelaz).
- Les dégâts aux forêts et les pertes d'exploitation, consécutifs aux tempêtes qui se sont succédé.
- La fin du crédit-cadre 2015-2019 d'entretien des bâtiments communaux et sa non-reconduction.
- La faible production d'eau en 2019 qui a impliqué l'achat d'importantes quantités d'eau à Lausanne et l'évaluation en cours sur le potentiel de ressources supplémentaires à exploiter.
- Les activités de l'Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ), notamment le projet du futur collège sur le site de Carrouge.
- Les mutations de personnel.

## 1.3 Municipalité

### 1.3.1 Dicastères de la Municipalité (10.03.10)

---

Présidente	Chantal Weidmann Yenny
Vice-président	Louis Pipoz
Administration générale	Chantal Weidmann Yenny
Relations publiques	Suppléant : Gilbert Regamey
Urbanisme	
Police des constructions	
Bibliothèque, culture	
Paroisses	
Travaux	Gilbert Regamey
Routes, voirie	Suppléante : Chantal Weidmann Yenny
Déchets	
Domaines	
Forêts, espaces verts	
Bâtiments, énergie	Daniel Métraux
Défense incendie (SDIS)	Suppléant : Louis Pipoz
Protection civile	
Sports, jeunesse	
Finances	Louis Pipoz
Ecoles	Suppléant : Jean-Claude Rochat
Accueil enfance	
Sécurité sociale	
Epuration	Jean-Claude Rochat
Eau potable	Suppléant : Daniel Métraux
Services industriels	
Police	
Secrétaire municipale	Isabelle Schori
Boursier communal	Bertrand Pasche

### 1.3.2 Séances de la Municipalité (10.03.02)

---

Le mardi matin, puis le lundi matin dès le 30 septembre 2019, est en principe le jour réservé pour la séance ordinaire de la Municipalité. Elle a siégé à 48 reprises, traitant 1'064 objets.

### 1.3.3 Activités de la Municipalité

---

En 2019, l'attention de la Municipalité a été principalement retenue par :

- La finalisation du Plan d'affectation « Village Centre » : levée des oppositions et rédaction du préavis au Conseil communal.
- Des réflexions sur le réaménagement de la zone du centre du village et sur les variantes d'implantation d'un magasin provisoire de Coop.
- L'étude de variantes de réaménagement du carrefour de la Claie-aux-Moines, liées avec le débouché de la route de la Séresse et l'étude de trafic.
- Ancien collège : installation des panneaux solaires photovoltaïques, entretien des locaux (conciergerie), travaux divers (stores, sanitaires, chaufferie, terrasse de la garderie-nurserie Cabolle).
- Agora : assainissement du bâtiment (humidité et infiltrations d'eau).
- Maison de commune : assainissement et rénovation de l'appartement de service.
- Carrefour des Alpes : pose de la couche de roulement.
- La réfection de la traversée de la localité de Mollie-Margot, le remplacement de la conduite d'eau potable et l'assainissement des eaux claires.
- L'aménagement d'un sentier public dans le quartier d'En Brit, ainsi que l'assainissement et le remplacement de la conduite de refoulement des eaux usées.
- L'étude pour l'aménagement d'un cheminement piétonnier à la route des Miguettes.
- Bibliothèque de Savigny-Forel : entrée dans le réseau vaudois des bibliothèques (Renouvaud) et migration du catalogue des livres et documents sur le logiciel Alma.
- La mise en œuvre de la fusion des trois corps de protection civile (ORPC) des régions Lausanne-Est, Lavaux et Oron.
- L'évaluation des ressources en eaux souterraines.
- La réflexion et la pré-étude sur la réfection des réservoirs de l'Erbenaz et des Planches.
- Le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes à Savigny du 3 au 21 juillet 2019 (Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC).
- La reprise de l'étude du projet de transformation de la ferme des Gavardes.
- L'évolution et la planification des finances communales.
- Plusieurs procédures judiciaires.

### 1.3.4 Manifestations diverses (10.03.12)

---

Les autorités locales sont toujours très sollicitées pour participer à de nombreuses manifestations ; dans la mesure du possible, la Municipalité répond positivement.

A l'ère où l'événementiel et la mobilité de tout un chacun sont en augmentation croissante, nous renonçons à récapituler les multiples représentations de la Municipalité ; le listing fourni dans le présent rapport pendant une dizaine d'années ne nous paraît en effet plus caractériser l'activité de notre exécutif.

Les manifestations significatives sont évoquées sous chiffre 1.7 ci-après.

## 1.4 Personnel communal

### 1.4.1 Postes de travail (13.08.01)

---

La liste des postes de travail au 31 décembre 2019 est jointe en annexe<sup>1</sup>.

Les mutations et recrutements 2019 ont été les suivants :

- Greffe municipal
  - 1<sup>er</sup> juillet 2019 : Le taux d'activité de Mme Isabelle Schori, secrétaire municipale, a été diminué de 100% à 80%.
  - 1<sup>er</sup> juillet 2019 : Le taux d'activité de Mme Florence Pasche, secrétaire, a été augmenté de 55% à 70%, puis réduit à 65% dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, suite à la modification du taux d'activité de Mme Isabelle Schori.
- Office de la population
  - 1<sup>er</sup> juillet 2019 : Le taux d'activité de Mme Laurence Libal, préposée, a été augmenté de 65% à 80%, suite à la modification du taux d'activité de Mme Isabelle Schori.
- Service de la conciergerie
  - 31 juillet 2019 : M. Uka Shala a fait valoir son droit à la retraite.  
Son poste à 65%, dédié principalement à l'entretien des structures d'accueil de l'Ancien collège, a été externalisé auprès d'une entreprise de nettoyage et n'a donc pas été remplacé.
  - 31 janvier 2020 : M. Michel Mandelli a fait valoir son droit à une retraite anticipée.
  - 1<sup>er</sup> février 2020 : M. Carlos Silva, recruté en 2019, prendra ses fonctions en qualité de concierge, en remplacement de M. Michel Mandelli.

---

<sup>1</sup> Liste des postes de travail au 31 décembre 2019

---

- Service de la voirie
  - 31 décembre 2019 : M. Patrick Nessi, responsable des espaces verts, a quitté sa fonction.

#### 1.4.2 Personnel temporaire (13.08.02)

---

- Service de la conciergerie
  - Engagement d'un collaborateur temporaire par le biais d'une société de location de services, du 19 août au 22 novembre 2019, à un taux d'environ 50%, en remplacement d'un collaborateur en arrêt de travail.
- Service de la voirie
  - M. Joaquim Llaca a effectué une mission temporaire du 21 octobre au 21 décembre 2019, en remplacement d'un collaborateur en arrêt de travail.
- Bibliothèque
  - M. Luca Tharin, gymnasien, a poursuivi son activité accessoire d'environ 1 heure/semaine, à titre de renfort pour le rangement et l'archivage (déplacement, transport) des livres.

#### 1.4.3 Stages divers (13.08.02)

---

- Service de la conciergerie
  - M. Jeton Dula a effectué un stage d'observation, du 9 au 11 décembre 2019, organisé par la société Ingeus SA.
- Service de la voirie
  - M. Ramiz Metaj a été engagé pour une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance chômage, du 18 mars au 17 septembre 2019, dans le but de perfectionner ses connaissances dans le domaine de l'entretien des espaces verts. La mesure a toutefois été interrompue le 29 mars 2019, au motif que l'intéressé a trouvé un travail temporaire.
  - M. Khaled Hleihel a effectué un stage d'observation à la déchetterie, du 7 au 22 mai 2019, organisé par la Fondation IPT (Intégration pour tous).
  - M. Antonio Musio a été engagé pour une mesure d'emploi temporaire LACI, subventionnée par l'assurance chômage, du 3 juin au 2 décembre 2019, dans le but d'acquérir des connaissances et compléter son expérience professionnelle dans le domaine des travaux. La mesure a toutefois été interrompue le 2 août 2019.

#### 1.4.4 Apprentissages (13.09)

---

- Rappel : dès la rentrée scolaire 2015-2016, nos autorisations de former des apprentis de commerce et des agents d'exploitation sont échues et en l'état, nous ne remplissons plus les conditions de leur renouvellement.

- Au vu de la taille de notre entreprise (peu de personnel à plein temps) et des exigences incombant aux maîtres d'apprentissage, nous ne sommes pas aptes à fournir l'encadrement et la formation appropriés d'apprentis.

C'est la raison pour laquelle nous privilégions l'accueil d'adultes, qui est plus en adéquation avec le potentiel de notre structure et qui répond aussi à un besoin de la société.

#### 1.4.5 Formation professionnelle et sécurité du travail (13.02/10)

---

Plusieurs collaborateurs ont suivi des cours de formation continue et de mise à niveau, dans différents domaines.

## 1.5 Promotion de la commune

### 1.5.1 Service au public

---

Le service de l'administration générale comprend les offices suivants :

- Secrétariat municipal
- Greffe municipal
- Location des salles
- Bourse communale
- Bureau technique
- Office de la population
- Registre civique

Ces offices sont en contact permanent avec les citoyens et leur rendent les services nécessaires. L'horaire d'ouverture au public, avec prolongation le jeudi jusqu'à 19h00, donne entière satisfaction à nos interlocuteurs. Le déploiement des outils de communication et la digitalisation progressive des prestations nous inciteront cependant à une réflexion sur l'organisation actuelle, dans la perspective d'optimiser nos ressources tout en conservant la qualité de nos services.

### 1.5.2 Site internet et services en ligne de l'administration (14.01.07)

---

- Le site internet de la commune est intensément fréquenté et fournit les informations de base utiles à tout un chacun, ainsi que divers services en ligne.
- Les services en ligne, disponibles sur le site de la commune, sont les suivants :
  - Annonce d'arrivée dans la commune
  - Annonce de départ de la commune
  - Changement d'adresse
  - Réservation de 3 cartes journalières CFF
  - Calendrier d'occupation du Forum : préparation pour la mise en service en janvier 2020

- Calendrier d'occupation du refuge de la Planie
- Inscription des chiens
- Demande d'attestations de domicile, de séjour, de légitimation (résidence secondaire) et de départ
- Demande de renseignements sur l'état civil, la date de naissance, l'adresse, les dates d'arrivée et de départ, le précédent lieu de séjour et la destination d'une personne adulte nommément désignée, à la condition qu'une preuve d'intérêt (motif de la demande) soit spécifiée dans le formulaire
- Afin de répondre aux besoins de nos services et du public, nous disposons d'un guichet cartographique.

Cet outil permet de visualiser des données géographiques sous forme de cartes interactives et d'obtenir, en tout temps, des informations (à caractère public) afférant au territoire communal, telles que :

- Numéro des parcelles du registre foncier
- Surface des parcelles
- Type de couverture du sol (jardin, forêt, etc.)
- Genre de parcelles (privée, domaine public, etc.)
- Numéro ECA des bâtiments
- Adresse des bâtiments
- Genre de bâtiments (habitation, commercial, etc.)
- Zones d'affectation
- Les arbres protégés selon le Plan de classement du 9 janvier 2001

En outre, il offre aussi les possibilités de :

- Imprimer des extraits de carte au format A4 ou A3, selon diverses options (résolution, orientation, ajout d'un titre ou d'une note, impression ou non du résultat d'une requête)
- Mesurer des surfaces ou des distances
- Compléter un extrait de carte par des lignes, des points, des rectangles ou des polygones et de leur attacher des étiquettes personnalisées

### 1.5.3 Information au public (14.01.04-07)

---

- Nos supports d'information au public sont les suivants :
  - Presse : Le Courrier, Le Régional, 24 Heures et Feuille des avis officiels (FAO)
  - Journal communal : Le Savignolan
  - Site internet communal
  - Bulletin mensuel résultant de la Loi du 24 septembre 2002 sur l'information (LInfo), publié sur le site internet communal et affiché aux piliers publics

- Piliers publics
- Journal Le Courrier :  
Notre commune collabore avec ce journal, dans lequel elle publie les avis d'enquêtes publiques, les ouvertures du bureau de vote et des offres d'emploi.

## 1.6 Administration

### 1.6.1 Statistique de la population (14.06)

---

Au 31 décembre 2019, la population de notre commune comptait 3'359 habitants, soit une augmentation de 6 habitants par rapport à 2018.

Elle se compose de 2'660 suisses et 699 étrangers.

### 1.6.2 Naturalisations (11.05)

---

#### 1.6.2.1 Réglementation

Le 19 décembre 2017, le Grand Conseil a adopté la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (LDCV – BLV 141.11).

En l'absence d'un référendum, le Conseil d'Etat a adopté, en date du 21 mars 2018, le Règlement d'application de la nouvelle loi sur le droit de cité vaudois (RLDCV – BLV 141.11.1).

Les demandes de naturalisation déposées avant le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ont été traitées conformément aux dispositions de l'ancien droit jusqu'à ce que la décision finale sur l'admission ou le refus de la demande soit prononcée.

Dans notre rapport de gestion 2018, nous avons exposé en détail les schémas des procédures ancienne et nouvelle, ainsi que présenté la mise en œuvre du droit 2018 ; référence est faite à ces textes figurant sous chiffres 3.1.10.1 à 3.1.10.3.

#### 1.6.2.2 Naturalisations ordinaires 2019

- En 2019, nous avons accordé les bourgeoisies suivantes (article 33 alinéa 4 LDCV) :
  - 21.05.2019 : Francesca Fabbri, originaire d'Italie
  - 21.05.2019 : José Daniel Ferreira Dias et Raquel Manuela Pinheiro da Costa et leurs enfants mineurs Afonso et Miguel Costa Dias, originaires du Portugal
  - 21.05.2019 : Viktoriya Panchuk, originaire du Portugal
  - 21.05.2019 : Gil Roman, originaire de France
  - 21.05.2019 : Renaud Jean Dante Roquigny et Mireille Buanga et leurs enfants mineurs Matthéo et Nathan Roquigny, originaires de France

- 04.06.2019 : Laurent Eugène René Derré et Fanny Florence Danielle Adde et leurs enfants mineurs Luc, Carmen et Leia Derré, originaires de France
  - 08.07.2019 : Myriam Tomic, originaire de France
  - 10.09.2019 : Ruben Salomon Darfeuille, originaire de France
  - 14.10.2019 : Rasima Bilibani, originaire de Serbie
  - 16.12.2019 : Lolita Bazarova et Timur Bazarov, originaires d'Ouzbékistan
  - 16.12.2019 : Cathy Marie Gamblin, originaire de France
- Sur 13 demandes de naturalisation reçues en 2018 et 2019 selon le nouveau droit, une seule d'entre elles a abouti au 31 décembre 2019.

### 1.6.3 Gestion des documents et des archives (11.07)

---

#### 1.6.3.1 Plan de classement des dossiers du greffe municipal

- Le nouveau plan de classement « Type plan comptable vaudois », élaboré en 2018 avec les adaptations nécessaires aux spécificités de notre commune, a été formellement mis en exploitation dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 (voir rapport de gestion 2018, chiffre 3.1.6).
- Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières à cette migration ; elle a seulement nécessité de s'immerger dans cette nouvelle structure, afin de mettre au point et d'affiner certains référencements de dossiers et de pièces.

Ces détails ont été coordonnés avec l'inventaire de nos archives, en collaboration avec la société d'archivistes.

#### 1.6.3.2 Archivage

- En 2019, nous avons pris l'option d'attribuer le mandat à la même société d'archivistes pour poursuivre le traitement des dossiers de 1998 à 2018, entreposés dans un local attenant à l'office de la population (archives intermédiaires) et dans des caisses (dossiers sortis du Kardex du greffe en novembre 2018).
- Tous les dossiers du local attenant à l'office de la population ont été archivés et portés à l'inventaire, à notre entière satisfaction.
- Les travaux se poursuivront en 2020.

#### 1.6.3.3 Gestion électronique des documents et digitalisation

Notre objectif à l'horizon de la législature 2021-2026 est de mettre en place une gestion électronique des documents et des séances de la Municipalité.

La réflexion sur le choix des outils a été amorcée en fin d'année 2019.

#### 1.6.4 Conventions de collaboration (54.02 – 32.01.02)

---

- 8 juillet 2019

L'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) nous a informés que la Commune de Savigny sera officiellement transférée de la région Centre à la région Nord de l'orientation scolaire professionnelle, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. En conséquence, nous avons résilié la convention du 3 juin 2006 concernant le financement des locaux et de leur équipement pour les prestations d'information et de conseil personnalisé en matière d'orientation professionnelle, universitaire et de carrière, dispensées par l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle, Centre OSP Lausanne pour le 31 décembre 2019.

- 28 octobre 2019

Nous avons validé un avenant à la convention de 2016-2019 relative aux soins aux jeunes peuplements, afin d'adapter la surface traitée, supérieure à celle initialement prévue et partant adapter le montant de la subvention pour la tranche 2019.

#### 1.6.5 Inspection de la préfecture (10.06.03)

---

M. Daniel Flotron, Préfet, a procédé à la visite de notre commune le 27 novembre 2019 ; il a constaté que les documents contrôlés étaient correctement tenus et complets.

## 1.7 Manifestations locales et relations extérieures

### 1.7.1 Réception des entreprises (14.02.02)

---

En étroite collaboration avec Lausanne Région, la Municipalité a convié les entreprises actives et les chefs d'entreprise de la commune à une soirée au Forum, le 6 février 2019.

Ce rendez-vous avait pour buts de :

- Présenter la commune
- Rencontrer les entreprises composant l'économie savignolane
- Parler des différents enjeux en matière de développement économique local
- Faire découvrir les outils existants en faveur des entreprises et aborder des actualités économiques telles que les enjeux de la nouvelle RIE III vaudoise
- Instaurer une relation directe et pérenne avec les acteurs et favoriser les échanges

Sur environ 200 entreprises invitées, 90 d'entre elles ont répondu favorablement à l'appel, représentant 130 personnes.

Les participants nous ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative et ont apprécié la richesse de cette rencontre.

### 1.7.2 Nonagénaires (14.02.02)

---

Ont eu 90 ans en 2019 :

Georgette Bauermeister .....01.01.1929  
 Marie Ehrensperger .....15.02.1929  
 Hans Sterzing .....15.02.1929  
 Hansruedi Müller .....16.05.1929  
 Ellen Lepoutre .....15.09.1929  
 Barbara-Isolde Lobrinus .....26.09.1929

Afin de rendre hommage aux jubilaires, la Municipalité les a conviés à un repas en commun le 4 avril 2019 et leur a offert un carton de vin, un bouquet de fleurs, ainsi que des douceurs.

Ce fut une belle rencontre de partage et d'échanges riches en souvenirs.

### 1.7.3 Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC (14.03)

---

Rappel : au cours de l'assemblée générale du 21 janvier 2018 de la Fédération vaudoise des jeunesses campagnardes (FVJC) à Savigny, la candidature de la Société de jeunesse de Savigny « La Gaieté du Jorat » a été plébiscitée pour organiser le 100<sup>ème</sup> anniversaire de la FVJC, du 3 au 21 juillet 2019 à Savigny.

L'équipe de Savigny 2019 a travaillé d'arrache-pied pendant plus de 17 mois à la construction d'un village éphémère en aval de la route de Lutry, afin d'accueillir la caravane fédérée et fêter dignement les 100 ans de la FVJC.

Le 3 juillet 2019 fut le coup d'envoi de 3 semaines durant lesquelles les sociétés de jeunesse de tout le canton sont venues se mesurer dans différents sports et activités. Cette manifestation s'est véritablement imposée à l'échelle régionale ; de très nombreux visiteurs de tous âges et horizons sont venus passer un moment de convivialité et de partage sur cette magnifique place de fête.

Une météo radieuse a parfait encore l'immense succès de ces 20 jours de manifestation, que les organisateurs ont constamment su gérer et maîtriser. Une belle performance et un engagement indéfectible de notre jeunesse qui nous a offert un admirable exemple de solidarité. Nous remercions et saluons ici tous les acteurs et participants qui ont contribué à rendre cet événement exceptionnel.

Le 100<sup>ème</sup> FVJC à Savigny nous laissera de nombreux et radieux souvenirs !



#### 1.7.4 Course des aînés (14.02.02)

---

Chaque année, la Municipalité convie tous les citoyens bénéficiaires de l'AVS à une excursion estivale d'une journée.

Elle a eu lieu le 9 juillet 2019 sur le site de la fête Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC. Plus de 120 personnes (aînés, accompagnants et élus) y ont participé.

### 1.7.5 Marché communal (14.02.02)

---

Notre traditionnel marché villageois a ouvert ses portes par une météo radieuse le samedi 7 septembre 2019, sur le thème : « En vert et contre tout ! ».

Exposants et visiteurs ont profité de cette magnifique journée. Cette année, Oron était la commune invitée, tandis que quelques vigneronns de différentes régions vinicoles du canton ont été conviés pour présenter leurs vins.

Comme à l'accoutumée, plusieurs sociétés locales nous ont aussi gratifié de diverses prestations et performances, ainsi que de stands de qualité.

Le Chœur mixte de la région de Lavaux « (Parenthèse » a quant à lui assuré l'animation du soir en proposant une « pasta party ».

Nous remercions ici les sociétés locales qui ont participé, les habitants du village qui ont tenu un stand et surtout la Société de développement qui a activement œuvré à l'organisation de cette manifestation, sans oublier les partenaires et collaborateurs communaux pour leurs contributions respectives qui ont permis à chacun de partager un moment d'amitié et de convivialité.

### 1.7.6 Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ) 2020 (51.01)

---

Le 19 septembre 2019, les préfets du canton ont invité les communes à défiler au stade de Coubertin à Lausanne avec leurs bannières, afin d'accueillir la flamme olympique.

La bannière de notre commune a fièrement été portée par les élèves Sascha Zeiler et Maïli Bernard, accompagnés par M. Daniel Métraux, Municipal.

Un drapeau à l'effigie des JOJ 2020 a été remis à chaque commune ; nous avons eu le plaisir de le voir flotter devant la Maison de commune durant quelques mois.



### 1.7.7 Réception des nouveaux habitants (14.02.02)

---

En 2019, nous n'avons pas organisé de rencontre avec les nouveaux habitants.

En effet, vu le faible taux de participation pour l'édition 2018, nous avons décidé de procéder sur le même principe que pour les jeunes citoyens, en regroupant deux années.

### 1.7.8 Réception des jeunes citoyens (14.02.02)

---

Nous avons invité les jeunes citoyens, atteignant leur majorité civile et civique en 2018 et 2019, à une rencontre le 14 novembre 2019, au carnotzet de la Maison de commune.

Ce fut une très sympathique rencontre autour d'une fondue au fromage.

Le taux de participation a été significatif. La prochaine édition aura lieu en 2021.

### 1.7.9 Sociétés locales (14.03)

---

Les sociétés locales sont nombreuses dans notre commune ; elles rythment les activités sportives, culturelles et sociales tout au long de l'année et nous tenons, ici, à les remercier de leur engagement.

Pour mémoire et mise à jour, nous les énumérons ci-dessous :

- Abbaye des carabiniers et patriotes
- Amicale des patoisans de Savigny, Forel et environs
- Amis-Gym Forel-Savigny
- Association de la course à Dingler
- Association de l'école de musique de Savigny-Forel (AEMSF)
- Association des concerts de Savigny (ACS)
- Association des paysannes vaudoises (APV) de Savigny-Forel
- Broomball club
- Chœur d'hommes « L'Harmonie »
- Chœur mixte de la région de Lavaux « (Parenthèse) »
- Club de quilles « Les Joyeux Chasseurs »
- Club des aînés « La Vie en Rose »
- Club des sonneurs des Hauts-de-Lavaux
- Fédération vaudoise des clubs de quilles (FVCQ)
- Festival du film d'animation de Savigny
- Football-Club Savigny-Forel
- Jodlerklub Alpenrösli Lausanne
- Judo ju-jitsu club Savigny (JJCS)

- Les amis de Moille
- LUC Floorball Epalinges
- Société canine du Jorat
- Société de couture
- Société de développement de Savigny (SDS)
- Société de jeunesse de Savigny « La Gaieté du Jorat »
- Société des accordéonistes « Les Rossignols »
- Société du vestiaire de Savigny
- Société hippique et D.G.M. de Lavaux
- Tennis-Club Forel-Savigny
- Union des sociétés locales de Savigny (USL)
- Union instrumentale

#### 1.7.10 Lausanne Région (10.05)

---

Nous vous remettons ci-joint la synthèse du rapport d'activités 2019 (points forts) de Lausanne Région<sup>2</sup>.

#### 1.7.11 Centre sportif de Malley (14.04.05)

---

Rappel : au cours de sa séance du 29 juin 2015, le Conseil communal a adopté le préavis n° 05/2015 – Participation de la commune aux charges d'exploitation du nouveau Centre sportif de Malley et au capital-actions du Centre intercommunal de glace de Malley SA (CIGM).

Pour l'année 2019, la participation des communes aux charges d'exploitation est restée sur une base volontaire.

La patinoire a accueilli son 1<sup>er</sup> match le 24 septembre 2019, tandis que la 1<sup>ère</sup> assemblée générale ordinaire du Centre sportif de Malley SA s'est tenue le 8 octobre 2019. Durant l'automne, le site a été baptisé « Vaudoise aréna ».

Pour la participation financière des communes, effective en principe dès 2020 selon l'exploitation actuelle (patinoire), il demeure des incertitudes ; nous avons néanmoins porté au budget 2020 le montant évalué par Lausanne Région.

#### 1.7.12 Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm) (16.03)

---

En conformité avec les buts définis par le plan de gestion ratifié par l'UNESCO, par la Confédération et par les communes du site « Lavaux, vignoble en terrasses », une association de droit privé a été constituée en 2013, sous la dénomination Association Lavaux Patrimoine mondial (LPm).

---

<sup>2</sup> Synthèse du rapport d'activités 2019 (points forts) de Lausanne Région

En tant que membre, Savigny fait partie de l'assemblée générale qui est convoquée en principe une fois par année. Cette dernière a eu lieu le 16 mai 2019 à Lutry.

### 1.7.13 Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) (14.04.03)

- Notre commune est membre de l'Amicale des Savigny de France et de Suisse (ASFS) depuis 1989. Elle réunit les 25 communes de France et celle de Suisse portant le même toponyme.

L'ASFS organise chaque année un congrès. Celui-ci a été rebaptisé « Les Savigny en fête ».

- En 2019, le 33<sup>ème</sup> rassemblement s'est tenu les 1<sup>er</sup> et 2 juin à Savigny-le-Sec (Côte-d'Or, France), comptant 848 habitants, auquel 23 Savigny ont participé.

22 administrés et élus ont fait le déplacement du 30 mai au 2 juin 2019, organisé par la commune, via MM. Jean-Philippe Thuillard, administrateur ASFS et Jean-Claude Rochat, délégué ASFS.

- Le calendrier des prochains « Savigny en fête » est le suivant :
  - 2020 : La rencontre a été annulée, car aucune commune ne s'est portée candidate pour l'organiser
  - 2021 : Pas de candidature annoncée non plus
- La réunion des délégués n'a pas eu lieu en 2019, tandis que le conseil d'administration s'est réuni le 16 novembre 2019 à Savigny-en-Revermont (Saône-et-Loire, France).

L'ASFS semble s'essouffler ; le conseil d'administration cherche des solutions pour la redynamiser et motiver les communes membres. Cette question sera reprise lors de la prochaine rencontre des maires.

- Membres de l'AFSF

- |                         |                             |
|-------------------------|-----------------------------|
| 1. Savigny-sur-Aisne    | 14. Savigny en Lyonnais     |
| 2. Savigny-en-Sancerre  | 15. Savigny-en-Revermont    |
| 3. Savigny-en-Septaine  | 16. Savigny-sur-Grosne      |
| 4. Savigny-les-Beaune   | 17. Savigny-sur-Seille      |
| 5. Savigny-le-Sec       | 18. Savigny Haute-Savoie    |
| 6. Savigny-sous-Mâlain  | 19. Savigny-le-Temple       |
| 7. Savigny-en-Veron     | 20. Savigny-L'Evescault     |
| 8. Savigny-sur-Braye    | 21. Savigny-sous-Faye       |
| 9. Savigny Manche       | 22. Savigny Vosges          |
| 10. Savigny-le-Vieux    | 23. Savigny-en-Terre-Plaine |
| 11. Savigny-sur-Ardres  | 24. Savigny-sur-Clairis     |
| 12. Savigny Haute-Marne | 25. Savigny-sur-Orge        |
| 13. Savigny-Poil-Fol    | 26. Savigny (Suisse)        |



## 1.8 Transports publics

### 1.8.1 Participation communale aux coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé (18.02.04)

- L'indemnité pour coûts non couverts des lignes de trafic régional et assimilé s'est élevée à CHF 148'330.90 pour notre commune en 2019, alors que le montant porté au budget ascendait à CHF 175'000.00.

Pour tous les bassins de transports, la participation financière des communes selon la répartition définitive 2019 a été inférieure à celle provisoire planifiée dans l'information budgétaire de la Direction générale de la mobilité et des routes, Division management des transports.

Les indemnités finalement conventionnées avec les entreprises de transport, l'augmentation de la quote-part octroyée par la Confédération pour le trafic régional de voyageurs, ainsi que les décomptes spécifiques du trafic urbain en site propre (métros) expliquent principalement cette évolution favorable.

- La Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), Division management des transports, nous a invités à inscrire un montant de CHF 166'048.00 au budget 2020.

### 1.8.2 Cartes journalières CFF (18.02.05)

En 2019, les Communes de Savigny et de Forel (Lavaux) ont maintenu leur partenariat pour la vente de trois cartes journalières.

Vous trouverez ci-dessous la statistique de vente 2019 :

Mois	Nb de cartes	Vendues	Invendues	%
Janvier	93	78	15	83.87
Février	84	72	12	85.71
Mars	93	80	13	86.02
Avril	90	82	8	91.11
Mai	93	76	17	81.72
Juin	90	78	12	86.67
Juillet	93	82	11	88.17
Août	93	88	5	94.62
Septembre	90	79	11	87.78
Octobre	93	83	10	89.25
Novembre	90	78	12	86.67
Décembre	93	74	19	79.57
<b>Total</b>	<b>1'095</b>	<b>850</b>	<b>145</b>	<b>86.76</b>

La moyenne des cartes vendues en 2019 est de 86.76%, contre 88.31% durant la période précédente.

Le montant encaissé se situe dans la cible du budget 2019.

## **1.9 Economat, informatique, télécommunications**

### **1.9.1 Economat, matériel de bureau et appareils divers (12.02/03/07)**

---

- Remplacement du photocopieur de l'administration communale (location).
- Remplacement de la machine à affranchir le courrier.
- Remplacement de 6 chaises de bureau de l'administration communale.
- Acquisition d'une étagère pour l'office de la population.
- Remplacement d'une étagère par 2 bacs à livres d'images à la bibliothèque.

### **1.9.2 Informatique (19.02.03)**

---

- Remplacement de 2 PC et d'une imprimante à l'administration communale, dans le cadre de la rotation des appareils.
- Remplacement d'une batterie de l'onduleur à la Maison de commune.
- Remplacement de l'appareil à carte de débit et de la prise analogique par une prise informatique à la bourse communale.
- Remplacement du PC de prêt, d'un écran et de 2 douchettes pour le scannage des livres (référencement) à la bibliothèque.
- Remplacement du firewall à la déchetterie des Gavardes.
- Remplacement de l'ordinateur portable du service des eaux.

### **1.9.3 Télécommunications (19.06)**

---

Adaptation de plusieurs lignes téléphoniques analogiques de la télégestion à une technologie IP :

- Poste de commande de la télégestion sis à la Maison de commune
- Station de pompage de la Planie
- Station de pompage de Vers-chez-les-Blanc
- Réservoir des Planches

## 2. FINANCES

### 2.1 Communales

#### 2.1.1 Rapport des comptes (20.04)

---

Nous nous référons au rapport spécifique en la matière (préavis n° 04/2020).

#### 2.1.2 Arrêté d'imposition (21.01)

---

Nous nous référons au préavis n° 07/2019 – Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021, traité par le Conseil communal au cours de sa séance du 7 octobre 2019. Le Conseil communal a validé la proposition de maintenir le taux d'imposition communal à 69 points et celui de l'impôt foncier à 1.2‰.

#### 2.1.3 Plafond d'endettement – législature 2016-2021 (22.04)

---

Au cours de sa séance du 2 décembre 2016, le Conseil communal a adopté le préavis n° 13/2016 – Plafond d'endettement : législature 2016-2021, fixant celui-ci à CHF 29 millions, considérant la dette actuelle, les investissements planifiés et les amortissements à effectuer.

## 2.2 Relations Etat / communes – Péréquations

### 2.2.1 Décompte final 2018 (22.06)

---

Le décompte final de la péréquation 2018 s'est soldé par un montant de CHF 1'667'797.00 à notre charge.

Le détail du décompte 2018 s'établit comme suit :

–	Facture sociale		CHF 2'856'710.00
–	Alimentation au fonds de péréquation	CHF 2'614'63600	
–	Couche population	./.	CHF 975'518.00
–	Couche solidarité	./.	CHF 252'334.00
–	Dépenses thématiques	./.	<u>CHF 385'802.00</u>
–	Péréquation directe nette		CHF 1'000'982.00
–	Réforme policière		<u>CHF 171'283.00</u>
	Solde net des péréquations 2018		<b>CHF 4'028'975.00</b>
–	Acomptes facturés	./.	<u>CHF 2'361'178.00</u>
	Solde à charge de la commune		CHF 1'667'797.00
–	Acompte supplémentaire payé volontairement par la commune le 28 septembre 2018 *	./.	<u>CHF 500'000.00</u>

---

Solde effectif à charge de la commune CHF 1'167'797.00

\* Versement effectué afin de réduire le décompte final et rendu possible grâce aux liquidités disponibles sur l'exercice 2018.

## 2.2.2 Eléments du décompte 2018

---

Le décompte précité est basé sur les éléments suivants :

- Rendements des impôts 2018 selon les données transmises par les communes et validées ensuite par elles.
- Taux d'imposition 2018 (taux moyen : 68.01).
- Correction des rendements sur la base des imputations, des modifications de taxations antérieures et des pertes sur débiteurs.
- Facture sociale 2018 : CHF 790'010'914.00. Ce montant tient compte des éléments négociés dans le cadre des relations financières entre l'Etat et les communes.
- Dépenses thématiques : les communes ont annoncé les montants y relatifs selon le questionnaire qui leur est adressé chaque année par le Service des communes et du logement (SCL). Les chiffres fournis par les communes et attestés par leurs organes de contrôle ont ensuite été traités de façon normalisée par les services de l'Etat, selon les directives définies par la commission paritaire. Le dépassement du plafond des dépenses thématiques peut être compensé à hauteur de 66.95%.
- Facture 2018 de la réforme policière : sur la base de l'article 45 de la Loi du 13 septembre 2011 sur l'organisation policière vaudoise (LOPV – BLV 133.05) et conformément au protocole d'accord entre l'Etat et les communes de juin 2013, un montant de CHF 66'919'051.00 a été mis à la charge des communes. Il correspond au montant de l'année 2017 de CHF 65'930'099.00 majoré de 1.5%.
- De plus amples informations sur ce décompte sont disponibles sur le site : [www.vd.ch/themes/territoire/communes/finances-communales/](http://www.vd.ch/themes/territoire/communes/finances-communales/)

## 3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

### 3.1 Forêts

#### 3.1.1 Généralités (32.01.02/05)

---

- Le rapport annexé du garde forestier<sup>3</sup> vous renseignera sur le bilan d'exploitation 2019. Le volume des bois exploités a atteint 1'321.20 m<sup>3</sup>.
- Le coût des travaux d'exploitation 2019 s'est élevé à CHF 107'208.00 contre CHF 112'900.00 en 2018.
- Les coupes de bois de la saison 2019-2020 ont été adjudgées à trois entreprises forestières pour un volume de 878 m<sup>3</sup>.

### 3.2 Bâtiments et gérances

#### 3.2.1 Entretien des immeubles (35.01)

---

La Commission « Bâtiments » s'est réunie à 4 reprises, soit les 27 mars, 3 avril et 5 décembre 2019 et le 12 mars 2020.

Vous trouverez ci-joint son rapport d'activités 2019<sup>4</sup>, comportant un tableau résumant l'utilisation du crédit-cadre 2015-2019, ainsi qu'un tableau récapitulatif des 3 crédits-cadres 2005-2009, 2010-2014 et 2015-2019.

La mission de la Commission « Bâtiments » s'achève donc en ce début d'année 2020 par le bouclage des derniers travaux commencés à fin 2019.

Dès 2020, les travaux d'entretien des bâtiments seront portés aux budgets annuels de fonctionnement ou feront l'objet de demandes de crédit au Conseil communal.

#### 3.2.2 Etude énergétique (86.01)

---

- Rappel : en 2014/2015, nous avons entrepris une étude énergétique sur le potentiel solaire photovoltaïque des toits des bâtiments communaux (voir rapport de gestion 2015, chiffre 6.1.1).
- En 2017, l'Agora est le premier bâtiment qui a été équipé d'une centrale photovoltaïque (voir rapports de gestion 2017 et 2018, chiffre 6.1.10).
- Au vu des résultats encourageants, nous avons présenté le préavis n° 07/2018 – Demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture sud de l'Ancien collège, qui a été accepté par le Conseil communal au cours de sa séance du 3 décembre 2018. Les travaux ont été réalisés en 2019 (voir chiffre 3.2.4 ci-après).

---

<sup>3</sup> Rapport d'activités 2019 du garde forestier

<sup>4</sup> Rapport d'activités 2019 de la Commission « Bâtiments »

- Par ailleurs, l'équipement de la toiture de la STEP de Pra Charbon n'a pour l'instant pas abouti, car la production potentielle est insuffisante pour satisfaire les besoins énergétiques des installations de ce bâtiment.

### 3.2.3 Agora (35.01)

---

- Suite aux infiltrations d'eau constatées dans le bâtiment en 2018, une expertise a été mise en œuvre pour déterminer les types d'humidité présents.

Sur la base des conclusions du rapport, un système anti-humidité ascendante avec correcteur de champ magnétique (assainissement des murs du bâtiment contre les remontées d'eau capillaires par procédé « électro-drainage ») a été installé ; il permet d'assécher le bâtiment.

Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».

- Des infiltrations d'eau par la terrasse et la porte-fenêtre des locaux loués à Affinity-Prime MEDIA Ltd ont été constatées. La problématique était sans rapport avec les infiltrations par capillarité dans les murs du bâtiment exposées ci-dessus ; elle a été solutionnée en transformant la porte-fenêtre en fenêtre, ce qui a impliqué aussi une réfection du crépi de la façade.

Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».

- Nous avons refait la peinture des deux locaux annexes à la bibliothèque, précédemment loués au bureau Gemetris SA et repris pour les besoins de la bibliothèque, respectivement en 2012 et 2018.

Le premier local sert au stockage des DVD et médias, tandis que le second est équipé de gradins et accueille des animations. Il y a une porte de communication entre les deux pièces, aménagée en son temps.

- En raison de la pandémie Covid-19, nous n'avons pas pu obtenir, en temps utile, le bilan 2019 de l'exploitation de la toiture photovoltaïque du bâtiment.

### 3.2.4 Ancien collège (35.01)

---

- Pose de panneaux solaires photovoltaïques en toiture :
  - Référence est faite au préavis n° 07/2018 – Demande de crédit pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur la toiture sud de l'Ancien collège, qui a été accepté par le Conseil communal au cours de sa séance du 3 décembre 2018.
  - Les travaux ont été réalisés en été 2019.
  - Les panneaux permettent d'alimenter tous les locaux abrités par l'Ancien collège (structures d'accueil, salle de judo, congélateur communal), les 2 boilers, tous les locaux du Pavillon et les espaces communs de la Villa des maîtres.

- Données techniques de l'installation :
  - Surface de toiture disponible : ~ 350.00 m<sup>2</sup>
  - Surface exploitable : ~ 305.76 m<sup>2</sup>
  - Puissance installée : 54.60 kWc
  - Composition : 182 modules (panneaux) et 2 onduleurs
  - Production d'énergie estimée : 65'430 kWh



- Aménagement d'une terrasse pour la garderie-nurserie Cabolle :
  - En 2017, lors d'une visite de surveillance, l'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) a invité l'Association accueil petite enfance réseau d'Oron (APERRO) à améliorer l'espace extérieur dédié aux enfants de la garderie-nurserie.
  - En 2018 et 2019, l'APERRO nous a soumis des projets d'aménagement qu'elle réaliserait à ses frais. Nous avons validé une variante au mois d'avril 2019, portant sur une terrasse extérieure de 19 m<sup>2</sup> en façade sud du bâtiment et délivré une autorisation de construire dispensée d'enquête publique au mois de septembre 2019.
  - A ce jour, les travaux ne sont pas complètement achevés, car l'APERRO rencontre quelques difficultés avec l'entreprise de menuiserie.
- Travaux d'entretien effectués dans le bâtiment :
  - Remplacement des miroirs défectueux au-dessus du lavabo des WC enfants par un grand miroir.
  - Remplacement de 2 stores à lamelles.
  - Remplacement d'une pompe dans la chaufferie.

### 3.2.5 Collège du Jorat (34.01 – 35.01)

---

#### 3.2.5.1 Locations

- Rappel : M. et Mme Michel et Catherine Bachmann ont résilié le bail de leur appartement pour le 31 décembre 2018. Il a été reloué à M. Paulo Marques, collaborateur communal et à son épouse, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2019.
- Mme Michèle Clément-Pralong a résilié le bail de la salle de classe n° 1 pour le 31 mars 2020.

#### 3.2.5.2 Travaux

Divers travaux ont été effectués dans le bâtiment, financés par le crédit-cadre 2015-2019 :

- Rafrâichissement du logement occupé depuis 17 ans par M. et Mme Michel et Catherine Bachmann, soit :
  - Réfection de la peinture des murs, boiseries et plafonds
  - Ponçage du parquet
- Réfection de la peinture du hall d'entrée de l'immeuble, du corridor et de la cage d'escalier.
- Rénovation et peinture des lambris de l'avant-toit de la façade nord.

Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».

### 3.2.6 Complexe scolaire et salle de gymnastique (35.01 – 36.01)

---

- Référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments » :
  - Remplacement du sol synthétique de la salle de gymnastique.  
Le sol existant datait de la construction du bâtiment, soit de 1983. Ces travaux ont permis de mettre aux normes les fixations des éléments amovibles, ainsi que de marquer les nombreux terrains de jeux disponibles dans la salle.
  - Réfection du carrelage des tunnels des douches filles et garçons.  
Nous avons profité de la fermeture de la salle de gymnastique pour effectuer ces travaux.
  - Réfection des panneaux muraux en bois de la salle de gymnastique.
- Travaux d'entretien effectués :
  - Remplacement d'engins de la salle de gymnastique.
  - Remplacement de trois luminaires extérieurs, dans la montée qui accède à la salle de gymnastique, par des modèles fonctionnant à l'énergie solaire.  
Les lampes remplacées étaient défectueuses et, après diverses tentatives, elles ne sont pas réparables car les pièces nécessaires ne sont plus disponibles.

- Terrains de sport du Complexe scolaire :

L'étude relative à la faisabilité technique de la transformation du terrain de football au nord du site en terrain synthétique, permettant son utilisation comme parking pour véhicules légers a été suspendue, afin d'être coordonnée avec les besoins d'autres projets à l'examen au centre du village.

Eclairage solaire



Sol et marquage de la salle



### 3.2.7 Ferme des Gavardes (35.01)

---

- Rappel : un projet de transformation du bâtiment a été soumis à l'enquête publique du 23 février au 26 mars 2018.  
L'appel d'offres détaillé des travaux nécessaires à la réalisation du projet a cependant mis en évidence un coût total que la Municipalité a estimé trop élevé.
- En 2019, le programme des locaux a dès lors été revu et a abouti à un autre projet qui a été soumis à l'enquête publique du 24 janvier au 24 février 2020.
- Ce projet, qui sera proposé au Conseil communal en 2020, s'articule comme suit :
  - Démolition et désamiantage du bâtiment de la ferme (ECA n° 413).
  - Construction d'un hangar non chauffé, en lieu et place.
  - Aménagement de locaux sanitaires et de service pour les services de la voirie et des eaux dans le garage de la déchetterie (ECA n° 1727).

### 3.2.8 Forum (35.01)

---

- Extérieur :  
Installation d'un luminaire fonctionnant à l'énergie solaire sur le parking situé derrière le Forum, qui n'était pas éclairé.
- Sanitaires :  
Remplacement des deux urinoirs à eau défectueux des WC hommes de la salle de conférences par des urinoirs sans eau ; à noter qu'il s'agissait des derniers modèles avec eau dans ce bâtiment.

- Chauffage :  
Remplacement d'une pompe de charge dans la sous-station de chauffage.
- Mobilier :  
Remplacement des trente tables de la salle de conférences ; les anciennes tables serviront à couvrir des besoins ponctuels à la salle de spectacles ou ailleurs.
- Réaménagement du hall d'entrée de la salle de spectacles :  
Remplacement des plantes artificielles défraîchies par des plateaux en frêne, complétés par un éclairage LED. Le projet a été validé en fin d'année 2019 et les travaux seront réalisés début 2020.
- Cuisine :  
Etude relative à la rénovation de la cuisine, dont plusieurs appareils sont défectueux ou sur le point de l'être. Elle a abouti au préavis n° 02/2020 – Demande de crédit pour le remplacement de l'équipement de la cuisine du Forum, qui a été accepté par le Conseil communal au cours de sa séance du 2 mars 2020.

### 3.2.9 Maison de commune (34.01 – 35.01)

---

- L'appartement de service, dont le bail avait été résilié pour le 31 mai 2019, a été reloué à M. Frédéric Lavanchy, collaborateur communal et à sa famille, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2019.
- Cet appartement, dont la salle de bains faisait l'objet d'infiltrations d'eau par les deux baies vitrées (formant un triangle), a été assaini et rafraîchi. Ces travaux, financés par le crédit-cadre 2015-2019, ont notamment été les suivants :
  - Remplacement des deux baies vitrées (bow-windows) de la salle de bains, avec modification du système d'ouverture des fenêtres.
  - Rénovation de la salle de bains qui avait subi des moisissures liées aux infiltrations d'eau.
  - Réfection de la peinture des murs, boiseries et plafonds de l'appartement.
 Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».

### 3.2.10 Pavillon (35.01)

---

Les WC hommes et femmes du bâtiment ont été entièrement rénovés.

Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».

### 3.2.11 Refuge de la Planie (35.01)

---

Les grilles du barbecue extérieur ont été remplacées par deux grilles en inox, fabriquées sur mesure.

### 3.2.12 Vestiaires et terrain de football de Saint-Amour (35.01)

---

- Remplacement de l'éclairage défectueux de la buvette par des luminaires LED.
- Remplacement du mélangeur thermostatique des douches des vestiaires.

### 3.2.13 Villa des maîtres (35.01)

---

- Remplacement de la porte d'entrée de l'immeuble pour une amélioration des espaces communs.  
Pour de plus amples détails, référence est faite au rapport 2019 de la Commission « Bâtiments ».
- Remplacement du frigo de l'un des appartements.

### 3.2.14 Contrôle des citernes des bâtiments communaux (42.07.02)

---

Il n'y a pas eu de révision planifiée en 2019.

### 3.2.15 Contrôle des installations électriques (35.01 – 43.03)

---

En 2019, les bâtiments et constructions suivants ont fait l'objet d'un contrôle périodique obligatoire des installations électriques, en application de l'Ordonnance fédérale du 7 novembre 2001 sur les installations électriques à basse tension (OIBT – RS 734.27) :

- Agora : jeu de quilles
- Collège du Jorat : galetas, deux appartements, locaux communs
- Eglise
- Villa des maîtres : quatre appartements, locaux communs
- Route de Pierre-Ozaire : miroir chauffant

### 3.2.16 Déprédations aux bâtiments (35.01 – 43.11)

---

Diverses mesures de police sont déployées sur le terrain, afin de dissuader les auteurs de déprédations et délits.

En 2019, nous avons recensé les dégâts suivants :

- 1<sup>er</sup>/4 novembre 2019 : Salle de gymnastique : graffitis sur deux façades ; anémomètre cassé.
- 26 novembre/  
12 décembre 2019 : Abri de protection civile de la Guéta : grille de ventilation enlevée ; poignée de porte et serrure endommagées.
- 6/11 décembre 2019 : Abribus du centre du village : vitre cassée et toiture endommagée.

### 3.2.17 Equipements et matériel du service de la conciergerie (41.05)

---

Durant l'année 2019, nous avons procédé aux acquisitions et remplacements suivants :

- Remplacement des habits de travail du personnel

## 4. TRAVAUX PUBLICS / ENVIRONNEMENT / URBANISME

### 4.1 Urbanisme, architecture, environnement

#### 4.1.1 Généralités, réglementation (42.01)

---

Pour prendre en compte les modifications de la Loi fédérale du 22 juin 1979 sur l'aménagement du territoire (LAT – RS 700), le Canton de Vaud a révisé sa loi cantonale (LATC – BLV 700.11) qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Pour la Commune de Savigny, identifiée comme centre local par la mesure A11 du Plan directeur cantonal (PDCn), l'établissement d'un Plan directeur communal (PDCCom) n'est donc plus obligatoire en application de cette révision ; mais la taxe sur la plus-value (articles 64 à 70 LATC) et la garantie de la disponibilité des terrains (article 52 LATC) devront être intégrées dans la révision des planifications communales.

#### 4.1.2 Plan directeur communal (PDCCom) (42.02)

---

Face à ce contexte incertain et évolutif, la procédure de révision du PDCCom a été mise en suspens entre 2014 et 2018. Avec l'entrée en force du PDCn le 31 janvier 2018 et de la LATC le 1<sup>er</sup> septembre 2018, le contexte réglementaire est aujourd'hui stabilisé. Il est donc possible de reprendre les travaux de révision des planifications communales et de les mettre en conformité avec le nouveau cadre légal.

La reprise de ces réflexions ne prendra cependant pas la forme d'un plan directeur communal, mais d'une vision stratégique. Bien que la nouvelle loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LATC – BLV 700.11) ne fixe pas d'obligation légale pour la révision du PDCCom, il convient néanmoins, au travers de ce document, de :

- Tenir compte de l'évolution du contexte réglementaire survenu depuis et fixer le cadre de l'évolution des planifications d'affectation communale pour les 15 prochaines années.
- Garantir une vision cohérente sur l'entier du territoire.
- Appuyer les choix municipaux.
- Orienter les politiques à incidences spatiales.
- Alimenter les réflexions sur les projets régionaux, notamment la gestion des zones industrielles et artisanales (ZIZA).

Plusieurs réflexions ont été engagées par la commune en vue de réviser son PDCCom et ses planifications d'affectation, soit :

- Ebauche du PDCCom (2014).
- Schéma directeur du centre villageois (2015).
- Plan d'affectation (PA) « Village Centre » (débuté en 2014 et adopté par le Conseil communal en 2019).
- Avant-projet d'intention pour la requalification de la route de la Claie-aux-Moines RC 701-B-P (2015).
- Stratégie de stationnement pour le centre de Savigny (2015).

- Etude « Objectif logement » (2019).
- Concept d'aménagement de la zone du cœur du village (2019).

Sur la base de ces éléments, la finalisation de la vision stratégique entamée fin 2019 a pour objectifs de :

- Mettre en cohérence et structurer de manière synthétique toutes les réflexions engagées par la Commune de Savigny depuis 5 ans sur l'aménagement de son territoire.
- Offrir une lecture claire et synthétique des objectifs de développement pour faciliter la gestion et la mise en œuvre des projets d'aménagement au quotidien.
- Identifier les actions de planifications à engager à court et moyen terme qui définiront les conditions d'aménagement jusqu'en 2036, conformément au PDCn.

#### 4.1.3 Système de gestion des zones d'activités (SGZA) (42.03)

---

- Référence est faite au rapport de gestion 2017, pages 94 et 95.
- En janvier 2018, un projet de directive cantonale au sujet des zones d'activités a été présenté aux délégués de l'Union des communes vaudoises (UCV) et de l'Association des communes vaudoises (AdCV). Cependant, son contenu ne correspondait absolument pas aux solutions proposées par les représentants des communes ; l'UCV l'a fait savoir en rappelant, par une note adressée aux deux Conseillers d'Etat concernés, la position des faitières des communes sur les zones d'activités.

En décembre 2018, Mme Jacqueline de Quattro, Cheffe du Département du territoire et de l'environnement (DTE), a clairement exprimé l'idée d'abandonner la directive suite aux divergences entre les communes et l'Etat à ce sujet, ainsi qu'entre les services de l'Etat (DTE et Département des institutions et de la sécurité (DEIS)). Ainsi, deux variantes ont été proposées aux faitières des communes pour définir les modalités d'élaboration des stratégies régionales : soit les communes établissent seules ces stratégies, soit elles le font avec l'appui du canton. C'est la deuxième option qui a été retenue par le Comité de l'UCV.

Dans le but de faciliter l'établissement de ces stratégies et leur mise en œuvre, mais également afin de satisfaire l'article 30a alinéa 2 de l'Ordonnance fédérale 28 juin 2000 sur l'aménagement du territoire (OAT – RS 700.1), le canton a demandé aux districts de mettre en place un système de gestion des zones d'activités.

Ce système permettra de coordonner le développement de l'ensemble des zones d'activités et d'en assurer la gestion. Il assurera que les zones d'activités légalisées répondent aux besoins avérés de l'économie en garantissant une offre foncière effective et répartie judicieusement dans le canton. Il fixera également les conditions pour la planification de nouvelles zones d'activités, dans le respect du cadre légal en matière d'aménagement du territoire (mobilisation des réserves, utilisation mesurée du sol, urbanisation vers l'intérieur du tissu bâti, renforcement des centres, densification, protection des surfaces d'assolement, etc.). Afin d'alimenter ce système, les communes sont chargées de vérifier et compléter l'inventaire de l'occupation actuelle des zones d'activités de leur territoire (inventaire produit par le canton).

- La Commune de Savigny s'insère dans le district Lavaux-Oron. Ce dernier a entamé les procédures relatives à l'établissement de sa stratégie régionale de gestion des zones d'activités en novembre 2019. Notre commune est notamment concernée par cette stratégie au travers de sa zone artisanale et industrielle de la Claie-aux-Moines. Dans ce contexte, elle devra entre autres vérifier et compléter l'inventaire de l'occupation actuelle de la zone d'activités en question.

À noter que dans l'attente des stratégies régionales, les démarches de planification visant à créer de nouvelles zones d'activités sont soumises à un moratoire. Dans l'intervalle, les communes doivent mobiliser leurs réserves et optimiser l'utilisation des zones à bâtir existantes.

#### 4.1.4 Plans d'aménagement communaux (42.04)

---

##### 4.1.4.1 Plan d'affectation (PA) « Village Centre »

- Référence est faite aux rapports de gestion 2016 (page 104), 2017 (page 98) et 2018 (page 92).
- Au cours de sa séance du 7 octobre 2019, le Conseil communal a approuvé le Plan d'affectation (PA) « Village Centre » et son règlement (préavis n° 09/2019).
- Le 9 janvier 2020, le Département de l'environnement et du territoire (DTE) a approuvé le projet.

En conséquence, il a notifié les décisions corolaires à la Municipalité et aux opposants, avec ouverture des droits de recours et de référendum.

- Les droits de recours et de référendum n'ayant pas été utilisés, le Service du développement territorial (SDT) a confirmé, en date du 27 février 2020, l'approbation du 9 janvier 2020, validant ainsi l'entrée en vigueur du plan et du règlement à cette date.

##### 4.1.4.2 Réaménagement de la zone du cœur du village

- Le Plan d'affectation (PA) « Village Centre » constitue la première étape de la requalification du village. Afin de valoriser les autres parcelles du centre en cohérence avec le PA « Village Centre », un atelier d'une journée a été organisé dans le but de faire un pas supplémentaire dans la définition d'objectifs concrets pour l'avenir urbanistique de Savigny.

Cet atelier a eu lieu le 9 avril 2019 en présence de sept experts, impliqués pour la plupart dans des études sur le territoire de Savigny : deux architectes-urbanistes, une paysagiste-urbaniste, un géographe-urbaniste, un architecte, un ingénieur civil et un ingénieur mobilité.

La synthèse de la démarche décrivant la stratégie de développement a été finalisée en août 2019 et présentée à la Commission des espaces publics de l'Etat de Vaud (SCEP) le 10 octobre 2019, afin d'initier la mise en œuvre du projet d'espace public.

- Cette démarche comporte deux objectifs :
  1. Consolider le schéma directeur sur la base des études précédemment établies, en précisant et articulant les problématiques urbanistiques, paysagères, programmatiques, financières et de mobilité.
  2. Elaborer une feuille de route permettant de mettre en évidence les démarches à entreprendre par les acteurs concernés, ainsi que leur enchaînement intentionnel pour la mise en œuvre du concept d'aménagement.
- Le contenu du concept d'aménagement qui en est ressorti a été brièvement présenté au Conseil communal lors de sa séance du 7 octobre 2019 et fera partie intégrante du rapport final de la vision stratégique évoqué sous chiffre 4.1.2 ci-dessus.

#### 4.1.4.3 Etude « Objectif logement »

##### **But**

Pour rappel, cette étude est financée pour moitié par le Service des communes et du logement (SCL) de l'Etat de Vaud.

Le rapport définitif nous a été remis le 27 mai 2019.

La démarche « Objectif logement » vise à identifier les besoins, définir des objectifs et élaborer des scénarii pour un développement équilibré de l'offre de logements à l'échelle communale.

Le rapport dresse un portrait détaillé de la structure sociodémographique, ainsi que du parc résidentiel de la Commune de Savigny dans son état actuel. Un inventaire des ressources foncières et du nombre estimé de nouveaux logements a été complété au début de la démarche, puis actualisé après les modifications survenues dans le cadre légal. Il offre à la commune une vision précise de son territoire, aussi bien à l'échelle communale qu'à l'échelle des quartiers.

Cette lecture approfondie de l'état actuel a permis d'identifier six constats majeurs et trois enjeux, face auxquels la commune sera appelée à se positionner dans les années à venir.

##### **Constats majeurs issus du diagnostic**

1. Croissance démographique modeste due à une pénurie d'offre.
2. Evolution d'une commune familiale périurbaine vers une commune plus mixte socio-démographiquement.
3. Sollicitation récente de la commune par l'immigration internationale.
4. Parc de logement caractérisé par un grand nombre de logements de plus de 4 pièces, ainsi que par un pourcentage très élevé de maisons individuelles.
5. Fortes différences entre quartiers, en termes sociodémographiques et en termes de parc résidentiel.
6. Potentiel de développement limité, dû aux ressources foncières communales restreintes en zone à bâtir.

### **Enjeux majeurs pour la commune**

1. Cadre de vie et cadre légal : impacts de la révision de la LAT sur les évolutions résidentielles de la commune.

Cet enjeu concerne les constats n° 1, 2, 3, 4 et 6 présentés ci-dessus.

2. Cadre de vie et cadre bâti : lisibilité, renforcement et densification des polarités tout en évaluant les possibilités de « développement vers l'intérieur » dans les zones de villas.

Cet enjeu concerne les constats n° 1, 2, 3, 4 et 6 présentés ci-dessus. Dans une moindre mesure, également, le constat n° 5, car la densification peut être le point de départ de la revalorisation d'un quartier.

3. Cadre de vie et cadre de travail : possibilités de développement de la zone d'activités en regard du développement résidentiel de la commune.

Cet enjeu concerne, de façon secondaire, les constats n° 1, 2 et 3 présentés ci-dessus.

### **Priorités communales**

La Municipalité a formulé ses priorités pour l'approfondissement de questions thématiques suivantes :

- **Aspect démographique**

Potentiel logement de 67 habitants d'ici à 2036, après déduction des potentiels du PA « Village Centre » (89 habitants) et des potentiels en zone à bâtir (149 habitants).

- **Aspect foncier**

Importante maîtrise foncière communale sur les terrains et bâtiments au centre de Savigny, constituant une véritable opportunité pour repenser le village.

- **Aspect politique**

Volonté communale de répondre à diverses problématiques ayant une nouvelle actualité, tels que stationnement, trafic de transit, visibilité des commerces, sécurité des traversées pour les écoliers, etc.

- **Aspect associatif**

Dynamique associative importante, pour la taille de la commune, prenant place principalement dans le centre du village.

- **Aspect socio-économique**

Potentiel du centre de Savigny pour les cibles résidentielles et pour les consommateurs-cibles.

Pour conclure, la priorisation des cibles résidentielles et la question du réaménagement du centre villageois sont apparues à moyen terme comme prioritaires aux yeux de la Municipalité.

#### 4.1.5 Police des constructions (42.05.02)

---

##### 4.1.5.1 Statistique des permis de construire délivrés

<b>Permis de construire délivrés</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Constructions nouvelles	7	10
Transformations	13	18
Enquêtes complémentaires	0	7
Démolitions	0	0
Equipements / aménagements de parcelles	4	3
Pompes à chaleur / citernes / gaz	11	6
Piscines / jacuzzis	2	0
Vérandas / jardins d'hiver	0	1
<b>Totaux</b>	<b>37</b>	<b>45</b>

Les 45 autorisations délivrées en 2019 se répartissent comme suit :

- 23 dossiers soumis à l'enquête publique
- 22 dossiers dispensés d'enquête publique

##### 4.1.5.2 Annonces préalables obligatoires de travaux, non assujetties à autorisation

<b>Annonces de travaux quittancées</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>
Panneaux solaires	21	29
Réfections, rénovations, entretiens, assainissements	20	24
Cabanes de jardin / serres / pergolas	3	3
Divers	3	0
<b>Totaux</b>	<b>47</b>	<b>56</b>

## 4.2 Routes – Voirie

### 4.2.1 Réseau routier et places (43.03/08 – 61.09 – 82.05)

---

#### 4.2.1.1 Entretien 2019

- Réfection avec gravillonnage de la route du Martinet, sur le tronçon : ex-collège jusqu'au débouché sur la route du Jorat.
- Reprofilage du chemin de la Fruitière et de la patte d'oie de la route du Martinet, au débouché sur la route du Jorat.
- Pose d'un enrobé sur la place du refuge de la Planie.

- Reflachages et reprofilage de trous et affaissements sur diverses routes communales.
- Pontage et traitement d'environ 5 km de fissures.
- Regards et grilles de routes :
  - Remplacement de 8 regards et grilles de routes : route de Pierre-Ozaire (1), route de Mollie-Margot devant l'Agora (2), route de la Claie-aux-Moines devant le restaurant de l'Union (1), sentier de Courtaraye (4).
  - Remplacement de 10 couvercles de routes au carrefour des Alpes.
  - Remplacement du caniveau sis sur la desserte du parking couvert de la route de Mollie-Margot 5.
  - Vidange et curage de diverses grilles de bords de routes, selon plan de nettoyage.
- Pose d'un drainage à la route de Nialin.
- Entretien général de tous les bords de chaussées, soit notamment : fauchage deux fois par année avec deux épaveuses, une sur un tracteur, une à main et deux personnes avec des débroussailleuses pour dégager les grilles d'évacuation d'eau ; ramassage des feuilles mortes ; élagage des arbres.

#### 4.2.1.2 Signalisation et marquage routiers

Remplacement de plusieurs panneaux de circulation et marquage au sol, notamment :

- Pose de 2 radars pédagogiques fixes à la hauteur de la route d'Oron 5, en sortie et entrée de localité.
- Acquisition d'un radar pédagogique mobile, qui est déplacé sur les routes communales.
- Réfection du marquage des 2 passages pour piétons, ainsi que de la ligne de sécurité au droit du giratoire du centre du village, côté route d'Oron.
- Réfection du marquage du débouché de la route de la Séresse.
- Pose d'un miroir routier en face du débouché de la route de Mollie-Margot 17, aux frais du propriétaire.
- Remplacement de 6 des 13 panneaux d'entrée de localité (1<sup>ère</sup> étape).
- Remplacement de plusieurs panneaux de signalisation défectueux ou usagés sur l'ensemble du réseau routier.

#### 4.2.1.3 Eclairage public

- Etude de la gestion énergétique de l'éclairage public, confiée à un spécialiste, selon le programme subventionné par le Canton de Vaud. Le résultat sera disponible en 2020.
- Route du Grenet : diminution de l'intensité des 2 luminaires d'éclairage public de l'arrêt de bus scolaires, de 23h00 à 06h00.
- Route de Vers-chez-les Blanc : remplacement de 2 mâts et luminaires défectueux.
- Carrefour des routes de la Claie-aux-Moines et de l'Ancienne Poste : remplacement d'un mât d'éclairage public, accidenté par un véhicule le 16 mars 2019 et déplacement de celui-ci à la hauteur de l'abribus.

- Carrefour des routes de Nialin et de la Goille : remplacement d'un mât d'éclairage public, accidenté par un véhicule le 18 novembre 2019.
- Chemin de la Fruitière : remplacement d'un mât d'éclairage public, accidenté par un véhicule le 18 novembre 2019.

#### 4.2.1.4 Déneigement

- Pose des piquets de bords de routes (environ 2'000 pièces) pour faciliter le déneigement par les chasse-neige.
- Mise en place des pare-neige (environ 6 km) pour limiter la formation de gonfles sur certaines routes.
- Déneigement et salage du village et des routes par le service de la voirie au moyen de 5 véhicules, chargés d'une affectation bien définie ; le solde des routes est confié à des entreprises concessionnaires.
- Evacuation de la neige en cas de grandes quantités.
- Abandon de la location d'un silo à sel, entreposé au dépôt de la Pâle, au profit d'un approvisionnement au dépôt du Pigeon à Forel (Lavaux), géré par l'Etat de Vaud.

Nous remercions ici tous les intervenants pour leur travail de déblaiement, salage des routes et trottoirs, balisage des chaussées et pose/enlèvement des pare-neige.

#### 4.2.1.5 Accidents de la circulation

- 9 mars 2019 : panneau de signalisation pour places de parc de la route d'Oron 6 plié par un automobiliste lors d'une manœuvre ; l'incident a été réglé à l'amiable avec son auteur.
- 16 mars 2019 : mât d'éclairage public du carrefour des routes de la Claie-aux-Moines et de l'Ancienne Poste accidenté par un automobiliste ; l'incident a été réglé avec l'assurance responsabilité civile du véhicule (voir aussi 4.2.1.3 ci-dessus).
- 4 juillet 2019 : panneau de signalisation STOP du carrefour des routes de Vers-chez-les-Blanc et du Martinet accidenté par un automobiliste ; l'incident a été réglé avec l'assurance responsabilité civile du véhicule.
- 2 octobre 2019 : deux bornes réfléchissantes et deux panneaux de signalisation « obstacle à contourner par la droite » du carrefour des routes de la Claie-aux-Moines et de l'Ancienne Poste accidentés par un automobiliste ; l'incident a été réglé avec l'assurance responsabilité civile du véhicule.
- 18 novembre 2019 : mât d'éclairage public du carrefour des routes de Nialin et de la Goille accidenté par un automobiliste ; l'incident est en cours de règlement avec l'assurance responsabilité civile du véhicule (voir aussi 4.2.1.3 ci-dessus).
- 18 novembre 2019 : mât d'éclairage public du chemin de la Fruitière accidenté par un automobiliste ; l'incident est en cours de règlement avec l'assurance responsabilité civile du véhicule (voir aussi 4.2.1.3 ci-dessus).

## 4.2.2 Véhicules et machines du service de la voirie (41.05.01/02 – 45.04)

---

Durant l'année 2019, nous avons acquis ou remplacé les véhicules et machines suivants :

- Acquisition d'un giro-broyeur radiocommandé (robot pour les bords de routes).
- Remplacement du chargeur télescopique Weidemann 3006 par un chargeur compact Schaeffer 6680T, selon le crédit de CHF 80'000.00 accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019 (préavis n° 01/2019).

Il a été commandé et sera livré en 2020.

- Réparation de la remorque d'arrosage du tracteur Mc Cormick F8.
- Remplacement de la brosse centrale de la balayeuse de la déchetterie.

## 4.2.3 Aménagements routiers (43.02/03)

---

### 4.2.3.1 Carrefour des Alpes : réfection de la chaussée et assainissement

Rappel : les travaux ont été effectués en automne 2018 ; référence est faite au préavis n° 01/2018.

La couche de roulement (tapis final) a été posée sur deux week-ends de juin 2019 ; ces travaux nécessitaient en effet une fermeture de route, mais également des conditions météorologiques spécifiques. Le marquage définitif a en outre été réalisé.

Le décompte final de paiement de la subvention cantonale sera établi en 2020.

### 4.2.3.2 Quartier d'En Brit : aménagement d'un sentier public

Le projet est présenté dans le préavis n° 02/2019 – Demande de crédit pour l'aménagement d'un sentier public dans le quartier d'En Brit, ainsi que l'assainissement et le remplacement de la conduite de refoulement des eaux usées. Au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019, le Conseil communal a accordé le crédit sollicité.

Les travaux ont été effectués et achevés sur les mois de mai et juin 2019, à notre entière satisfaction et celle des utilisateurs.

### 4.2.3.3 Traversée de la localité de Mollie-Margot

Le projet est présenté dans le préavis n° 05/2019 – Demande de crédit pour la réfection de la traversée routière de la localité de Mollie-Margot et le remplacement de services industriels. Au cours de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil communal a accordé le crédit sollicité.

Une 1<sup>ère</sup> étape des travaux a été effectuée de septembre à décembre 2019. Référence est faite également au chiffre 8.1.5.1 ci-après.

Le chantier a repris début mars 2020, puis a été interrompu le 25 mars 2020, en raison de la pandémie Covid-19, car certaines entreprises n'étaient plus en mesure de fournir leurs prestations. Selon le planning prévu, les travaux auraient dû se terminer au mois de juin 2020, tandis que le tapis final devrait être posé en 2021.

#### 4.2.3.4 Route des Miguettes

- Rappel

Au cours de ses séances des 4 décembre 2017 et 26 mars 2018, le Conseil communal a traité la pétition du 8 novembre 2017 des époux Mivelaz, intitulée « Pour un chemin piétonnier à la route des Miguettes » ; il a décidé de la renvoyer à la Municipalité pour instruction et rapport.

Afin d'y répondre, nous avons confié un mandat à un bureau d'ingénieurs spécialisé en mobilité, avec pour mission d'identifier les variantes possibles de modification de l'exploitation et de l'aménagement de modes doux sur cette route. Une 1<sup>ère</sup> étape de l'étude a été livrée, dont l'analyse devait encore être développée, car toutes les solutions esquissées posaient des problèmes.

- Année 2019

- Le rapport d'analyse de l'étude a été livré au mois de juillet 2019, dont il résulte en substance que la meilleure option est la réalisation d'un trottoir, assorti de rocares des emprises afin de rester sur le domaine public et d'éviter un empiètement sur des surfaces d'assolement (SDA) ; ceci, sous réserve encore de l'accord des propriétaires privés concernés.
- Cette variante a été discutée informellement avec une délégation de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) au mois de novembre 2019, afin de savoir si le projet a une chance d'aboutir ou non, car l'autorité compétente en la matière est le Service du développement territorial (SDT).

Il s'avère que même avec des rocares de terrains, le SDT pourrait ne pas donner son accord ou alors à des conditions si complexes et drastiques qu'il faudra se poser la question de savoir s'il y a lieu de poursuivre ce projet.

Pour disposer d'une réponse officielle du SDT, il s'agirait de présenter une demande formelle d'examen préliminaire, au sens de l'article 36 de la Loi du 4 décembre 1985 sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC – BLV 700.11), avec un dossier conforme à l'appui.

#### 4.2.3.5 Carrefour de la Claie-aux-Moines

- Sur la base des deux études d'inventaire et de variantes menées en 2018 (voir rapport de gestion 2018, page 92), nous avons rencontré une délégation de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) à deux reprises en 2019.

Entre ces deux séances, une étude complémentaire de charges de trafic actuelles (2019) et capacités utilisées en heures de pointe du matin et du soir, ainsi que l'évolution de ces charges entre 2014 et 2019 a été réalisée. Ces compléments d'analyse ont permis de faire une analyse fine des variantes initiales.

La solution retenue et validée par la DGMR pourra se réaliser en trois étapes :

- 1) A court terme : l'installation d'un carrefour à feux au débouché de la route de la Séresse.

Ses avantages sont les suivants :

- Possibilité d'essai avant la mise en place
- Résolution du problème de capacité
- Faibles coûts
- Pas d'emprise sur les surfaces d'assolement (SDA)

- 2) A moyen terme : le réaménagement du giratoire existant.

- 3) A long terme : l'aménagement d'un nouveau barreau routier ouest relié au giratoire existant réaménagé.

Ses avantages sont les suivants :

- Résolution du problème de capacité
- Amélioration de la liaison piétonne
- Desserte de l'extension ouest de la zone artisanale
- Amélioration du stationnement côté restaurant

Cette dernière étape, vu sa forte emprise sur les SDA, serait envisageable seulement dans l'hypothèse d'une éventuelle extension de la zone artisanale (voir chiffre 4.1.3).

- L'installation du carrefour à feux au débouché de la route de la Séresse (étape 1) se déroulera en quatre phases :
  - 1) Installation des infrastructures de feux d'essai (matériel provisoire) sur une période de six mois avec observation et réajustement nécessaires.
  - 2) Transmission à la DGMR du rapport d'observation sur les six mois d'essai, afin de valider la pérennisation du système.
  - 3) Installation des infrastructures de feux (matériel définitif) suite à la validation de la DGMR.
  - 4) A terme, réévaluation de la pertinence du maintien ou non de l'installation au cas où la route de la Séresse peut être déviée sur le giratoire (barreau routier ouest), dans l'hypothèse d'une extension de la zone artisanale.

## 4.3 Parcs et promenades / cimetière

### 4.3.1 Entretien des espaces verts (36.01 – 44.01)

---

- Terrains
  - Tonte du gazon des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire, représentant une surface d'environ 1'500 m<sup>2</sup>.
  - Tonte du terrain de football de Saint-Amour par le robot.

- Roulage du terrain de football de Saint-Amour et des deux terrains d'entraînement du Complexe scolaire en début de saison (mars), afin d'aplanir la surface ; traitement sélectif contre les mauvaises herbes et apport en engrais fourni 4 fois par année.
- Réfection du terrain de football de Saint-Amour par les soins d'une entreprise : les travaux habituels, consistant en la pose d'un drain favorisant l'aération des racines du gazon et d'un sursemis pour densifier le gazon, n'ont pas pu être réalisés en 2019.
- Entretien des terrains d'entraînement du Complexe scolaire par les soins d'une entreprise : les travaux habituels n'ont pas été réalisés en 2019, en raison du projet à l'étude de transformation en terrain synthétique.
- Plantations
  - Taille d'environ 15 arbres tiges de la Maison de commune et du Complexe scolaire avec une nacelle.
  - Entretien et taille des plantations du village et des extérieurs.
  - Création d'un massif de tulipes devant l'Agora pour le soutien de la campagne contre le cancer du sein.
  - Création d'un massif au carrefour des Alpes pour la fête Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC.
  - Environ 3'500 plantes fleuries, produites dans le Canton de Vaud, ont été plantées dans une vingtaine de massifs et une trentaine de bacs à fleurs durant les saisons d'hiver, de printemps et d'été.
  - Environ 50 tonnes de déchets facilement compostables ont été livrés à la compostière « La Coulette ».

#### 4.3.2 Places de jeux (44.01)

---

- Nous avons procédé à l'entretien courant de nos 5 places de jeux : Forum, Ancien collège, Verne, Guéta/Eden-Roc et Jorat.
- Place de jeux du Forum : le revêtement de sol a été réparé et des jeux usagés ont été remplacés.

#### 4.3.3 Cimetière (44.02)

---

- Taille de la haie et entretien des passages entre les tombes.
- Réalisation d'une place pour les bennes : une de déchets verts et une d'incinérables.

## 4.4 Gestion des déchets

### 4.4.1 Ramassage et collecte (45.02.01)

---

- Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le ramassage hebdomadaire des ordures ménagères en sacs taxés le mercredi est effectué par l'entreprise Transvoirie SA à Orbe.

La collaboration avec cette société se déroule à notre entière satisfaction et celle des habitants.

- La prise en charge des déchets et des recyclables à la déchetterie des Gavardes est traitée avec des entreprises privées de transport et de récupération.

#### 4.4.2 Quantités de déchets collectés (45.02.02 – 45.03)

Catégories	Quantités 2018 (en tonnes/pces)	Quantités 2019 (en tonnes/pces)	Différence (en tonnes/pces)	Différence (en %)
Aluminium	8.252	7.498	- 0.754	- 9.137
Appareils électroniques	28.656	78.451	+ 49.795	+ 173.768
Bois usagé	230.070	199.580	- 30.490	- 13.252
Bouteilles blanches (PE)	1.360	1.626	+ 0.266	+ 19.558
Capsules à café	4.440	4.008	- 0.432	- 9.729
Carton	102.540	95.660	- 6.880	- 6.709
Cuisinières (pces)	149.000	289.000	+ 140.000	+ 93.959
Déchets compostables (biodéchets)	301.540	378.140	+ 76.600	+ 25.402
Déchets encombrants	271.200	246.920	- 24.280	- 8.952
Déchets inertes	17.980	7.200	- 10.780	- 59.955
Fer blanc	76.790	76.410	- 0.380	- 0.494
Ferraille	6.666	6.956	+ 0.290	+ 4.350
Frigos et congélateurs (pces)	121.000	101.000	- 20.000	- 16.528
Huiles mélangées	-	2.392		
Ordures ménagères	360.620	375.970	+ 15.350	+ 4.256
Papier	175.540	153.980	- 21.560	- 12.282
PET	11.850	11.130	- 0.720	- 6.075
Piles et batteries	-	1.855		
Pneus déjantés	0.320	0.264	- 0.056	- 17.500
Pneus jantés	0.240	0.064	- 0.176	- 73.333
Sagex	-	0.162		
Textiles	27.825	25.151	- 2.674	- 9.610
Verre mélangé	6.500	-		
Verre trié	138.640	161.990	+ 23.350	+ 16.842

#### 4.4.3 Déchetterie des Gavardes (45.04)

---

##### 4.4.3.1 Exploitation

- Les services de la déchetterie donnent satisfaction aux utilisateurs d'ici et d'ailleurs. Les horaires d'ouverture en vigueur répondent à leurs besoins.

- Collaboration avec d'autres communes

La fréquentation de la déchetterie par les habitants des Communes de Pully et de Bourg-en-Lavaux nous procure une ressource supplémentaire ; pour l'instant, elle n'impacte pas l'organisation de l'exploitation, notamment les horaires d'ouverture.

##### 4.4.3.2 Affectation des locaux et du site

- Garage des Gavardes (anciennement des bus scolaires) :
  - Le SDIS Cœur de Lavaux loue une surface de 127 m<sup>2</sup> depuis 2014, à titre de caserne de « Détachement d'appui » (DAP).  
Cette location sera résiliée lorsque la nouvelle caserne en construction à Forel (Lavaux) sera mise en service, vraisemblablement en 2021.
  - Durant l'année 2019, nous avons mis à disposition une surface d'environ 150 m<sup>2</sup> à la Société de jeunesse de Savigny pour les besoins de la préparation de la fête Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC.
  - Nous réservons une surface du garage à l'usage de garde-meubles, en cas d'exécution forcée d'expulsion.
  - En 2019, nous avons repris l'étude d'un projet plus modeste de démolition de la ferme et construction d'un hangar froid, ainsi que d'aménagement de locaux sanitaires et de service pour les services de la voirie et des eaux dans le garage. Le projet est exposé sous chiffre 3.2.7 ci-dessus.
- Location à Belmont-sur-Lausanne :  
A compter du 1<sup>er</sup> avril 2017, nous louons un emplacement extérieur à la Commune de Belmont-sur-Lausanne pour entreposer une benne à PET, accessible en camion, en contrepartie d'un loyer ; la durée initiale du contrat était d'une année.
- Location à TEXAID Textilverwertungs AG :  
A compter du 1<sup>er</sup> décembre 2019, nous louons un emplacement extérieur de déchargement à cette société, en contrepartie d'un loyer ; la durée initiale du contrat est de 3 ans.

#### 4.4.4 Réglementation sur la gestion des déchets (21.08.05 – 45.01)

---

##### 4.4.4.1 Taxes

- Rappel : dans le cadre de l'élaboration du budget 2019, la subvention de la taxe de base, à titre de mesure d'accompagnement, a été définitivement supprimée, par manque de moyens financiers.

Dans ce contexte, il est apparu que les montants des taxes de base à l'habitant et à l'entreprise, fixés par la Municipalité le 18 novembre 2013, pourraient ne plus suffire aux nouvelles projections financières. Dès lors, ces montants ont été revus à la hausse au budget 2019, mais sous réserve d'une analyse plus précise en fin d'année 2018 pour la fixation du tarif 2019.

- A l'issue de cette analyse, la Municipalité a révisé le tarif des taxes et les mesures d'accompagnement, à travers les directives n° 1 et 2 du 28 mai 2019, comme suit :

#### **Taxes de base**

##### 1) Taxe à l'habitant

- Habitant dès l'année civile suivant le 18<sup>ème</sup> anniversaire : CHF 120.00 TTC
- Résident secondaire : CHF 120.00 TTC

##### 2) Taxe à l'entreprise

- Entreprise à domicile : CHF 120.00 TTC
- Entreprise jusqu'à 9 EPT : CHF 150.00 TTC
- Entreprise dès 10 EPT : CHF 200.00 TTC

#### **Mesures d'accompagnement**

- Naissance : 60 sacs de 17 litres
- Jeunes enfants : 60 sacs de 17 litres
- Personnes incontinentes : 60 sacs de 17 litres
- Jeunes de 18 à 25 ans en formation : Rabais de  $\frac{3}{4}$  de la taxe
- Personnes au bénéfice de prestations complémentaires : Rabais de  $\frac{3}{4}$  de la taxe

Les mesures d'accompagnement ont été étendues au 1<sup>er</sup> janvier 2019, afin de compenser la suppression de la subvention.

- Les taxes ont été facturées aux habitants et aux entreprises au mois de juillet 2019. Plusieurs signalements (mises à jour) et réclamations nous ont été adressés, auxquels nous avons répondu à satisfaction. Dès lors, la Commission communale de recours en matière d'impôt n'a pas été saisie.

#### **4.4.4.2 Contrôle**

Nous effectuons ponctuellement des contrôles de l'utilisation des sacs taxés. Le constat est satisfaisant, car les infractions sont peu nombreuses.

## 4.5 Assainissement

### 4.5.1 Station d'épuration (STEP) de Pra Charbon (46.03)

---

#### 4.5.1.1 Généralités

Hormis de l'entretien courant, il n'y a pas eu de travaux particuliers à la STEP en 2019. Son fonctionnement est satisfaisant et le rendement global est bon.

Chaque année, nous participons en principe à la journée « Bilan de l'épuration vaudoise », organisée par la Direction générale de l'environnement (DGE). Le service des eaux était présent à celle du 1<sup>er</sup> mai 2019 ; les conclusions du bilan sont consultables sur le lien suivant :

[https://www.vd.ch/fileadmin/user\\_upload/themes/environnement/eau/fichiers\\_pdf/DIREV\\_PRA/Bilans\\_2018\\_de\\_l\\_é\\_puration\\_vaudoise.pdf](https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/environnement/eau/fichiers_pdf/DIREV_PRA/Bilans_2018_de_l_é_puration_vaudoise.pdf)

#### 4.5.1.2 Bassins

- Ligne n° 1 des bassins et installations techniques
  - Vidange des bassins de biologie et de clarification pour nettoyage
  - Contrôle et vidange du brasseur
  - Nettoyage des diffuseurs d'air du bassin de biologie
  - Démontage et réglage des chaînes du racleur du bassin de clarification
- Ligne n° 2 des bassins et installations techniques
  - Vidange des bassins de biologie et de clarification pour nettoyage
  - Remplacement de toutes les membranes des diffuseurs d'air du bassin de biologie
  - Dépose et repose des pompes de recirculation du bassin de biologie pour contrôle et vidange
  - Démontage et réglage des chaînes du racleur du bassin de clarification
- Rappel : les chaînes et entraînements des racleurs des bassins de clarification devront être remplacés en 2020 et 2021.

Nous avons repoussé cet investissement pour prendre le temps de trouver un fournisseur de proximité, car les équipements actuels sont produits aux USA. Nous avons finalement pu trouver un produit fabriqué en Autriche.

Au vu du coût présumé, une demande de crédit devra vraisemblablement être présentée au Conseil communal.

Brasseur



Membranes des diffuseurs d'air



Racleur du bassin de clarification



Chaînes du racleur



#### 4.5.1.3 Centrifugeuse

Le service des eaux a effectué un contrôle visuel et un nettoyage de la centrifugeuse. En 2020, l'entreprise effectuera un grand service, avec révision complète.

#### 4.5.1.4 Dégrilleur

- Démontage, nettoyage et contrôle d'usure de la vis sans fin.
- Curage du bloc d'entrée.
- Démontage et décolmatage du brasseur de lavage du sable.
- Nettoyage et remise en route de la ventilation du local abritant le dégrilleur.

#### 4.5.1.5 Autres travaux d'entretien

- Remplacement des 2 filtres de sortie de la station de nettoyage et de 50 buses de lavage sur la ligne n° 1.
- Révision et nettoyage des 2 pompes doseuses à air.

- Remplacement du préleveur d'échantillons, endommagé lors des intempéries du 15 juin 2019 ; l'ECA a pris en charge les frais.
- Remplacement du projecteur extérieur situé à l'entrée de la STEP et pose de 2 projecteurs supplémentaires.

#### 4.5.1.6 Optimisation énergétique

- Rappel : comme mentionné dans le rapport de gestion 2017, nous avons confié l'étude énergétique de la STEP à un bureau d'ingénieurs. Cette analyse porte notamment sur le potentiel de recyclage des boues et d'optimisation du traitement des eaux usées.

Le rapport aurait dû nous être présenté en 2019 ; mais en raison d'une maladie prolongée de notre mandataire, le document n'a pas été finalisé.

- Le projet photovoltaïque sera réévalué en fonction du résultat de l'étude précitée.

#### 4.5.1.7 Taxe fédérale supplémentaire

- Comme chaque année et ceci pour rappel jusqu'en 2040, la Confédération prélève la taxe additionnelle sur les eaux usées.
- La taxe additionnelle s'élève à CHF 9.00 par habitant raccordé. Au 31 décembre 2019, il y avait 3'150 habitants raccordés.

### 4.5.2 Etat et entretien du réseau (46.02)

---

#### 4.5.2.1 Station de relevage des eaux usées du Bourg des Pilettes (parcelle RF n° 683)

- Pour donner suite au contrôle périodique des installations électriques de 2018, diverses modifications et modernisations ont été effectuées :
  - Remplacement du tableau de commande des pompes par un modèle équipé d'un démarreur électronique des pompes, afin de supprimer les problèmes de déclenchement intempestif.
  - Installation d'une plate-forme escamotable pour accéder au coffret électrique d'alimentation de la Romande Energie en toute sécurité.
  - Remplacement du flotteur de niveau par une sonde électronique, afin de supprimer les problèmes d'alarmes intempestives lorsque le flotteur se coince dans les supports des pompes.
- Révision des moteurs des 2 pompes.
- Les intempéries du 15 juin 2019 ont provoqué des dégâts à des équipements qui venaient d'être remplacés ; l'ECA a pris en charge les frais :
  - Tableau de commande des pompes.
  - Sonde électronique de niveau.

Dans le contexte de ce sinistre, il est apparu que cette station de relevage est considérée comme un bâtiment et doit être immatriculée au Registre foncier. La procédure est en cours.

#### 4.5.2.2 Station de relevage des eaux usées de la route des Cullayes (parcelle RF n° 659)

Remplacement des pompes de relevage sécatrices, car les couteaux usés provoquaient un bourrage répétitif des pompes.



#### 4.5.2.3 Quartier d'Eden-Roc : contrôle du séparatif/unitaire

Nous cherchons constamment à diminuer au maximum la présence d'eaux claires qui s'écoulent dans les eaux usées, car elles sollicitent inutilement les infrastructures ; il s'agit d'eaux parasites.

Le quartier d'Eden-Roc nous paraissait spécialement sujet à ces infiltrations lors de fortes précipitations. Un contrôle du séparatif eaux claires/eaux usées a été effectué aux abords des immeubles locatifs, par un procédé d'enfumage des canalisations.

Le résultat de cette intervention a permis de confirmer avec certitude que tous les bâtiments contrôlés sont raccordés en séparatif.

Nous poursuivrons nos investigations par des interventions sporadiques sur des bâtiments isolés, lorsque nous aurons des doutes.



#### 4.5.2.4 Entretien des canalisations et des chambres

Comme mentionné dans notre rapport de gestion 2018, des offres ont été demandées pour définir un plan d'action sur 5 ou 7 ans, relatif au curage des canalisations ainsi que des chambres du réseau public de tout le territoire communal. Nous envisageons de traiter le curage combiné des réseaux d'eaux usées (EU) et claires (EC), afin d'optimiser les coûts d'intervention.

Selon les propositions qui nous ont été présentées, nous avons opté pour un curage sur 7 ans de tout le territoire communal, moyennant une planification sectorielle. La 1<sup>ère</sup> étape a été portée au budget 2020.

Ces contrôles nous permettront d'anticiper et planifier les mesures à prendre.

#### 4.5.3 Renouvellement de canalisations et d'infrastructures (46.02)

---

- Quartier d'En Brit : assainissement et remplacement de la conduite de refoulement

Le projet est présenté dans le préavis n° 02/2019 – Demande de crédit pour l'aménagement d'un sentier public dans le quartier d'En Brit, ainsi que l'assainissement et le remplacement de la conduite de refoulement des eaux usées. Au cours de sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2019, le Conseil communal a accordé le crédit sollicité.

Les travaux ont été effectués et achevés sur les mois de mai et juin 2019, à notre entière satisfaction et celle des utilisateurs.

- Pour le surplus, il n'y a pas eu de travaux significatifs exécutés en 2019.

Forage dirigé



Fouille de la conduite de refoulement



#### 4.5.4 Extension du réseau (46.02)

---

##### 4.5.4.1 Assainissement de trois propriétés le long de la route d'Oron

Rappel : les travaux ont été réalisés et achevés à la fin de l'été 2017. Le crédit accordé a été respecté.

Une propriété s'est raccordée en 2017 et le raccordement d'une 2<sup>ème</sup> propriété s'est finalisé début 2020.

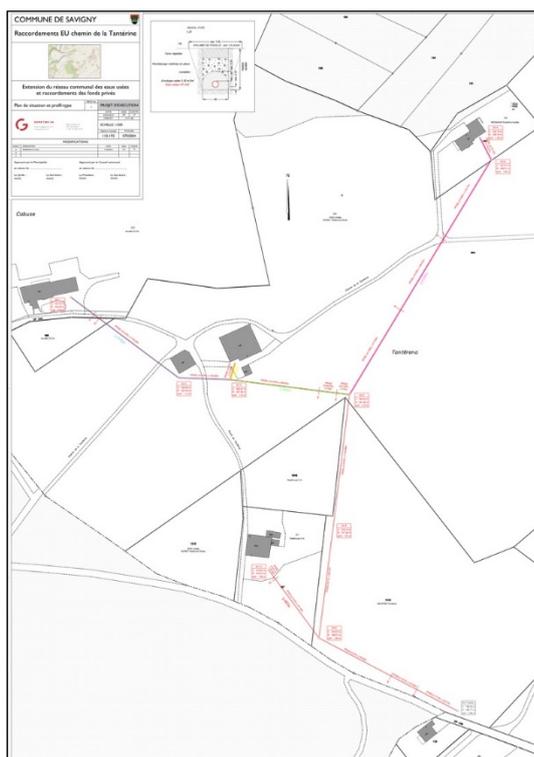
##### 4.5.4.2 Ouvrages projetés

- **Assainissement du quartier de la Tantérine et de la Cabuse**

Le projet d'assainissement de 4 propriétés dans le haut de la route de Tantérine est toujours en cours d'étude ; 4 propriétaires sont favorables à se raccorder au réseau d'eaux usées.

En cas de réalisation, le réseau communal sera prolongé d'environ 315 mètres.

Nous projetons de présenter une demande de crédit au Conseil communal dans le courant de l'année 2020.



#### 4.5.5 Installations particulières d'épuration (46.04.01)

---

La Direction générale de l'environnement (DGE) est chargée de la surveillance de la conformité des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères. Lorsque les propriétaires sont invités à assainir leurs équipements, la question du raccordement des bâtiments concernés au réseau communal se pose.

Les demandes qui nous sont présentées dans ce sens sont examinées et évaluées au cas par cas, en fonction des opportunités de l'extension du réseau dans une zone ou l'autre, ainsi que sur le plan économique/financier.

En 2019, quelques requêtes nous sont parvenues et sont en cours d'examen, tant du côté de la Municipalité que des privés.

Au 31 décembre 2019, nous comptons 28 installations individuelles d'épuration sur le territoire communal, y compris la propriété dont le raccordement sur le collecteur de la route d'Oron s'est finalisé début 2020.

## 4.6 Entretien des cours d'eau

### 4.6.1 Ruisseau de La Lutrive (47.02)

---

L'étude de la réfection du lit du ruisseau de La Lutrive depuis la route des Miguettes a été engagée. En effet, ce cours d'eau inonde régulièrement les terrains adjacents.

Le rapport du bureau d'ingénieurs mandaté nous est parvenu début 2020. Une demande d'autorisation et de subventionnement sera présentée au canton.

Selon le coût des travaux, une demande de crédit devra en outre être présentée au Conseil communal.

## 5. FORMATION / JEUNESSE / CULTURE / EGLISE

### 5.1 Association scolaire intercommunale du Jorat (ASIJ)

#### 5.1.1 Organes 2019 de l'ASIJ (52.04)

---

##### 5.1.1.1 Conseil intercommunal

###### 1) Composition

Le Conseil intercommunal est composé de 54 délégués des 10 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- 2 délégués municipaux pour la délégation fixe.
- Des délégués des conseils généraux ou communaux par fraction de 500 habitants pour la délégation variable.

Le nombre de délégués « variables » de Savigny est de 7.

###### 2) Représentation de Savigny

Délégation fixe :	– Daniel Métraux	PLR
	– Jean-Claude Rochat	PLR
Délégation variable :	– Christian Aeschlimann	PLR
	– Stefan Giardiello	PS
	– Lara Graz	LES VERTS
	– Stéphane Kay	PS
	– Sandra Klinke	LES VERTS
	– Alexandre Monod	PLR
	– Jean-Jacques Schumacher	PLR

### 5.1.1.2 Comité de direction

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi ses membres. Les représentants 2019 sont :

<b>Communes</b>	<b>Représentants</b>	
Corcelles-le-Jorat	Christophe Balissat	
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	
Jorat-Mézières	Muriel Preti	
Montpreveyres	Cristine Pasche	
Ropraz	Jérôme Porchet	
Savigny	Louis Pipoz	
Servion	Yves Boand	
Syens	Isabelle Lorenz	
Vucherens	Etienne Cherpillod	Président
Vulliens	Olivier Hähni	Vice-président

### 5.1.2 Activités 2019 du Conseil intercommunal

---

#### 5.1.2.1 Séances

Le Conseil intercommunal, organe législatif, s'est réuni à 3 reprises en 2019 :

- 12 juin : Servion
- 18 septembre : Ropraz
- 30 octobre : Jorat-Mézières

### 5.1.2.2 Objets traités

Il s'est déterminé sur les cinq préavis suivants :

N°	Objets
01/2019	Rapport des comptes et de gestion 2018
02/2019	Règlement du Conseil d'Etablissement de l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat
03/2019	Demande de crédit d'étude de CHF 37'000.00 TTC pour mise à l'enquête de la réfection de la façade sud de 1991 et la verrière, ainsi que la création d'un local externe de 20 m <sup>2</sup> au Collège du Raffort à Jorat-Mézières
04/2019	Budget 2020
05/2019	Demande de crédit de CHF 37'500.000.00 TTC pour la construction du complexe scolaire Gustave-Roud sur le site de Carrouge, Commune de Jorat-Mézières (UAPE, salle de gymnastique triple, abri de protection civile et parking)

Tous les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASIJ :

<https://www.asij.ch/cet/>

### 5.1.3 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

Libellé	ASIJ Budget 2020		ASIJ Budget 2019		ASIJ Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Administration	621'200	171'100	618'800	165'250	539'146.93	165'402.85
Finances	2'025'700	7'379'555	1'610'450	6'863'150	1'632'665.68	6'328'376.09
Domaines et bâtiments	2'651'060	159'655	2'643'350	156'800	2'452'421.44	183'944.10
Instruction publique et cultes	2'444'800	32'450	2'346'300	33'700	2'116'182.89	62'693.90
	7'742'760	7'742'760	7'218'900	7'218'900	6'740'416.94	6'740'416.94

La participation financière de notre commune se répartit de la manière suivante :

(1/2 pour le nombre d'élèves et 1/2 pour le nombre d'habitants)

**Budget ASIJ 2018** CHF 1'567'686.75

Pour 339 élèves et 3'276 habitants

**Comptes ASIJ 2018** CHF 1'510'476.90

Pour 346 élèves et 3'352 habitants

**Budget ASIJ 2019** CHF 1'627'603.90

Pour 346 élèves et 3'353 habitants

**Budget ASIJ 2020** CHF 1'660'998.60

Pour 352 élèves et 3'359 habitants

## 5.2 Bibliothèque de Savigny-Forel (56.04)

### 5.2.1.1 Rapport d'activités

Vous trouverez ci-joint le rapport 2019 de la bibliothèque publique<sup>5</sup>, rédigé par Mme Françoise Vermot, bibliothécaire, responsable du service.

### 5.2.1.2 Réseau Renouvaud

L'année 2019 a été conséquente en terme de travail pour la bibliothèque de Savigny-Forel. Il a notamment été nécessaire de migrer l'entier du catalogue (plus de 25'000 ouvrages) sur le programme de gestion des bibliothèques du Canton de Vaud : le réseau Renouvaud. Ce nouveau système interroge tous les catalogues des bibliothèques du réseau et donne un accès commun aux références de différents types de ressources.

Le projet Renouvaud a été initié suite à la décision du Canton de Vaud de quitter le réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO). A cet effet, le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC) a mandaté la BCU Lausanne pour la sortie du canton de RERO au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le groupe de coordination de la BCU Lausanne s'est alors penché sur le processus d'intégration des bibliothèques et les paramétrages de base d'Alma, système informatique cloud retenu pour Renouvaud suite à un appel d'offres.

Le principe est d'intégrer pleinement au réseau toutes les bibliothèques par la migration de leurs données tout en harmonisant un certain nombre de pratiques, comme par exemple : les règles de prêt, la mise en place de procédures et le développement de l'outil pour faciliter l'arrivée de nouveaux membres. Un des premiers outils développés a notamment permis de charger de manière semi-automatique les données des étudiants et écoliers avant chaque nouvelle rentrée scolaire.

---

<sup>5</sup> Rapport d'activités 2019 de la Bibliothèque de Savigny-Forel

Entre 2018 et 2021, ce seront plus de 50 nouvelles bibliothèques qui vont alimenter le réseau Renouvaud.

La bibliothèque du Jorat a été intégrée dans le réseau dès sa mise en service, car son catalogage partait de zéro ; en revanche, la bibliothèque de Savigny-Forel a attendu que l'outil de raccrochage pour les migrations s'affine, afin de faciliter la bascule dans le réseau Renouvaud.

### 5.3 Association du passeport vacances d'Oron-Jorat (57.05)

Dès 2018, nous participons au passeport vacances d'Oron-Jorat.

En 2019, nous avons reconduit la contribution de CHF 0.50/habitant pour les activités organisées par cette association.

## 5.4 Cultes

### 5.4.1 Statistiques (14.06.05)

---

Au 1<sup>er</sup> octobre 2019, les confessions présentes dans notre commune étaient les suivantes :

– Protestants	1'168
– Catholiques	928
– Autres confessions ou sans confession	1'235

### 5.4.2 Paroisse de Savigny-Forel (Lavaux) (58.02)

---

La Commune de Savigny a été représentée aux assemblées paroissiales ordinaires de 2019.

Elles ont lieu deux fois par année, généralement à l'issue d'un culte, dans l'un des deux villages de la paroisse, en alternance :

- Au printemps pour approuver les comptes et la gestion de l'année précédente
- En automne pour approuver le budget de l'année suivante

Elle peut également être convoquée par le conseil paroissial pour un objet particulier, mais cela n'a pas été le cas en 2019.

## 6. POLICE / DÉFENSE INCENDIE / PROTECTION CIVILE

### 6.1 Police

#### 6.1.1 Association Sécurité Est Lausannois (ASEL) (61.01)

---

##### 6.1.1.1 Conseil intercommunal

###### 1) Composition

Le Conseil intercommunal est composé de 19 délégués des 4 communes membres de l'association.

Pour rappel, chaque commune est représentée comme suit :

- Délégation fixe : 2 délégués pour chaque commune, soit un désigné par la Municipalité et un désigné par le Conseil communal.
- Délégation variable : 1 délégué supplémentaire par tranche entamée de 3'000 habitants, désigné par le Conseil communal.

Les délégués de Savigny sont au nombre de 4.

###### 2) Représentation de Savigny

- Chantal Weidmann Yenny                      Syndique                                      PLR
- Fritz Burri                                              Conseiller communal                      PLR
- David Chassot                                      Conseiller communal                      PS
- Viesturs Simanis                                      Conseiller communal                      PLR

###### 3) Activités 2019 du Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises : le 18 juin à Pully et le 20 novembre à Savigny.

Au cours de celles-ci, il a traité les préavis suivants :

N°	Objets
01/2019	Comptes 2018
02/2019	Rapport de gestion 2018
03/2019	Budget 2020
04/2019	Renouvellement du système d'information central des polices vaudoises « projet Odysée »

Tous les documents du Conseil intercommunal sont disponibles sur le site de l'ASEL :

<https://www.police-el.ch/fr/organisation/association-securite-est-lausannois/conseil-intercommunal-direction/conseil-intercommunal>

### 6.1.1.2 Comité de direction

#### 1) Composition

Le Comité de direction est composé d'un représentant par commune membre, choisi et proposé par chaque Municipalité parmi les municipaux en fonction, ainsi que du commandant. Les représentants 2019 sont :

Communes	Représentants	
Belmont-sur-Lausanne	Nathalie Greiner-Meylan	
Paudex	Gérald Fontannaz	Vice-président
Pully	Jean-Marc Chevallaz	Président
Savigny	Jean-Claude Rochat	
Commandant	Dan-Henri Weber	Secrétaire

#### 2) Activités 2019 du Comité de direction

Le Comité de direction s'est réuni à 11 reprises. Au cours de ses séances, il a notamment traité les points généraux suivants :

- Courriers des communes
- Bilans opérationnels du mois écoulé
- Situation du personnel du corps de police
- Engagement de nouveaux collaborateurs
- Assermentation de nouveaux collaborateurs
- Comptes 2018
- Planification des séances du Conseil intercommunal
- Préavis pour le Conseil intercommunal
- Proposition des promotions
- Rapport pour l'achat d'un véhicule banalisé
- Rapport pour le renouvellement périodique des véhicules
- Remise des diplômes et patelettes aux promus
- Budget 2020
- Sujets spécifiques à chaque Municipalité

#### 6.1.1.3 Divers

- Les transformations et la mise en conformité du bâtiment abritant le poste de police à Pully :  
Les travaux ont débuté en mars 2018 et en raison du percement des voûtes au sous-sol, la fin de ceux-ci a été reportée au début de l'été 2019.

Pour mémoire, le Conseil communal de Pully avait accordé un crédit à cet effet le 15 mars 2017 d'un montant de CHF 2'450'000.00.

Le but principal de ces transformations était d'obtenir l'accréditation cantonale du corps de la Police Est Lausannois. Celle-ci a été obtenue en automne 2019 et officiellement lors la cérémonie du 9 décembre 2019 organisée par le Conseil d'Etat.

- Le 28 mars 2019 s'est tenue la cérémonie des trois Corps sécuritaires à Pully, soit : Police Est Lausannois (PEL), Organisation de protection civile (ORPC) Lausanne-Est (dernière année sous cette forme), Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Ouest-Lavaux.

Cette cérémonie s'est déroulée à Pully et a notamment permis de remercier et féliciter des collaborateurs méritants ou sur le départ, d'officialiser la promotion à des grades supérieurs par leur prestation de serment et d'accueillir de nouveaux collaborateurs. Concernant la PEL, 3 agents et 5 collaborateurs ont été assermentés.

- La PEL a fait l'acquisition d'un Truecam radar portatif laser.
- Un véhicule d'intervention, prévu au budget 2019 pour un montant de CHF 70'000.00, a été remplacé. Le choix s'est porté sur un Skoda Octavia, au prix de CHF 59'049.00, déduction faite de la reprise.
- La PEL a été fortement sollicitée durant la période estivale pour la mise à disposition de plusieurs collaborateurs, afin de renforcer les effectifs de sécurité pour les grandes manifestations qui se sont déroulées, dont notamment la fête Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC, la Fête des vigneron et le Montreux Jazz Festival.

Pour la fête Savigny 2019 – 100<sup>ème</sup> FVJC, la PEL a mis à disposition 2 agents en semaine et 3 à 4 le week-end, en plus des effectifs de la gendarmerie. Vous trouverez ci-dessous quelques chiffres de cette manifestation :

- 528 heures consacrées spécifiquement à la fête
- 25 collaborateurs ont travaillé sur le site
- 7'000 éthylo-tests préventifs
- 6 interdictions de périmètres
- 5 accidents de la circulation
- 4 vols dans des roulettes
- 2 accidents lors du cortège du dernier jour
- Renouvellement du Système d'information central des polices vaudoises : projet Odyssée  
Le projet Odyssée vise à remplacer plusieurs applications informatiques (JEP/GRAPHITE/SINAP) pour lesquelles le fournisseur actuel n'assure plus de maintenance. Ce projet, qui devait démarrer en 2020, ne pourra être réalisé qu'après avoir été approuvé par l'ensemble des entités policières vaudoises. Il s'agit par ailleurs de se mettre en conformité avec la Norme e-CH-0051, édictée par la Confédération, qui fixe les normes de la cyberadministration et plus particulièrement le traitement de la communication.

Le coût total a été devisé à CHF 23 millions, qui seront partagés à 50% entre le canton et communes. La participation de l'ASEL se situe à CHF 497'000.00, étant rappelé qu'elle dispose d'un fonds spécial de CHF 400'000.00 (compte au bilan) destiné au renouvellement informatique. Les coûts pérennes quant à eux seront de CHF 100'000.00/an, dont il convient de soustraire les CHF 24'000.00/an payés à ce jour, impliquant ainsi une augmentation annuelle de CHF 76'000.00. Des discussions sont encore en cours avec le canton au sujet de la répartition du financement.

Le préavis relatif à ce projet a été accepté à l'unanimité par le Conseil intercommunal au cours de la séance du 19 novembre 2019.

## 6.1.2 Activités de la Police Est Lausannois (61.08-10)

### 6.1.2.1 Interventions à Savigny

<b>Interventions</b>	<b>2019</b>	<b>Delta 2018</b>
Interventions de police-secours	257	+ 1
Patrouilles préventives	4'824	+ 779
Prévention à l'école	174	- 95
Dénonciations judiciaires	24	- 9
Contrôles de circulation	275	+ 180
Accidents de la circulation avec arrangement à l'amiable	23	+ 5
Accidents de la circulation avec dommages matériels	9	- 2
Accidents de la circulation avec lésions corporelles	8	+ 6
Accidents de la circulation mortels	0	0
Ivresse au volant, sans accident, (0.25-0.39 mg/i)	5	+ 3
Ivresse au volant, sans accident, (dès 0.40 mg/l)	0	0
Ivresse au volant, avec accident	1	+1
Accidents avec fuite	7	+4

### 6.1.2.2 Contrôles de vitesse à Savigny

- En 2018, la Police Est Lausannoise a procédé à des contrôles radar sur diverses artères différentes, dont le résultat est le suivant avec comparaison sur l'année précédente :

	2019	Delta 2018
Nombre de contrôles	117	+ 22
Nombre de véhicules contrôlés	71'455	+ 18'443
Contraventions	8'000	+ 1'296
Dénonciations à la Préfecture	356	+ 53
Dénonciations au Ministère public	43	- 18

- Les vitesses maximales enregistrées ont été les suivantes :
  - 50 km/h : 92 km/h à la route de Lutry
  - 60 km/h : 83 km/h à la route de la Claie-aux-Moines
  - 80 km/h : 113 km/h à la route de Lutry
- Radar pédagogique

Tout comme plusieurs citoyens qui se sont adressés à nous, nous constatons que certains axes posent problème de manière malheureusement récurrente.

Aussi, nous examinons et évaluons diverses solutions, afin de prévenir et/ou réprimer ces situations ; les mesures envisagées devront répondre à des critères de dissuasion, d'efficacité, de faisabilité et de coût.

Dans le contexte de cette réflexion, 2 radars pédagogiques supplémentaires ont notamment été installés en 2019 à la route d'Oron, dans les 2 sens.

### 6.1.2.3 Prévention

- Durant l'année scolaire 2018-2019, les spécialistes de la prévention routière ont dispensé quelque 171 heures d'enseignement à 119 classes primaires et secondaires, du 1<sup>er</sup> au 11<sup>ème</sup> cycle HarmoS de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Savigny.

Ci-dessous, le flyer de prévention remis aux parents lors de la rentrée scolaire au sujet du stationnement aux abords des écoles :



- Tout comme en 2018, des cours théoriques et pratiques ont été dispensés au Jardin de la circulation de la Vallée de la Jeunesse, infrastructure mise gracieusement à la disposition de la Police Est Lausannoise par la Police municipale de Lausanne. Ces leçons, données aux élèves de 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> HarmoS, ont permis aux intervenants de rencontrer plus de 280 écoliers scolarisés sur les 4 communes.



- Dans le cadre de la « délinquance juvénile » (prévention des délits), des cours ont été dispensés aux élèves de 8<sup>ème</sup> année. 15 classes ont ainsi été sensibilisées entre Pully et Savigny. Ce cours, donné sur deux périodes, traite de la problématique des vols à l'étalage, des dommages à la propriété (tags et graffitis), du littering, des insultes, du harcèlement et de tout ce qui est lié à l'image numérique.



### 6.1.3 Défenses publiques (61.10)

---

En 2019, aucune demande de défense publique n'a été déposée auprès du Juge de paix du district de Lavaux-Oron.

### 6.1.4 Police des chiens (62.03.12)

---

A fin 2019, notre commune recensait 289 chiens, dont 5 d'une race potentiellement dangereuse, soit : 3 « American Staffordshire Terrier » et 2 « Rottweiler ».

## 6.1.5 Police du commerce et des manifestations

### 6.1.5.1 Liste des commerces et établissements publics au bénéfice d'une licence (67.04)

Commerces et établissements publics	Type de licence
Boulangerie Duvoisin Sàrl route de la Claie-aux-Moines 20	Débit de boissons alcooliques à l'emporter
Café crêperie Savignoise route de Mollie-Margot 1	Café-restaurant
Coop Société coopérative route des Miguettes 2	Débit de boissons alcooliques à l'emporter
Denner Satellite place du Forum 2	Début de boissons alcooliques à l'emporter
Gentlemen Brewers chemin de Geffry 7, box n° 46	Débit de boissons alcooliques à l'emporter
Hotel Les Alpes route d'Oron 1	Hôtel avec restauration
Restaurant de la Claie-aux-Moines route de la Claie-aux-Moines 23	Café-restaurant
Restaurant du Chasseur route des Cullayes 2	Café-restaurant
Restaurant Saint-Amour chemin de la Branche 34	Café-restaurant
Restaurant Yuan Ming Yuan route de la Roche 6	Café-restaurant
The Bread Box chemin de Geffry 7, boîtes n° 44 et 45	Café-restaurant

### 6.1.5.2 Autorisations communales (14.02.03 – 21.08.01 – 43.09 – 67.06)

Vous trouverez ci-dessous la liste des autorisations communales délivrées :

Types d'autorisation	2018	2019
Permis temporaires pour la vente de boissons alcooliques à consommer sur place	23	33
Lotos	1	1
Tombolas	11	11
Loteries	1	0
Autorisations de police diverses (vente et distribution de matériel sur la voie publique, stand d'information, course pédestre, fête foraine, etc.)	14	20
Appareils automatiques (boissons froides sans alcool, cigarettes, essence)	5	0
Procédés de réclame	2	0
Impôt sur les divertissements (billets d'entrée)	5	4

## 6.2 Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux

### 6.2.1 Collaboration (65.01/02)

---

- En vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux est une entente intercommunale, au sens des articles 109a et suivants de la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC – BLV 175.11), entre les communes de :
  - Bourg-en-Lavaux
  - Chexbres
  - Forel (Lavaux)
  - Puidoux
  - Rivaz
  - Savigny
  - Saint-Saphorin (Lavaux)
- Le SDIS Cœur de Lavaux est présidé par une commission consultative du feu, nommée au début de chaque législature. Elle est composée de 12 membres, soit : 1 municipal par commune, le commandant et 4 membres de l'état-major. La présidence et la vice-présidence sont assumées par des municipaux.

Le président de la commission consultative du feu de la législature 2016-2021 est M. Jean-Rémy Chevalley, Municipal à Puidoux.

### 6.2.2 Missions et organigramme

---

- Les missions confiées au SDIS Cœur de Lavaux sont nombreuses et variées, soit notamment :
  - Lutte contre le feu
  - Inondations
  - Sauvetage de personnes et d'animaux
  - Traitement des pollutions de faible importance
  - Prévention contre le feu
- Le détachement de premier secours (DPS) est le premier échelon d'intervention du SDIS et regroupe environ 50 pompiers volontaires.

Pour accomplir ses missions, le DPS dispose de 2 sites opérationnels situés à Forel (Lavaux) et à Cully.
- Le détachement d'appui (DAP) intervient en renfort du DPS sur les événements de grande ampleur. Le SDIS Cœur de Lavaux compte 4 sections DAP, localisées sur les Communes de Bourg-en-Lavaux, Forel (Lavaux), Puidoux et Savigny.

### 6.2.3 Locaux

---

Le SDIS Cœur de Lavaux dispose des locaux suivants :

- Caserne DPS : chemin du Vigny à Cully
- Caserne principale du DPS : route de Vevey à Forel (Lavaux)
- Caserne DAP hydraulique : chemin des Chaux à Puidoux
- Caserne DAP : route de la Claie-aux-Moines à Savigny

La caserne DAP de Savigny a été créée dans le garage de la déchetterie des Gavardes. Elle sert de caserne de décharge d'une part et de caserne principale pour les JSP (Jeunes sapeurs-pompiers).

### 6.2.4 Activités et interventions (65.07)

---

Vous trouverez ci-joint le rapport d'activités 2019 du SDIS Cœur de Lavaux<sup>6</sup>.

### 6.2.5 Coûts

---

La convention d'entente intercommunale, ratifiée par tous les conseils communaux et le Conseil d'Etat en date du 18 décembre 2013, prévoit que les frais du SDIS Cœur de Lavaux sont répartis comme suit :

- 50% selon le nombre d'habitants de chaque commune
- 50% selon la valeur immobilière des biens immobiliers assurés auprès de l'ECA

## 6.3 Protection civile

### 6.3.1 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux (66.02)

---

L'ORPC de Lavaux a été officiellement dissoute le 4 décembre 2019, au profit de l'ORPC de Lavaux-Oron, constituée officiellement le 6 juin 2018 (date de l'approbation des statuts de l'Association intercommunale par le Conseil d'Etat).

### 6.3.2 Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux-Oron (66.02)

---

#### 6.3.2.1 Association intercommunale

- A forme de l'article 40 de ses statuts, l'Association intercommunale de l'ORPC du district de Lavaux-Oron (ORPC de Lavaux-Oron) a disposé d'un délai d'une année, soit jusqu'au 6 juin 2019, pour mettre en place sa nouvelle organisation.

---

<sup>6</sup> Rapport d'activités 2019 du Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) Cœur de Lavaux

---

- Ainsi, elle s'est formellement constituée comme suit :
  - 6 juin 2018 (pour mémoire)  
Approbation des statuts de l'Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron par le Conseil d'Etat.
  - 14 juin 2018  
Assemblée constitutive et assermentation des délégués du Conseil intercommunal.
  - 6 décembre 2018  
1<sup>ère</sup> assemblée du Conseil intercommunal.

### 6.3.2.2 Composition 2019 des organes de l'Association ORPC de Lavaux-Oron

#### 1) Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal est composé de 34 délégués et de 17 suppléants, émanant des 17 communes membres.

Chaque commune a un délégué de la Municipalité avec droit à 1 voix et un délégué du Conseil général ou communal avec droit à un nombre de voix en fonction de la population de la commune, arrêtée au 31 décembre de l'année précédant le début de la législature ; le délégué du législatif dispose d'une voix pour mille habitants ou tranche de mille entamée, soit 4 voix pour Savigny.

Les délégués de Savigny sont :

- Jean-Claude RoCHAT                      Municipal                      PLR
- Laurence Libal                              Conseillère communale      PLR

#### 2) Comité de direction

Le Comité de direction est composé de 9 membres élus par le Conseil intercommunal. Il est composé comme suit :

Communes	Représentants	
Belmont-sur-Lausanne	Nathalie Greiner-Meylan	
Chexbres	Jean-Michel Conne	
Jorat-Mézières	Roland Galley	
Lutry	Kilian Duggan	
Maracon	Jean-Claude Serex	
Oron	Danielle Richard-Martignier	
Paudex	Gérald Fontannaz	
Pully	Jean-Marc Chevallaz	Président
Savigny	Daniel Métraux	Vice-président

### 6.3.2.3 Objets traités par le Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal s'est réuni à 3 reprises, les 11 avril, 20 juin et 26 septembre 2019. Il a traité les préavis suivants :

N°	Objets
01/2019	Règlement du personnel
02/2019	Indemnités et rémunération des membres du Comité de direction pour la période 2018-2021
03/2019	Indemnités et rémunération des conseillères et conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2018-2021
04/2019	Compétences des dépenses financières du Comité de direction en matière de crédits complémentaires pour la période 2019-2021
05/2019	Autorisation générale de plaider à accorder au Comité de direction pour la période 2019-2021
06/2019	Budget 2020

### 6.3.2.4 Activités et interventions

Nous vous remettons ci-joint le rapport de gestion 2019 de l'ORPC de Lavaux-Oron<sup>7</sup>.

### 6.3.2.5 Coûts

- Le coût annuel 2019 par habitant s'est élevé à CHF 25.50, y compris une contribution unique de CHF 2.00/habitant pour l'aménagement de nouveaux locaux.
- La participation 2020 par habitant a été budgétisée à CHF 23.50.

### 6.3.3 Abris de protection civile (66.01-05)

- En date du 12 juin 2019, le Conseil d'Etat a adopté un nouveau règlement sur les ouvrages de protection (ROP – BLV 520.21.1), entré en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2019.

Ce texte détermine l'obligation de construire des abris de protection civile, le maintien de la pleine valeur des ouvrages de protection, leur modernisation et leur utilisation d'une part et les modalités concernant les contributions de remplacement d'autre part.

Par rapport à la réglementation qui prévalait jusqu'à présent, il apporte les modifications essentielles suivantes :

- L'article 8 modifie la responsabilité des contrôles de conformité et périodiques des abris.
- L'article 14 traite de la responsabilité de l'entretien des constructions.

---

<sup>7</sup> Rapport de gestion 2019 de l'Organisation régionale de protection civile (ORPC) de Lavaux-Oron

Il en résulte que les compétences communales ont été largement supprimées au profit du Service de la sécurité civile et militaire et de la protection civile.

Néanmoins, l'article 20 ROP maintient la possibilité d'utiliser les abris publics à des fins étrangères à la protection civile, à condition qu'ils restent utilisables par la protection civile dans un délai de 24 heures.

- Abri de protection civile du chemin de la Guéta 1
  - Les extérieurs ont fait l'objet de dommages à la propriété et de vandalisme en novembre/décembre 2019.
  - Les défauts constatés sur les installations électriques lors du contrôle périodique du 20 août 2018 ont été supprimés en 2019.

- Abri de protection civile de la route de la Roche 4

Un contrôle périodique du Service de la sécurité civile et militaire, planifié au mois de septembre 2019, a été effectué au mois de janvier 2020 ; il a mis en évidence quelques réparations à effectuer.

Celles-ci seront gérées par ce service, conformément au nouveau ROP.

- Pour le surplus, nous n'avons pas effectué de travaux significatifs d'entretien dans les abris publics de protection civile en 2019.

A l'avenir et en référence au nouveau ROP, la commune n'entreprendra plus de travaux d'entretien dans les abris publics.

## 7. AFFAIRES SOCIALES

### 7.1 Action sociale / Aide sociale

#### 7.1.1 Facture sociale (70.02)

---

- Le montant de notre participation à la facture sociale 2018, communiqué en octobre 2019, s'est élevé à CHF 2'856'710.00, alors que les acomptes se sont élevés à CHF 2'542'393.00, soit une différence à notre charge de CHF 314'317.00.
- La participation prévisionnelle de notre commune à la facture sociale 2020, communiquée en novembre 2019, a été fixée à CHF 2'921'687.00, alors que la participation prévisionnelle 2019 s'élevait à CHF 2'696'073.00.
- Remarques :
  - L'accord négocié entre le canton et les communes prévoit que dès 2016, seul un tiers des augmentations des montants compris dans la facture sociale par rapport à l'année 2015 sont à charge des communes. Cet accord est stipulé à l'article 17a alinéa 1 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF – BLV 850.01), qui dispose que : *Dès l'année 2016 et pour les années suivantes, le montant qui dépasse les dépenses de l'Etat engagées en vertu de l'article 15 de la présente loi par rapport au décompte de l'année 2015 n'est à la charge des communes qu'à raison d'un tiers (33.3%).*
  - C'est ainsi que la facture sociale basée sur le budget 2020 a été calculée, à savoir : l'équivalent de la facture sociale 2015 a été mis à charge des communes, auquel s'ajoute le tiers de l'écart entre les dépenses nettes de l'Etat inscrites au budget 2020 et celles qui résultent des comptes 2015.

#### 7.1.2 Association régionale pour l'action sociale (ARAS) (71.05)

---

- Les comptes 2018 de l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) Est lausannois-Oron-Lavaux se sont finalement bouclés avec un excédent de recettes de CHF 11'714.60, au lieu du déficit budgétisé de CHF 204'700.00.
- Le déficit budgétisé par l'ARAS pour 2020 se monte à CHF 72'000.00. Il correspond à l'excédent qui pourrait être mis à charge des communes ; mais si nécessaire, il sera financé d'abord par les fonds de réserve.
- Notre participation 2018 au financement des agences d'assurances sociales s'est élevée à CHF 14.59 par habitant, alors qu'elle avait été budgétisée à CHF 15.90 par habitant.
- Pour 2020, la participation budgétisée s'élève à CHF 16.15 par habitant, alors qu'en 2019 elle était budgétisée à CHF 15.15.

## 7.2 Santé publique

### 7.2.1 Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD) (73.03)

---

- Conformément au principe de financement énoncé à l'article 18 de la Loi du 6 octobre 2009 sur l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD – BLV 801.11), l'Etat et les communes financent subsidiairement et paritairement les prestations d'aide et de soins à domicile fournies par les centres médico-sociaux (CMS) placés sous la responsabilité des associations ou fondations régionales d'aide et de soins à domicile.
- L'article 17a alinéa 1 de la Loi du 24 novembre 2003 sur l'organisation et le financement de la politique sociale (LOF – BLV 850.01), cité sous chiffre 7.1.1 ci-dessus, est applicable à la répartition des coûts de l'AVASAD ; ainsi, dès 2016, seul un tiers des augmentations des montants AVASAD compris dans la facture sociale par rapport à l'année 2015 sont à charge des communes.
- En 2019, la participation communale à l'AVASAD s'est élevée à CHF 92.00/habitant, tandis que celle de 2018 s'est élevée à CHF 94.00/habitant.
- Dès 2020, en application de la convention signée en septembre 2018 entre les associations faîtières des communes et le Conseil d'Etat, le canton sera l'unique financeur public de l'AVASAD, en contrepartie d'une bascule de 1.5 point d'impôt (voir préavis n° 07/2019 – Arrêté d'imposition pour les années 2020 et 2021).

### 7.2.2 Aide et soins à domicile (73.03)

---

Notre commune est rattachée au Centre médico-social (CMS) d'Oron.

### 7.2.3 Plan canicule (73.04)

---

Le plan canicule, mis en place en 2009 sous l'égide du canton (voir rapport de gestion 2009, chiffre 7.2.5), a été reconduit en juin 2019.

Il a été déclenché par le Préfet du district de Lavaux-Oron du 24 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2019 et la protection civile a été mobilisée. A cet effet, les personnes vulnérables ont été contactées par téléphone et/ou par des visites ; aucun problème majeur n'a été relevé.

## 7.3 Exécution forcée d'expulsion (74.03)

- En 2019, le Juge de paix du district de Lavaux-Oron a rendu 3 ordonnances d'expulsion. Comme les locataires se sont exécutés, nous n'avons pas eu à intervenir.
- Le 1<sup>er</sup> septembre 2018, la Loi du 28 février 1956 sur les communes (LC – BLV 175.11) a été modifiée par l'adjonction des articles 2a et 2b.

Ces dispositions introduisent une base légale sur les deux points suivants :

- Elles fixent la durée de conservation des biens abandonnés par les locataires expulsés.

- Elles mettent à charge du locataire, par le truchement de la commune, les frais d'enlèvement et de transport depuis le trottoir, de conservation (garde-meubles), de vente ou de destruction.

Ces règles ont le mérite de combler un vide juridique qui était sujet à interprétation, notamment quant à la durée de conservation des biens et les modalités pour s'en séparer sans risque. En revanche, les frais de transport jusqu'au garde-meubles communal sont désormais à la charge de la commune (en présence d'un locataire potentiellement insolvable), alors qu'auparavant ils incombaient au bailleur.

## 7.4 Registre des entreprises (75.03)

- Le registre communal des entreprises, commerces et indépendants est tenu, conformément aux articles 7c à 9b de la Loi du 31 mai 2005 sur l'exercice des activités économiques (LEAE – BLV 930.01), relayés par l'article 119 du Règlement général de police du 26 juin 2013 de l'Association de communes « Sécurité Est Lausannois ».

La perspective de la réception des entreprises, organisée le 6 février 2019 au Forum, nous a donné l'impulsion de procéder à une mise à jour approfondie de ce registre.

Cette mise à jour a encore été affinée lorsque nous avons facturé la taxe de base des déchets.

- Dans le contexte de la révision 2016 de la LEAE, le canton avait remis sur le métier un projet de plate-forme canton/communes des entreprises.

Celle-ci a enfin été mise en exploitation au mois de juin 2019. Elle est baptisée SITI et nous a rendu de précieux services, car elle est liée aux registres fédéraux IDE (numéro d'identification des entreprises) et REE (registres des entreprises et des établissements), conformément à l'article 9b LEAE. Ces outils sont performants.

## 7.5 Association Accueil Petite Enfance Réseau d'Oron (APERO)

### 7.5.1 Communes membres (76.02)

Corcelles-le-Jorat	Ropraz
Essertes	Savigny
Forel (Lavaux)	Servion
Jorat-Mézières	Syens
Maracon	Vucherens
Montpreveyres	Vulliens
Oron	

## 7.5.2 Organes 2019

---

### 7.5.2.1 Assemblée générale

Elle est composée d'un représentant de chaque membre. Les communes membres désignent leur délégué.

En 2019, l'assemblée générale était composée de 13 membres.

Le délégué de Savigny à l'assemblée générale est M. Daniel Métraux, Municipal.

### 7.5.2.2 Comité directeur

Le Comité directeur est composé des membres suivants :

Communes	Représentants		
Forel (Lavaux)	Olivier Kaeser	Municipal	Président
Jorat-Mézières	Muriel Prédi	Municipale	
Oron	Romain Richard	Municipal	
Savigny	Louis Pipoz	Municipal	Vice-président
Servion	Yves Boand	Municipal	
	Patricia Grossglauser	Déléguée	
	Anne-Cécile Uldry	Déléguée	

## 7.5.3 Activités 2019

---

- L'assemblée générale s'est réunie à trois reprises en 2019 :
  - 19 février : Servion
  - 25 juin : Syens
  - 2 octobre : Vucherens
- L'assemblée générale a traité et accepté les préavis suivants :
  - Comptes 2018
  - Budget 2020
  - Modification des statuts et Règlement des indemnités du Comité de l'association

Les publications de l'APERRO sont disponibles sur le site :

[https://www.reseau-aperro.ch/net/net\\_aperro.asp?NoOFS=8101&Sty=&NumStr=45&lr=G](https://www.reseau-aperro.ch/net/net_aperro.asp?NoOFS=8101&Sty=&NumStr=45&lr=G)

#### 7.5.4 Récapitulation des comptes et budgets de fonctionnement

---

Libellé	APERO Budget 2020		APERO Budget 2019		APERO Comptes 2018	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Structures d'accueil	8'302'804	6'071'000	8'701'900	6'739'500	7'596'620	5'859'066
Accueillantes en milieu familial	2'218'446	1'593'000	2'226'950	1'757'000	1'882'529	1'623'322
Réseau APERO	651'250	3'508'500	566'080	2'998'430	560'715	2'557'476
	11'172'500	11'172'500	11'494'930	11'494'930	10'039'864	10'039'864

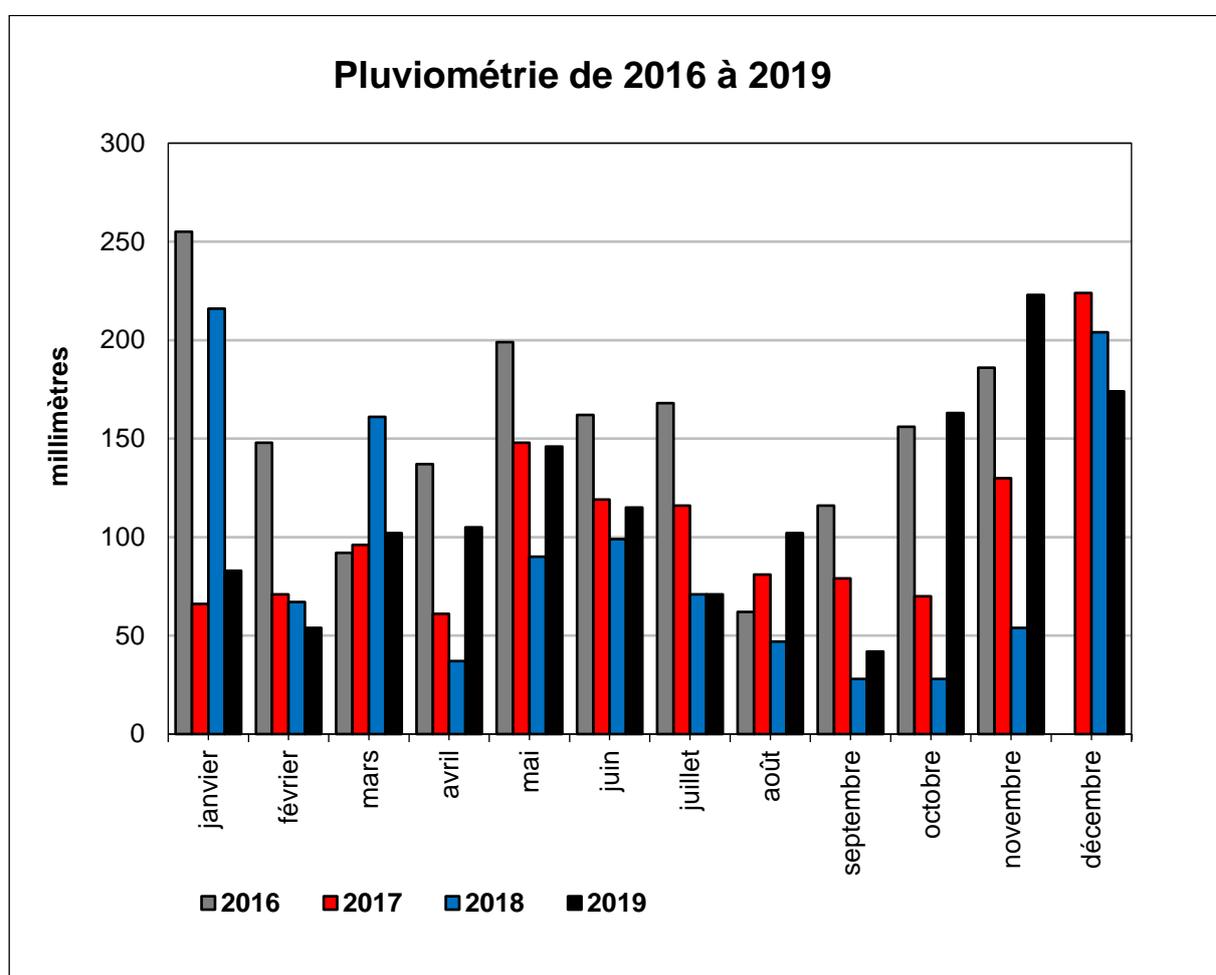
## 8. SERVICE DES EAUX

### 8.1.1 Approvisionnement en eau potable (81.04.01/02 – 81.06.01)

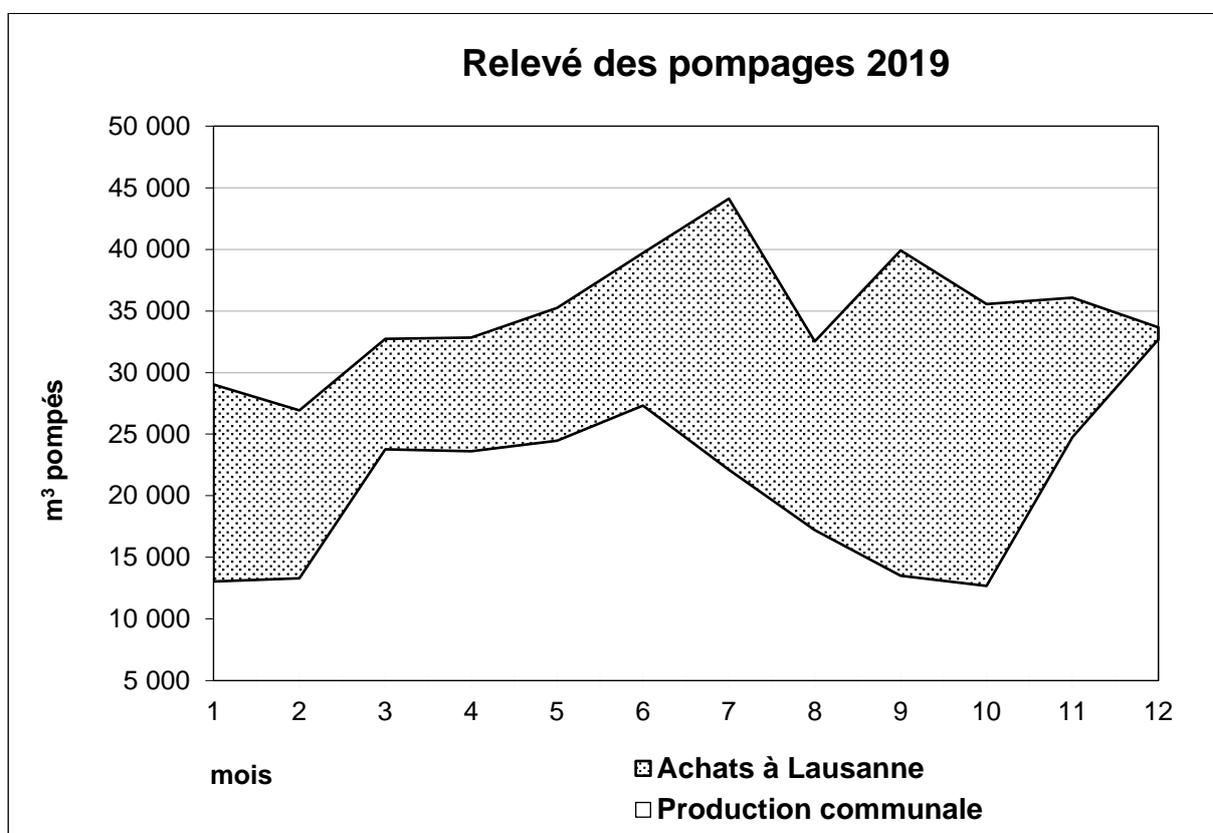
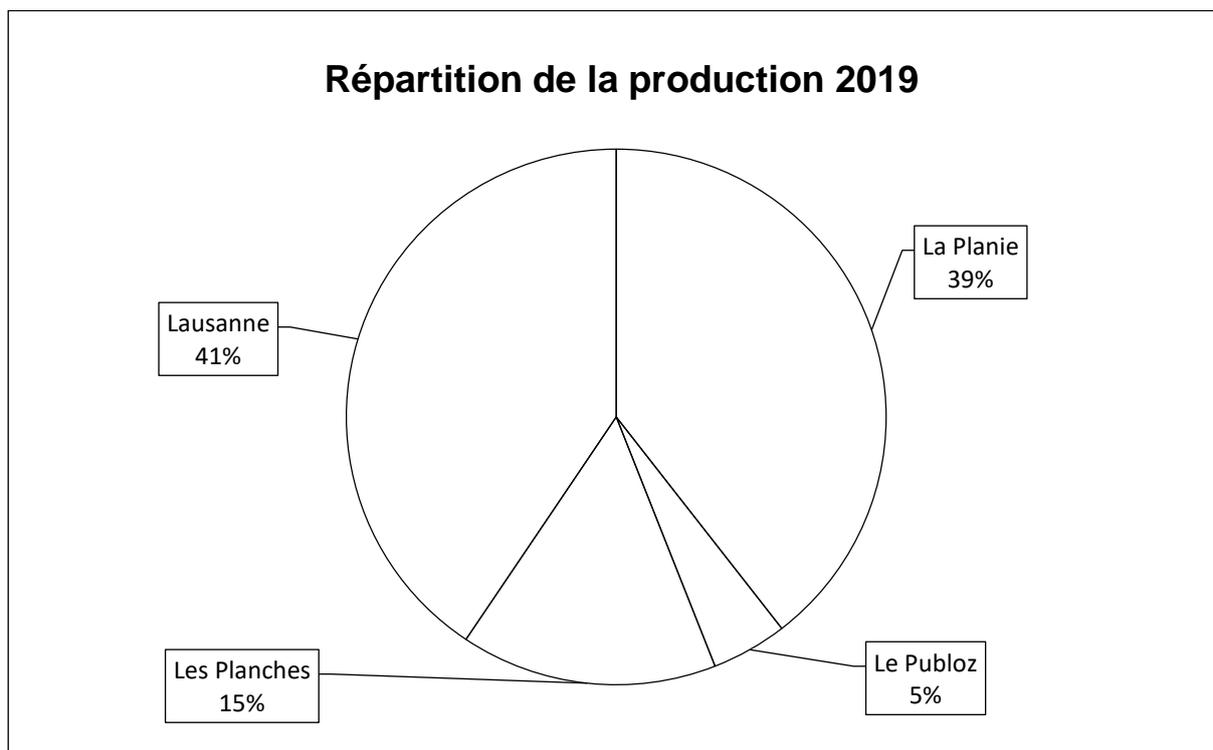
#### 8.1.1.1 Production d'eau

Comme chaque année, nous vous remettons en annexe le tableau des comptages d'eau de l'année écoulée<sup>8</sup>, comportant également le résultat des années précédentes pour permettre une comparaison.

Les graphiques ci-dessous illustrent les données de ces résultats.



<sup>8</sup> Tableau des comptages d'eau de 2014 à 2019



Comme en 2018, la production de l'année 2019 a été inférieure à la moyenne ; il y a eu une longue période d'étiage. Le graphique du relevé des pompages montre que nous avons dû acheter à Lausanne un peu plus de 40% de l'eau distribuée ; cette situation est pratiquement similaire à l'année 2018. Les conditions hydrologiques nous ont principalement pénalisés : le déficit de nos ressources s'est présenté à partir du mois de juin et s'est prolongé jusqu'en novembre ; c'est seulement à ce moment-là que le niveau de nos captages s'est amélioré.

Le déficit de nos sources n'avait pas été totalement compensé en début d'année 2019, de sorte que nous avons dû acheter une partie de notre eau à Lausanne depuis le mois de janvier.

La pluviométrie est une indication de la quantité de pluie tombée, mais elle n'est pas proportionnellement liée à la production de nos sources. Des averses extrêmes ne sont pas utiles, car le terrain n'a pas le temps d'absorber ; donc, l'eau s'évacue en ruissellement de surface.

Nous avons sollicité la collaboration de la population en lui adressant un avis de sensibilisation au mois de juillet, levé à fin 2019.

### 8.1.1.2 Analyse des résultats des comptages 2019

- La différence entre le relevé des pompages + achats d'eau et le relevé des compteurs s'explique comme suit :
  - Contrôle de bornes hydrantes : environ 200 m<sup>3</sup> à 500 m<sup>3</sup>.
  - Réservoir de l'Erbenaz : vidange de 300 m<sup>3</sup>.
  - Purge du réseau, entretien, réparation de fuite : environ 500 m<sup>3</sup> à 1'000 m<sup>3</sup>.
  - Diverses ruptures de conduites : en 24 heures, elles peuvent engendrer un débit de 150-500 m<sup>3</sup> selon l'importance.

En 2019, les fuites avérées ont représenté un volume de 2'450 m<sup>3</sup> ; ce résultat nous conforte dans la nécessité de privilégier un entretien de qualité de notre réseau.

Malgré les moyens à disposition, le réseau demeure sujet à des fuites qui ne sont pas détectées ; notamment sur les tronçons privés. L'équipement public n'est pas en reste et a aussi ses points vulnérables : par exemple l'étanchéité des canalisations, des vannes, etc.

  - Nous avons constaté que de l'eau est prélevée de manière sauvage sur des bornes hydrantes lors de travaux routiers ou autres, sans que l'entreprise ne s'annonce.
- Les fuites sont détectées par les moyens suivants :
  - Le téléphone d'un particulier.
  - Le contrôle visuel par notre service des eaux.
  - Le contrôle journalier de la consommation d'eau par le système de télégestion et la localisation d'éventuelles fuites par les 59 détecteurs fixes installés sur le réseau.
  - Le contrôle auditif par le service des eaux lors des relevés des compteurs.

### 8.1.1.3 Développement de la production d'eau de boisson

- Rappel : en 2018, la Municipalité avait validé un mandat d'étude à un bureau spécialisé en la matière pour évaluer le potentiel d'amélioration des captages de nos sources, notamment la galerie n° 26 de la source des Planches d'une part et de trouver de nouvelles ressources d'autre part.

- Un rapport a été déposé au mois d'août 2019 et met en évidence les éléments suivants :

#### 1) Evaluation de la source des Planches : possibilité de recaptage et d'assainissement

Selon la conclusion du rapport, le recaptage est possible. Cependant, le ratio entre le coût des travaux et le bénéfice d'exploitation (débit d'eau) n'est pas favorable.

En effet, il s'agirait de réaliser des drains captants en amont des sources de pollution potentielle, soit en zone forestière. Il en résulte que le bassin d'alimentation visé s'en trouverait probablement réduit. Ainsi, le maintien ou l'augmentation du débit d'exploitation actuel ne pourrait donc pas être garanti par cette opération.

#### 2) Evaluation des ressources communales :

- Amélioration des captages existants : au vu de la densité des ouvrages actuels, les opérations de recaptage ne sauraient apporter une augmentation significative des débits d'exploitation à l'échelle de la commune.
- Exploitation de nouvelles ressources : cette solution ne peut être envisagée sans un effort financier conséquent en termes d'investigation préliminaire, puis éventuellement de réalisation des infrastructures de raccordement et corollairement de délimitation des zones S. Là également, le ratio entre le coût des infrastructures nécessaires et le bénéfice d'exploitation (débit d'eau) n'est pas favorable.

Cela étant, le rapport fait tout de même état d'une option pour capter une nouvelle ressource par forage, à un rapport coût/ressource a priori acceptable ; cette possibilité est en cours de réflexion durant l'année 2020.

### 8.1.2 Qualité de l'eau (81.07.01/02)

---

- Les résultats des analyses bactériologiques, microbiologiques et chimiques ont dans l'ensemble été conformes aux normes en vigueur. Vous trouverez ci-joint l'information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019<sup>9</sup>, diffusée sur le site internet de la commune et aux piliers publics.

L'eau de boisson est assujettie à la législation sur les denrées alimentaires ; à ce titre, elle fait l'objet d'un autocontrôle obligatoire, lequel doit répondre aux exigences légales applicables en la matière. A Savigny, ce système a été mis en place en 2003 ; il nous sert de fil conducteur quant aux actions à entreprendre sur les ouvrages.

- La récolte d'échantillons s'effectue mensuellement sur 3 à 6 points aléatoires du réseau pour une analyse succincte portant sur 3 paramètres les plus importants, soit : germes aérobies mésophiles, escherichia coli, enterococcus spp.

---

<sup>9</sup> Information sur la qualité de l'eau distribuée en 2019

---

En outre, une analyse complète est effectuée 3 fois par année, portant sur 96 paramètres complémentaires à ceux précités, soit : sels minéraux, résidus de pesticides, médicaments et autres composés chimiques.

Ces analyses détaillées peuvent être consultées sur demande à l'administration communale.

- Analyses

Depuis de très nombreuses années et jusqu'à fin 2019, les analyses d'autocontrôle de la qualité de l'eau de boisson distribuée ont été effectuées par le Laboratoire cantonal, devenu l'Office de la consommation.

En mai 2019, tous les distributeurs ont reçu une information de l'Office de la consommation leur annonçant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, il ne se chargera plus des analyses d'autocontrôle et les invitant à mettre en place le programme annuel d'analyses, y compris les douches et piscines publiques par le biais d'un laboratoire reconnu. A Savigny, l'extension de ces analyses porte sur les douches des vestiaires du terrain de football de Saint-Amour, du Complexe scolaire et de l'Ancien collège (salle de judo).

Notre commune a porté son choix sur le laboratoire des Services industriels de la Ville de Lausanne ; il a été motivé par le fait que nous sommes déjà partenaires pour l'achat d'eau.

- Sources des Planches

En 2019, nous avons continué à analyser la qualité de l'eau produite, afin de suivre l'évolution de la situation et notamment documenter l'étude en cours, exposée sous chiffre 8.1.1.3 ci-dessus.

Des germes *Escherichia coli*, *Enterococcus* spp sont toujours présents, bien que leur quantité (3-6 unités) a diminué.

### 8.1.3 Plan directeur communal de la distribution de l'eau (PDDE) du 26 mars 2001 (81.02)

---

#### 8.1.3.1 Généralités

L'exploitation, le maintien, l'entretien et le développement du réseau d'eau potable et de ses équipements font l'objet d'une planification déterminée par un Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). Notre commune est dotée d'un tel outil, qui a été approuvé par l'autorité cantonale de l'époque en date du 26 mars 2001.

Il fournit un fil rouge à la commune sur les travaux d'entretien, de renouvellement et d'extension du réseau qui devraient être exécutés. Il définit également les procédures sécuritaires, en matière de défense incendie, de pénurie et de catastrophe.

Le PDDE est un outil de planification destiné en priorité à la Municipalité, mais également aux services cantonaux concernés, tels que l'Office de la consommation et l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA).

Ce document devrait être renouvelé tous les 20 ans ; comme il comporte une projection des investissements jusqu'à 2020, nous prévoyons de le mettre à jour en 2022-2023.

Le PDDE peut être consulté à l'administration communale.

### 8.1.3.2 Définition

C'est un document de planification pour le développement judicieux et économique des installations de distribution de l'eau d'une part et pour faciliter l'exploitation du réseau d'autre part.

Il définit les besoins d'évolution actuels et futurs du réseau ; il met en évidence des points qu'il faudrait corriger sur notre réseau et propose des solutions d'amélioration.

Il prévoit et propose les dispositions techniques, afin d'assurer la distribution de l'eau de toutes les zones légalisées.

Il définit également le concept de distribution de l'eau en temps de crise (étiage), de guerre, etc.

Il doit être évolutif, notamment en fonction de l'aménagement de notre territoire, des extensions du réseau, des modifications de routes et du développement de quartiers.

### 8.1.3.3 Contenu

Le PDDE contient tous les éléments pour nous aider dans les projets actuels et futurs, ainsi que les bases à respecter pour assurer la distribution de l'eau en tout temps.

Il se compose de :

- Schémas du réseau actuel et futur selon l'analyse d'amélioration.
- Les divers documents sur les améliorations techniques que nous devrions effectuer.
- La mise aux normes du réseau et des ouvrages selon les exigences des autorités supérieures (cantonale et fédérale) et de l'ECA.
- Les documents pour la distribution de l'eau en temps de crise.
- Assurer la réserve légale incendie.
- Planification des priorités d'amélioration du réseau et de ses ouvrages, ainsi que l'estimation des coûts.

### 8.1.3.4 Propositions du PDDE et bilan

- Le PDDE préconise un renouvellement des conduites de 600 à 700 mètres par année, ce qui correspondrait à un remplacement sur environ 50 ans.
- La planification des canalisations devrait se faire en fonction de l'ancienneté. Nous observons cependant que certains tronçons sont sujets à des remplacements plus précoces ; il s'agit en particulier de ceux en fonte de la fin des années 1960, début des années 1980. Les fabricants admettent que les fontes utilisées à cette période étaient de qualité moindre et subissent une dégradation plus rapide.

Nous effectuons également des travaux de renouvellement en fonction des opportunités, par exemple coordonnés avec ceux sur le réseau routier.

- Vous trouverez en annexe une synthèse<sup>10</sup> des propositions d'amélioration de nos infrastructures et ouvrages contenues dans le PDDE, des travaux exécutés et de ceux à planifier.

#### 8.1.4 Etat et entretien du réseau (81.04.02 – 81.05.01/04)

---

##### 8.1.4.1 Fuites

- Le relevé des détecteurs de fuites (Wagamet) deux fois par mois, de même que la lecture journalière des graphiques et quantités, nous permettent de suivre d'une façon plus précise les fluctuations sur le réseau, notamment les pertes dues à des fuites.
- Lors de contrôles au cours des relevés des compteurs, ainsi que lors du relevé des 59 détecteurs de fuites tous les quinze jours, nous avons décelé en 2019 :

- 7 fuites sur le réseau communal
- 1 fuite sur le réseau privé, annoncée au propriétaire pour réparation

Celles-ci sont détaillées sur le tableau annexé<sup>11</sup> avec des illustrations photographiques de quelques-unes d'entre elles.

- La fuite de la conduite du Forum, survenue le samedi 31 août 2019, a nécessité des mesures d'urgence. La protection civile a dû être appelée en renfort pour mettre en place une alimentation provisoire depuis une borne hydrante, afin que les commerces et la salle de spectacles restent alimentés durant la réparation. Celle-ci s'est avérée fastidieuse, car la conduite passe sous les escaliers. L'alimentation a été rétablie en début de semaine suivante.

##### 8.1.4.2 Compteurs

En 2019, nous avons remplacé 80 compteurs en fin de vie ou défectueux.

La durée d'amortissement d'un compteur est d'environ 15 ans.

##### 8.1.4.3 Bornes hydrantes

- Dès 2016, nous avons confié l'entretien annuel et la révision de notre parc d'hydrantes, composé de 181 unités, à une société spécialisée en la matière. C'est un contrat d'une durée de 5 ans, qui échoira en 2021.
- En 2019, 90 bornes hydrantes ont été contrôlées.

A l'issue de ce contrôle, 8 bornes hydrantes ont été remises en état.

##### 8.1.4.4 Captages

- Une fois par année, nous effectuons un état des lieux et un nettoyage de nos captages et chambres de rassemblement. Ces travaux sont effectués par notre service des eaux. La cadence d'entretien est de 3 à 5 captages par année.

---

<sup>10</sup> Synthèse des travaux prévus par le Plan directeur communal de la distribution de l'eau (PDDE)

<sup>11</sup> Tableau récapitulatif des fuites 2019

En 2019, ce nettoyage a été limité comme en 2018, en raison du manque d'eau de nos sources, qui ne permettait pas de rincer suffisamment les captages. Les captages n° 10, 11, 12 et 13 ont néanmoins pu être nettoyés et désinfectés, car ils avaient un débit encore suffisant. Ces captages se déversent dans la chambre de rassemblement de la station de la Planie.

L'opération sera reprise au printemps 2020 pour la suite des captages.

Captage n° 10



Captage n° 11



Captage n° 12



Captage n° 13



Captage n° 13



Captage n° 13



- Nous avons procédé à la vidange du réservoir tampon de la Planie (chambre de rassemblement de 30 m<sup>2</sup>, située au sud-ouest du refuge), pour inspection, nettoyage et désinfection.

Ancien pompage de la Planie



#### 8.1.4.5 Pompages

- Station de pompage du Publoz

Nous avons procédé à la réfection de la canalisation de vidange du réservoir tampon, allant au ruisseau.

Le réservoir tampon a été vidangé pour inspection, nettoyage et désinfection ; la sonde niveau, à nouveau défectueuse, a été remplacée.



#### 8.1.4.6 Télécommande

Le réseau de distribution est géré par un système de surveillance et de télécommande.

Suite à la migration du réseau téléphonique analogique au réseau numérique IP, nous avons adapté nos installations de télégestion comme suit : des routeurs VDSL IP avec interface analogique ont été installés, ce qui nous a permis de maintenir les modems existants, sans engager de gros frais de migration (voir chiffre 1.9.3 ci-dessus).

Ces équipements seront modernisés lors de la mise en conformité des réservoirs des Planches et de l'Erbenaz.

### **8.1.5 Renouvellement de conduites et d'infrastructures (43.02 – 81.05.01)**

---

#### **8.1.5.1 Traversée de la localité de Mollie-Margot (43.02)**

Référence est faite au chiffre 4.2.3.3 ci-dessus.

Le projet est présenté dans le préavis n° 05/2019 – Demande de crédit pour la réfection de la traversée routière de la localité de Mollie-Margot et le remplacement de services industriels. Au cours de sa séance du 24 juin 2019, le Conseil communal a accordé le crédit sollicité.

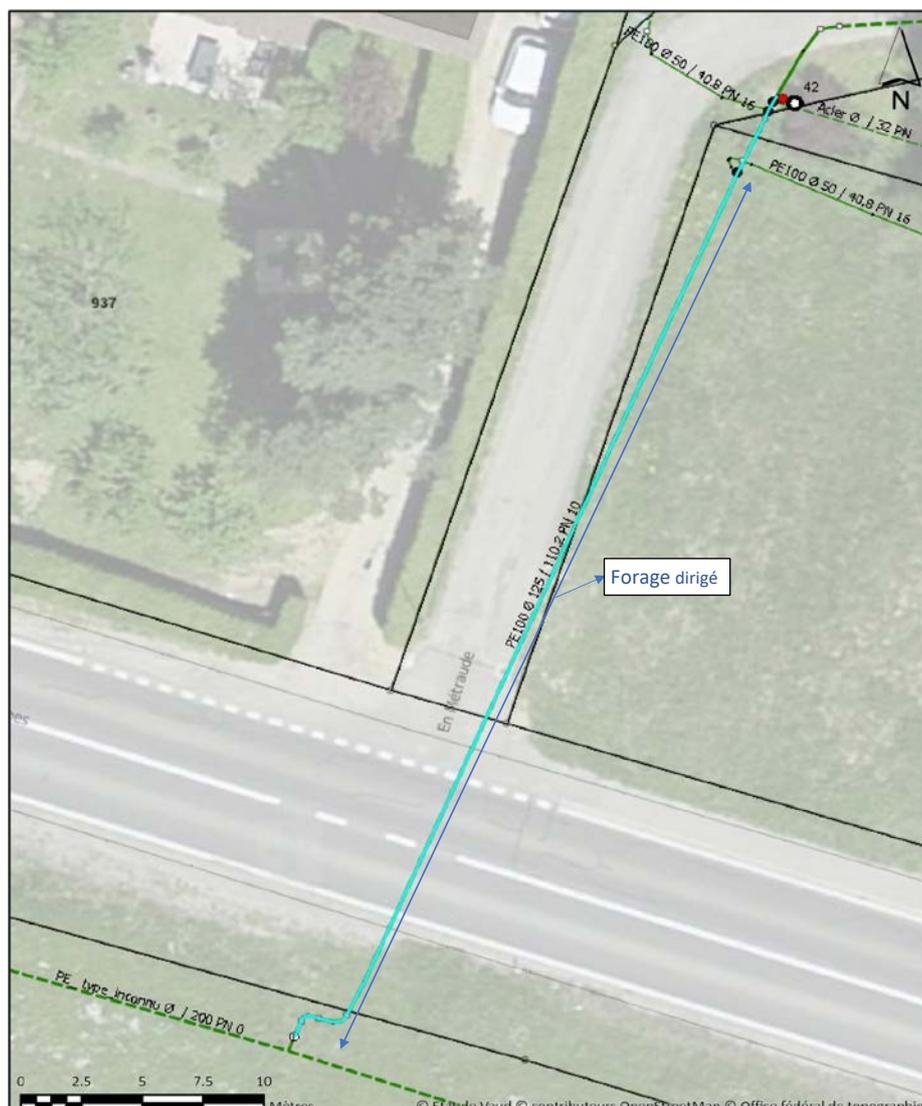
Une 1<sup>ère</sup> étape des travaux a été effectuée de septembre à décembre 2019. La conduite d'eau potable a été remplacée sur environ 250 mètres et mise définitivement en eau (en service) ; sur ce tronçon, les raccordements des privés ont tous été traités.

#### **8.1.5.2 Route de la Claie-aux-Moines 8 (81.05.01)**

En date du 2 avril 2019, un permis de construire portant sur la transformation de la villa sise sur la parcelle RF n° 540 a été délivré. En complément à ces travaux, le propriétaire a prévu la réfection de l'entrée du chemin En Métraude, ce dont il nous a informés à la fin de l'été.

Or, une conduite communale d'eau potable en acier, datant de 1970, passe sous ce chemin. Ce chantier nous a donné l'opportunité de remplacer le tronçon concerné par une nouvelle conduite en PE 100. Les travaux ont été réalisés sur une longueur de 75 mètres, avec un forage dirigé pour la traversée de la route de la Claie-aux-Moines.

Ils ont fait l'objet d'une demande de crédit complémentaire au budget de fonctionnement 2019, accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 18 novembre 2019 (préavis n° 10/2019).



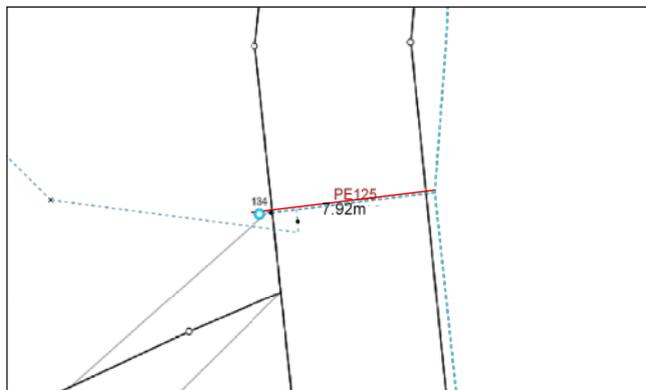
### 8.1.5.3 Route de l'Ancienne Poste (81.05.01)

Lors du contrôle annuel des bornes hydrantes, une fuite a été constatée au niveau du pied de la borne hydrante n° 134. Lors des travaux de dégagement pour effectuer la réparation, il s'est avéré que le dommage a été provoqué par la conduite communale d'eau potable passant à proximité, en traversée de route.

Cette conduite en PVC s'est déboîtée. Ce système n'est désormais plus utilisé, car il nécessite que chaque tête d'emboîtement soit lourdement bétonnée. Nous avons remplacé le tronçon défectueux, sur environ 8 mètres, par un tuyau en PE DN10 de 125 soudé d'une part et la partie inférieure de la borne hydrante d'autre part.

L'ECA a subventionné le remplacement partiel de la borne hydrante à hauteur d'environ 50%.

Conduite PVC en traversée de route,  
remplacée par du PE sur 7.92 mètres



Pied de la borne hydrante n° 134



#### 8.1.5.4 Prise d'eau de Praz-Dom-Nicod (81.04.02)

En complément aux travaux de réfection de la cabane de Praz-Dom-Nicod et des équipements techniques réalisés en 2016 (voir rapport de gestion 2016, chiffre 4.1.4.2), les Services industriels de la Ville de Lausanne nous ont invités à modifier la prise d'eau (pompage), afin qu'ils puissent remplacer le compteur principal.

Ces travaux n'ont pas pu être réalisés de 2017 à 2019, car nos captages n'étaient pas suffisamment productifs ; ils sont reportés en 2020, si la situation le permet.

#### 8.1.6 Réservoirs (81.05.03)

---

##### 8.1.6.1 Réservoir de l'Erbenaz

- Rappel : en 2018, un appel d'offres a été adressé à 3 bureaux spécialisés, portant sur un mandat d'avant-projet pour la mise en conformité des 2 réservoirs de notre réseau, soit le réservoir de l'Erbenaz et le réservoir des Planches.

Un bureau d'ingénieurs a été choisi et mandaté pour cette étude.

- Le réservoir de l'Erbenaz, d'une capacité de 2'600 m<sup>3</sup>, a été vidé pour une inspection, un nettoyage et une désinfection. Ce procédé fait également partie des tâches de l'autocontrôle.

Cette vidange a permis à notre mandataire, chargé de l'étude d'un avant-projet de mise aux normes de ce réservoir, de procéder à un état des lieux de l'ouvrage.

- En 2019, le bureau d'ingénieurs a présenté 4 variantes pour la mise aux normes du réservoir de l'Erbenaz.

La Municipalité a retenu 2 d'entre elles, mais n'a pas encore définitivement arrêté son choix. Dans le cadre de sa réflexion, elle a visité le site et l'ouvrage.

Vidange



Vannes



Intérieur



### 8.1.6.2 Réservoir des Planches

- Rappel : en 2018, un appel d'offres a été adressé à 3 bureaux spécialisés, portant sur un mandat d'avant-projet pour la mise en conformité des 2 réservoirs de notre réseau, soit le réservoir de l'Erbenaz et le réservoir des Planches.
- Un bureau d'ingénieurs a été sélectionné et a livré son rapport de projet de mise aux normes en 2019.

L'appel d'offres est en cours. La mise à l'enquête publique est reportée à la fin de la pandémie Covid-19. Un préavis de demande de crédit sera présenté au Conseil communal dans le courant de l'année 2020.

### Extérieur



### Cuve



### Plafond



### 8.1.7 Extension du réseau (81.05.02)

---

Il n'y a pas eu de travaux d'extension du réseau d'eau potable en 2019.

### 8.1.8 Matériel, machines et véhicule du service des eaux (41.05 – 81.05.01)

---

Durant l'année 2019, nous avons acquis ou remplacé le matériel suivant :

- Remplacement de 5 détecteurs de fuites du réseau communal.
- Acquisition de capes de vanne.
- Acquisition d'outillage de levage.



# ANNEXE N° 1

LISTE DES POSTES DE TRAVAIL AU 31 DECEMBRE 2019

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF	BUDGET	BUDGET	COMPTES	ATTRIBUTION	PART
			31.12.2019	2020	2019	2019	2020	
Administration générale	Blanc J.	Organiste	1	TPV	TPV	TPV	580 Temples et cultes	100
	Feijoo C.	Secrétaire	1	70	70	70	110 Administration	90
							322 Refuge forestier	5
							357 Salle de spectacles	5
	Jufer I.	Secrétaire	1	60	60	60	110 Administration	50
							322 Refuge forestier	15
							357 Salle de spectacles	35
	Libal L.	Préposée de l'Office de la population	1	80	65	80	110 Administration	100
	Pasche F.	Secrétaire	1	70	55	65	110 Administration	65
							410 Service technique	35
	Schori I.	Secrétaire municipale	1	80	100	80	110 Administration	100
Aff. culturelles et loisirs	Perreten S.	Assistante de bibliothèque	1	15	15	15	152 Bibliothèque	100
	Vermot F.	Bibliothécaire responsable	1	60	60	60	152 Bibliothèque	100
Bâtiments	Bandade F.	Concierge (jusqu'au 31.01.2019)				100		
	Cordey P.	Concierge	1	100	100		353 Groupe scolaire	88
							357 Salle de spectacles	12
	Lazic D.	Concierge	1	100	100	100	350 Maison de commune	60
							353 Groupe scolaire	40
	Lazic S.	Concierge principal	1	100	100	100	322 Refuge forestier	6
							352 Collège de Savigny	10
							353 Groupe scolaire	20
							354 Collège du Jorat	7
							357 Salle de spectacles	57
	Romao Camilo C.	Concierge	1	100	100	100	350 Maison de commune	11
							352 Collège de Savigny	7
							357 Salle de spectacles	77
							580 Temples et cultes	5
	Mandelli M.	Concierge	1	100	100	100	152 Bibliothèque	15
							170 Sports	17
							322 Refuge forestier	17
						351 Agora	4	
						353 Groupe scolaire	37	
						357 Salle de spectacles	5	
						531 Service psychopédagogique	5	
	Shala U.	Concierge (jusqu'au 31.07.2019)				35		

SECTION	NOM	FONCTION	EFFECTIF	BUDGET	BUDGET	COMPTE	ATTRIBUTION	PART
			31.12.2019	2020	2019	2019	2020	
Eaux	Sanchez Giraldez J	Ouvrier (dès le 07.01.2019)	1	100	100	100	460 Réseau égouts	60
	Schaer C.	Responsable du service des eaux	1	100	100	100	810 Service des eaux	40
Finances	Ehrbar C.	Aide-comptable	1	100	100	100	460 Réseau égouts	60
	Pasche B.	Boursier communal	1	100	100	100	810 Service des eaux	40
Service technique	Vaccarello M.	Technicien communal	1	100	100	100	110 Administration	82
							322 Refuge forestier	5
Travaux	Cornut J.	Responsable de la déchetterie et huissier suppléant	1	100	100	100	357 Salle de spectacles	10
	Feusi C.	Responsable du service de la voirie et huissier	1	100	100	100	410 Service technique	3
	Ganière D.	Ouvrier	1	100	100	100	110 Administration	100
	Lavanchy F.	Ouvrier	1	100	100	100	410 Service technique	80
	Marques P.	Ouvrier	1	100	100	100	420 Aménagement du territoire	20
	Nessi P.	Responsable des espaces verts (jusqu'au 31.12.2019)	1	100	100	100	450 Déchets	100
<b>Totaux</b>	<b>Rapport à 100% sans les TPV</b>			<b>20.4</b>	<b>20.3</b>	20.7	<b>= ETP (équivalent temps plein)</b>	

<b>Totaux</b>	<b>Nombre de postes (personnes) = effectif</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>25</b>
---------------	------------------------------------------------	-----------	-----------	-----------

### Remarques

1. TPV = temps partiel variable
2. Les colonnes "Budget" et "Comptes" indiquent la durée de travail
3. La colonne "Part" est la répartition de la durée du travail

# ANNEXE N° 2

SYNTHESE DU RAPPORT D'ACTIVITES 2019 (POINTS FORTS)  
DE LAUSANNE REGION



# Points forts 2019

Synthèse du rapport d'activités 2019

## LAUSANNE RÉGION

# L'association

Lausanne Région conduit des travaux prospectifs et mène des actions sur demande des exécutifs de ses 27 communes membres. L'association élabore des projets dans différents domaines (*voir les chapitres ci-après*) et prépare ainsi l'avenir de la région.

## L'Assemblée générale (AG)

L'AG de printemps a eu lieu le 30 avril 2019 au Centre de Congrès de Beaulieu à Lausanne. 25 communes (sur 27) étaient présentes et ont adopté les comptes 2018 à l'unanimité.

Après le message du président M. Gustave Muheim, la parole a été donnée à M. Jean-Pierre Sueur, Syndic du Mont-sur-Lausanne, qui a détaillé les activités des trois secteurs de la région. Enfin, Mme Patrizia M. Darbellay, Secrétaire générale, a présenté plus en détail les projets en cours à Lausanne Région.

L'Assemblée terminée, les membres se sont rendus à la cérémonie des Prix Entreprendre Lausanne Région (PERL) organisée sur place, à Beaulieu.

L'AG d'automne s'est déroulée le 9 octobre 2019, à la patinoire de Malley. Suite au message du Président et à la présentation de l'avancée des projets par la Secrétaire générale, le budget 2020 a été voté à l'unanimité par les 26 communes présentes. A cette occasion, quatre membres et leurs suppléants ont été élus à la commission de Gestion.

L'Assemblée s'est terminée par la visite guidée de la nouvelle patinoire de Malley, nommée Vaudoise aréna.

Procès-verbaux et informations:

[www.lausanneregion.ch](http://www.lausanneregion.ch)

## Lausanne Région c'est:



## Le Bureau de coordination (BC)

Le BC est l'organe exécutif de Lausanne Région. Il est composé de 8 syndics, dont M. Gustave Muheim qui en assure la présidence. Mme Patrizia M. Darbellay, Secrétaire générale, est présente lors de chaque séance.

Le BC examine le travail des commissions de Lausanne Région et de son Secrétariat général, valide les dépenses, et décide de la suite à donner aux dossiers qui lui sont soumis.

En 2019, outre les comptes et le budget, le BC a notamment statué sur les dossiers suivants:

- **Secrétariat général:** stratégies régionales de la CODEV 2020-2023, mandat d'accompagnement RH, mandat de révision des comptes

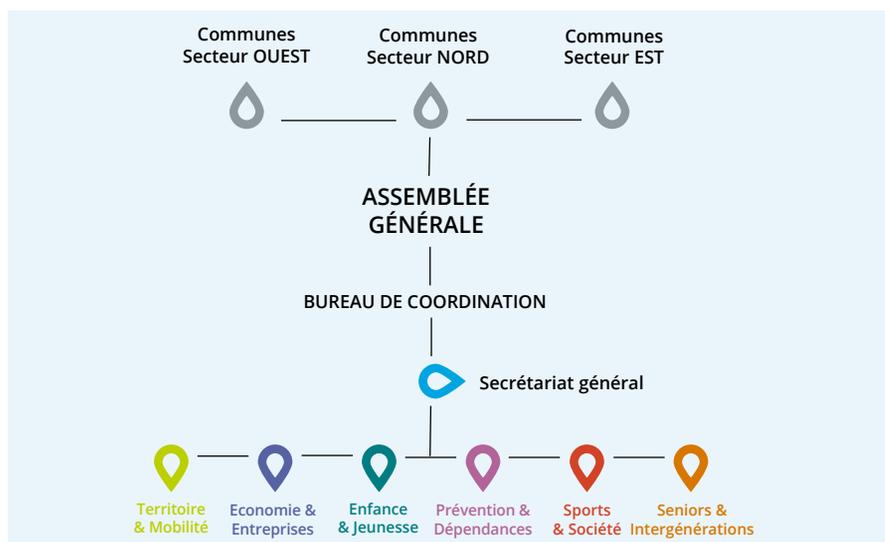
- **Sports et société:** Centre sportif de Malley, JOJ 2020 et Lausanne-sur-Mer

- **Territoire et mobilité:** comptages 2020 des transports individuels et publics

- **Enfance et jeunesse:** Festival des activités de jeunesse, Radio numérique romande 7 Radio

- **Prévention et dépendances:** Bethraïm, 10ème tournoi de l'Ouest lausannois, West Warriors Trophy, campagne de prévention alcool-tabac-cannabis

- **Economie et entreprises:** Bô Noël, rencontres municipalités-entreprises, PERL 2020



## Le secrétariat de Lausanne Région

L'équipe de Lausanne Région est composée de 5 collaborateurs qui représentent un équivalent plein temps (EPT) de 4.5.



### Un nouveau collaborateur au sein de l'équipe

M. David Mermod a rejoint Lausanne Région en juin 2019. Il a été engagé en tant que Collaborateur scientifique, principalement affecté au service de la Promotion économique régionale. M. Mermod a 30 ans. Il est au bénéfice d'un Master en Science Poli-

tique (avec mention) et a été actif au sein d'ONG, ainsi que dans l'enseignement.

Très efficient dès ses débuts, il sera nommé au poste de Chef de projets dès janvier 2020.

## La communication

### Une importante production graphique

De nombreux flyers, dépliants et affiches ont été créés au sein même de l'association. Grâce aux compétences graphiques de l'équipe de Lausanne Région des supports de communication ont été réalisés à chaque fois.

Les coûts d'impression ont été minimisés grâce à un partenariat avec une imprimerie très efficiente de la place. Les communes membres peuvent également bénéficier de coûts d'impression préférentiels si elles en font la demande à Lausanne Région.



### Départ de la Déléguée économique

Mme Paola Orlando Micolot, Déléguée économique de Lausanne Région, engagée en août 2017, a quitté ses fonctions en septembre 2019. Après une période de maladie, elle a souhaité réorienter ses activités dans la médecine naturelle.

Mme Orlando Micolot a été notamment très appréciée pour ses activités d'organisatrice des rencontres entre les municipalités et les entreprises.

### La promotion économique renforcée dès 2020

En automne 2019, Lausanne Région a mis au concours le poste de "Chef-fe de projet développement économique et régional-e" (80%).

L'engagement d'un deuxième collaborateur ayant des compétences en économie, outre M. Mermod, permettra à l'association de renforcer ses actions.

A ce jour, la promotion de l'économie régionale était dévolue à un seul collaborateur. Dès 2020, cette mission très diversifiée sera portée par deux chefs de projets.

## PROMOTION ÉCONOMIQUE

# Economie et entreprises

## Le Guichet entreprises : un accueil personnalisé !

Depuis deux décennies, Lausanne Région offre aux entrepreneurs (ou futurs entrepreneurs) un large éventail de prestations dans le but de faciliter leur implantation ou leur développement dans l'une des 27 communes de la région.

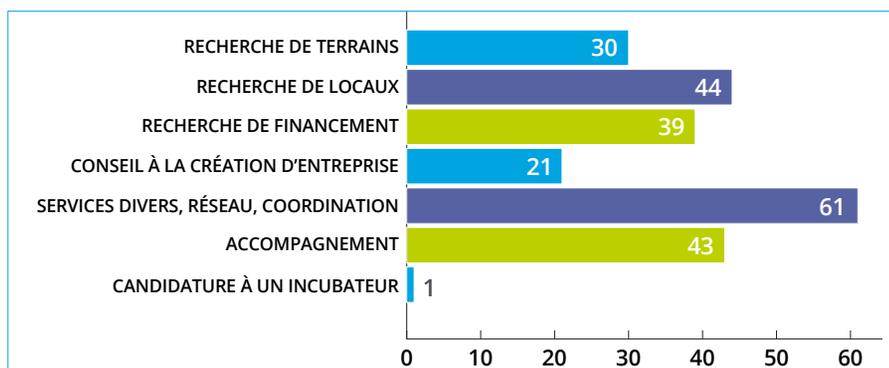
Le Guichet entreprises est une interface qui accompagne gratuitement, les porteurs de projets ou les sociétés existantes, tout au long de leurs démarches.

Toutes les entreprises peuvent bénéficier du Guichet. Il est conçu par Lau-

sanne Région tant pour les entrepreneurs, que pour les artisans, les commerçants ou les indépendants.

Il est aussi un soutien actif aux communes de la région, désireuses de développer leur pôle économique.

**126** entreprises et porteurs de projets ont recouru au Guichet en 2019.



Nombre de prestations fournies par le Guichet  
(les porteurs de projets bénéficient en général de plus d'une prestation)

### Une convention avec l'Etat de Vaud

Les activités du Guichet entreprises s'inscrivent dans une convention établie entre Lausanne Région et le Service de la promotion de l'économie et de l'innovation cantonal (SPEI).



## Rencontres Municipalités et entreprises

### Les nouveaux rendez-vous économiques

Lausanne Région soutient activement les municipalités dans l'organisation de rencontres avec les entreprises sises sur leur territoire.

Ces rendez-vous sont d'importants lieux d'échanges. Ils sont l'opportunité pour les municipalités d'exprimer leur message à l'intention des entreprises. Ils sont aussi l'occasion d'une visite d'une entreprise phare ou d'une intéressante présentation

sur l'économie, ses atouts et sur les aides à disposition.

En 2019, sept municipalités ont fait appel à Lausanne Région. Les rendez-vous ont débouché à chaque fois sur un programme varié qui a su enthousiasmer le public d'entrepreneurs présent.

L'organisation et le matériel sont sans frais pour les 27 communes.



Savigny - 6 février 2019  
Plus de 160 participants



Cugy - 21 mars 2019  
Plus de 80 participants



Prilly - 3 avril 2019  
Plus de 130 participants



Villars-Ste-Croix - 11 avril 2019  
Plus de 40 participants



Bussigny - 12 juin 2019 - 30 participants  
(Workshop Commerçants Plus)



Ecublens - 2 octobre 2019  
Plus de 120 participants



Le Mont-sur-Lausanne - 6 novembre 2019  
Plus de 120 participants

### Une formule clé en main !

Lausanne Région facilite activement les rencontres entre les municipalités et leurs entreprises.

Lors de la 1<sup>ère</sup> entrevue avec la municipalité désireuse d'organiser une rencontre, l'équipe de Lausanne Région s'enquiert du programme souhaité et de la date de l'événement. Le cas échéant, elle conseille la commune dans ses choix.

Les étapes suivantes:

- Un modèle de lettre "à vos agendas" est proposé afin que l'événement soit connu des entreprises quelques mois au préalable.
- Le programme de l'événement est mis sur pied en consultation avec la commune.
- Le carton d'invitation est réalisé et imprimé par Lausanne Région, puis transmis à la commune pour envoi aux invités.
- Un dépliant détaillant le tissu économique de la commune est rédigé et imprimé. Ce document est remis, sur place, aux invités.
- Le jour de l'événement, l'équipe de Lausanne Région se charge de préparer la présentation, la projection d'images ou l'amplification du son.



## ENFANCE ET JEUNESSE

# Enfance

## Journée de réflexion

En 2019, la commission Enfance a organisé une journée de réflexion sur la thématique « **Journée de l'écolier: quels partenariats autour de l'enfant ?** ». L'objectif de cette Journée a été de susciter des débats et des échanges sur des thèmes liés à la journée de l'écolier. Elle était aussi l'opportunité de favoriser le développement de projets dans les communes et dans les établissements scolaires par la mise en réseau des partenaires locaux.

La Journée a débuté par 2 conférences; « La participation des enfants

dans l'accueil parascolaire; une plus-value pour toutes et tous» et «Regards d'enfants sur le parascolaire de midi; résultats d'une étude participative réalisée en Ville de Genève».

Suite à ces conférences, les participants ont pu prendre part à 2 ateliers (sur les 4 ateliers proposés).

Un compte-rendu est disponible sur le site

[www.lausanneregion.ch/compte-rendu-ecole](http://www.lausanneregion.ch/compte-rendu-ecole)



# Formation et emploi des jeunes

## Salon des métiers et de la formation

### En chiffres

Une fois encore, le Salon des métiers a battu tous les records en accueillant plus de 42'000 visiteurs (contre 34'000 en 2018). L'augmentation de la fréquentation s'élève à 24% et le nombre d'élèves inscrits pour une visite avec leur enseignant a progressé de près de 5%.

### Un stand Lausanne Région et Ville de Lausanne

Pour la 4ème année consécutive, Lausanne Région et la Ville de Lausanne ont tenu un stand commun. Le concept global de l'édition 2018 a été conservé avec toutefois quelques aménagements. En 2019, les objectifs du stand se sont portés sur:



- la promotion des mesures d'accompagnement à la formation coordonnées ou développées par Lausanne Région
- la promotion de l'offre en apprentissages dans les 27 communes membres de Lausanne Région

Le stand a été très apprécié des visiteurs. Il a permis de présenter Lausanne Région et la diversité des apprentissages proposés dans les communes.

## ADDICTIONS

# Prévention et dépendances

## Journée de réflexion

Certaines communes ayant déjà connu par le passé des difficultés liées aux abus d'alcool de leurs employés (ou autres substances), il a paru opportun à Lausanne Région de traiter ce thème délicat.

Une Journée de réflexion (ou, vu l'heure, "Soirée de réflexion"), a été organisée sur ce thème le 30 octobre 2019, au Château de Lutry. Une cinquantaine d'invités y ont pris part.

Le public cible de la Soirée étant les membres des municipalités, ainsi que les responsables du personnel communal, c'est à dire un public ciblé et restreint, une formule toute particulière a été proposée. Après la conférence "Gérer les problèmes d'alcool en milieu professionnel" présentée par M. Stéphane Caduff de la Fondation vaudoise contre l'alcoolisme, quatre tables de "speed-debating" ont permis à tous les participants de

poser des questions ou d'exprimer librement leurs préoccupations.

Le "speed-debating" consiste en une suite de petits débats se déroulant à plusieurs tables. A chaque table sont réunis un ou une intervenant-e (spécialiste, professionnel), ainsi que 10 à 12 participants.

Les quatre tables proposées durant la Soirée:

- Politique en matière d'alcool et de drogue en entreprise  
M. Stéphane Caduff, FVA
- Prise en charge pour les personnes concernées  
M. Franck Simond, FVA
- Expériences dans les entreprises  
Mme Astrid Stegmann, Croix-Bleue romande
- Expériences dans une commune  
Mme Carole Schwander, Cheffe ressources humaines Ville de Pully

L'équipe de Rel'ier (Fondation Le Relais) a organisé le contenu de la

Soirée et un compte-rendu est disponible sur :

[www.lausanneregion.ch/compte-rendu-conso](http://www.lausanneregion.ch/compte-rendu-conso)



## Addictions aux écrans et aux jeux vidéos

A l'automne 2019, la commission Prévention et dépendances a approché Cybercoachs, une association à but non lucratif oeuvrant pour une utilisation saine des médias, images et technologies de l'information.

De plus en plus de personnes, plutôt jeunes, sont gravement dépendantes des technologies numériques. Dans le futur, la commission souhaite développer des projets de prévention inhérents à ce domaine.



## POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

# Seniors et intergénération

## Référent seniors

Suite aux remarques issues des ateliers de la Journée de réflexion (voir ci-contre), nombreux sont les participants, principalement les élus communaux, à avoir émis le souhait d'obtenir "un appui via la création d'une fonction de répondant ou de délégué seniors régional au service des communes".

La commission Seniors de Lausanne Région s'est penchée sur la question avec la conclusion qu'un référent seniors permettrait notamment de:

- coordonner les collaborations pour mutualiser les forces entre les communes,
- établir des échanges durables entre les communes et les milieux associatifs,
- fournir des propositions d'actions à mener au niveau local.

## Journée de réflexion

Une Journée de réflexion intitulée "**Politiques publiques: la place des seniors dans nos communes**" s'est déroulée le 20 mars 2019 à Pully. Plus de 130 participants ont répondu présent, dont 65 élus communaux.

Cette Journée a été l'occasion de présenter le rapport réalisé par l'EESP (Ecole d'études sociales et pédagogiques - Hes-so) sur mandat de Lausanne Région, en collaboration avec l'Etat de Vaud (voir page suivante).

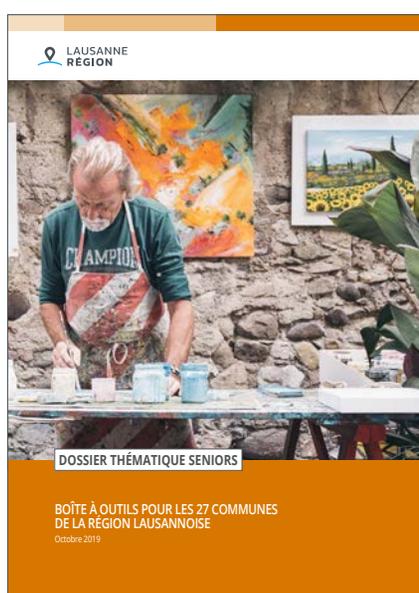
Les travaux se sont poursuivis dans les quatre ateliers. Tous les participants ont eu loisir de s'exprimer.

Scrupuleusement consignées, les remarques et suggestions ont été rassemblées dans un compte-rendu, disponible ici:

[www.lausanneregion.ch/seniors-journee](http://www.lausanneregion.ch/seniors-journee)



La Journée s'est conclue par le message de l'Etat de Vaud qui a souligné l'importance du partenariat entre les communes et le Canton pour construire une politique viable d'action sociale en faveur des seniors.



## Une boîte à outils pour les 27 communes

Lausanne Région, au travers de sa commission Seniors, propose un "dossier thématique" à l'intention de ses communes afin de les soutenir dans leur réflexion et dans leurs actions.

Le document, édité en octobre 2019, propose:

- des recommandations basées sur le rapport "Analyse de la politique d'action sociale en faveur des seniors dans les 27 communes" (voir ci-dessus),
- l'historique du postulat Uffer et la réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil,

- un état des lieux et une aide à la décision,
- les moyens et les bonnes pratiques,
- les prestations et l'accompagnement dans les communes.

Le dossier thématique est disponible en version papier auprès de Lausanne Région et consultable sur le site:

[www.lausanneregion.ch/dossier-seniors](http://www.lausanneregion.ch/dossier-seniors)

## SPORT RÉGIONAL

# Sports et société

## Centre sportif de Malley (Vaudoise aréna)

### Participation des communes

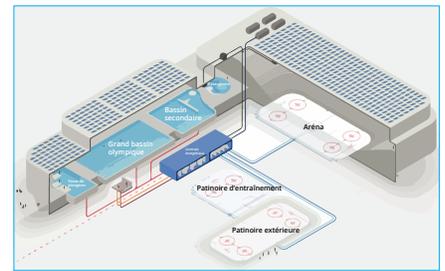
Lausanne Région calcule chaque année la répartition des coûts du déficit d'exploitation du Centre sportif de Malley (CSM) pour chacune des 24 communes membres, hormis les 3 communes propriétaires : Lausanne, Renens et Prilly. Un montant indicatif est transmis annuellement aux communes qui contri-

buent au financement sur une base volontaire.

En 2019, 21 communes membres de Lausanne Région ont accepté de prendre part au déficit d'exploitation 2018-2019, pour un montant total de plus de CHF 566'783.-, un geste très apprécié par les 3 communes

propriétaires. Ce d'autant plus, que cette année, la participation volontaire portait sur une année et demie (avril 2018 à décembre 2019).

En effet, dès le 1er janvier 2020, les communes participeront sur une base conventionnée au déficit d'exploitation de la "Vaudoise aréna".



## JOJ 2020

Afin de remercier les communes pour leur participation au déficit de la Vaudoise aréna (Centre sportif de Malley), Lausanne Région a saisi l'opportunité des JOJ 2020 pour inviter les conseillers municipaux et communaux. Ces derniers auront l'occasion de visiter la nouvelle infrastructure, écouter un historien du sport et assister à l'une des compétitions olympiques.

Faisant suite à un concours organisé lors du Panathlon Family Games, certaines familles ont aussi été invitées à se joindre à la délégation politique.

Les élus municipaux et communaux ont ainsi pu s'inscrire en ligne et parti-

ciper au programme intitulé "La Vaudoise aréna vous ouvre ses portes !"

Le succès a été immédiat ! A tel point que, pour répondre à la forte demande, Lausanne Région a augmenté le nombre de participants, passant de 60 à 90 places, et a ajouté une date supplémentaire.

Plus de 650 personnes assisteront à ces événements en janvier 2020. Nul doute que les manifestations organisées à l'occasion des Jeux olympiques de la jeunesse marqueront tous les habitants de nos communes.



# **ANNEXE N° 3**

**RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU GARDE FORESTIER**



## Rapport d'activités 2019

### EXPLOITATION DES BOIS

#### **Martelage 2019**

Lieu-dit	Intervention	Résineux		Feuillus		Total	
		Vol.	Tiges	Vol.	Tiges	Tiges	Vol.
Ch. des Aqueducs (FVJC)	Mise en lumière	58.80	10	3.20	3.00	<b>13.00</b>	<b>62.00</b>
Ch. du Gresaley	Chablis	96.80	44.00			<b>44.00</b>	<b>96.80</b>
Ch. du Gresaley	Chablis	109.80	56.00	16.60	19.00	<b>56.00</b>	<b>109.80</b>
Ch. des Aqueducs du haut	Mise en lumière	154.00	62.00	12.70	8.00	<b>70.00</b>	<b>166.70</b>
Ch. de Mézières	Réalisation	168.70	56.00	28.20	25.00	<b>81.00</b>	<b>196.90</b>
Ch. des Aqueducs du bas	Mise en lumière	158.80	41.00	8.70	6.00	<b>47.00</b>	<b>167.50</b>
Parking au ch. des Aqueducs	Eclaircie normale	51.00	30.00	51.30	64.00	<b>94.00</b>	<b>102.30</b>
Parking au ch. de la Planie	Mise en lumière	91.20	35.00	1.20	2.00	<b>37.00</b>	<b>92.40</b>
Bois du Château	Mise en lumière			152.20	50.00	<b>50.00</b>	<b>152.20</b>
Eclaircie mécanisée	Eclaircie de perchis	90.00		55.00			<b>145.00</b>
Lisière au ch. de la Taborne	Mise en lumière	69.00	22.00	29.60	16.00	<b>16.00</b>	<b>29.60</b>
<b>Totaux</b>						<b>508.00</b>	<b>1'321.20</b>

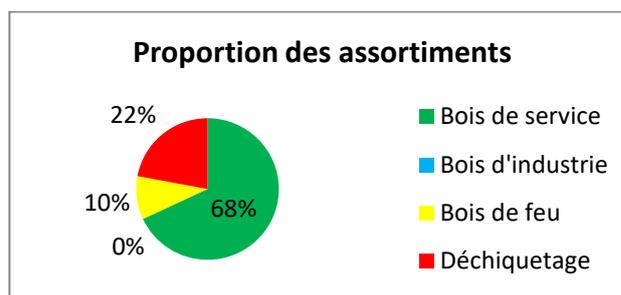
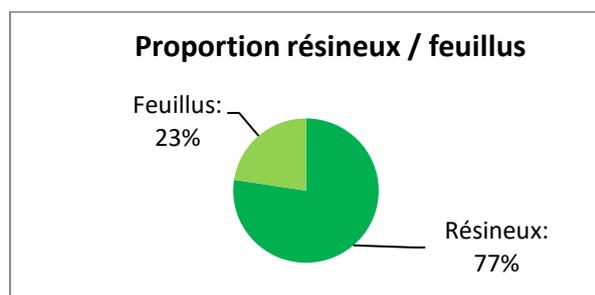
#### **Produits 2019**

Les coupes exploitées durant l'année 2019 ont produit les assortiments suivants :

– Bois de service	766.00	
– Bois d'industrie	0.00	
– Déchiquetage	<u>128.00</u>	
<b>Résineux (en m<sup>3</sup>)</b>		<b>894.00</b>
– Bois de service	0.00	
– Bois de feu	64.00	
– Déchiquetage	<u>37.00</u>	
<b>Feuillus (en m<sup>3</sup>)</b>		<b>101.00</b>
<b>Total exploitation 2019</b>		<b>995.00</b>

La coupe du Bois du Château n'a pas pu être débardée à cause de la météo pluvieuse du début de l'année. Les bois exploités sur cette dernière vont produire un volume approximatif d'environ :

– Bois de service	20.00
– Bois de feu	50.00
– Déchiquetage	<u>90.00</u>
<b>Total (en m<sup>3</sup>)</b>	<b>160.00</b>





## **Chablis**

Environ 250 m<sup>3</sup> de chablis ont été exploités durant le printemps et l'été 2019. La principale cause est l'attaque des bostryches due à la sécheresse de 2018 et 2019.

## **Exploitations mécanisées**

Une éclaircie de 2.40 hectares pour un volume d'environ 180 m<sup>3</sup> a été marquée à la Grande Borne et à la Goille.

Cette exploitation mécanisée a été exécutée par Métraux Entreprise Forestière Sàrl ; elle va produire environ 200 m<sup>3</sup> de bois. Ce volume ne rentre pas dans les recettes de la commune, étant donné que c'est un contrat « bois contre travail ».

## PLANTATIONS

En 2019, il a été planté 1'670 plants d'épicéas au chemin du Vieux-Pompage, à la Goille et à la Grande Borne. Il a été remplacé 270 plants dans les jeunes plantations des années précédentes.

## FAUCHAGE

En 2019, les travaux de fauchage ont été effectués sur 4 parcelles pour une surface de 3 hectares.

## SOINS CULTURAUX

Les soins culturaux ont été faits sur 4 parcelles pour une surface totale de 5.50 hectares.

## ENTRETIEN DES CHEMINS

Les travaux habituels de fauchage ont été effectués aux bords des chemins, notamment pour favoriser l'évacuation des eaux.

## SUBVENTIONS

- Soins aux jeunes peuplements (RPT 2016-2019) : CHF 14'253.75
- Remboursement de l'impôt sur le carburant : CHF 1'007.30
- Exploitation de chablis en forêts de production : CHF 2'186.75
- Plantations en forêts protectrices : CHF 1'620.00

## DIVERS

- L'entretien des diverses places de pique-niques et des layons permanents à usage piétonnier a été effectué afin de les pérenniser.
- La forêt a, comme habituellement, fourni les branches nécessaires aux couvertures de massifs, les sapins et décorations de Noël.
- Environ 30 m<sup>3</sup> de bois de service et 100 m<sup>3</sup> de bois déchiquetage ont été fournis pour le site de la fête Savigny – 100<sup>ème</sup> FVJC.
- La révision du plan de gestion du triage 51 Savigny-Lutry est en phase finale. La version « zéro » a été remise aux différentes communes pour remarques et/ou modifications. Le document final va être signé durant l'été 2020.

Lutry, le 11 mars 2020

*Carrel Alexis, Garde forestier du triage 51 Savigny-Lutry*

# ANNEXE N° 4

RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMISSION « BATIMENTS »



---

## **RAPPORT D'ACTIVITES 2019**

### **Préambule**

Il y a 15 ans, la Municipalité a mis en place les instruments nécessaires à une gestion optimale du patrimoine immobilier et à la planification des travaux d'entretien des bâtiments.

Cette démarche avait en outre pour objectif de résoudre les difficultés récurrentes suivantes :

- 1) Les comptes sont liés aux imputations budgétisées ; en effet, une dépense supplémentaire sur un bâtiment par une économie sur un autre ne satisfait pas les principes comptables.
- 2) Le vieillissement de certains bâtiments implique des travaux de rénovation qui ne peuvent pas être inscrits au budget de fonctionnement, mais doivent faire l'objet de crédits d'investissement.
- 3) En relation avec le point 2), il est souhaitable de grouper certains travaux et si possible de réaliser des économies grâce à des marchés plus importants.

C'est ainsi qu'en 2004 et 2009 et 2014, la Municipalité a soumis au Conseil communal des crédits-cadres destinés à financer les travaux d'entretien des bâtiments communaux :

- **2005-2009** (préavis n° 14/2004 du 8 octobre 2004)  
Crédit de CHF 2'510'000.00 accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 22 novembre 2004.
- **2010-2014** (préavis n° 10/2009 du 20 août 2009)  
Crédit de CHF 1'912'000.00 accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 5 octobre 2009.
- **2015-2019** (préavis n° 08/2014 du 8 octobre 2014)  
Crédit de CHF 2'928'000.00 accordé par le Conseil communal au cours de sa séance du 24 novembre 2014.

Les trois crédits-cadres qui se sont succédé ont permis de mettre à niveau les bâtiments. C'est la raison pour laquelle la Municipalité a décidé de ne pas reconduire ce procédé et de fonctionner par le budget de fonctionnement pour l'entretien courant et recourir aux préavis pour les travaux plus conséquents. Pour faciliter le suivi de ces prochaines années, une synthèse des travaux à envisager a été établie par le bureau MGM architectes + ingénieurs civils associés SA

### **Commission « Bâtiments »**

Afin de garantir le contrôle de l'utilisation des crédits sollicités, la commission « Bâtiments » a été constituée avec le premier crédit-cadre. Elle a pour mission de contrôler l'utilisation des crédits-cadres et de définir les travaux à exécuter dans les limites du montant attribué par ceux-ci.

En outre, elle a pour compétence de :

- Contrôler la liste des travaux annuels et le planning
- Analyser et proposer à la municipalité le choix des offres proposée par les entreprises  
Généralement mise en concurrence, tout en essayant de privilégier les entreprises locales
- Contrôler les engagements financiers de chaque travail engagé
- Contrôler le bouclage annuel du crédit cadre
- Etablir un rapport annuel pour la Municipalité et le Conseil communal



Les membres pour la législature 2016-2021 sont :

– Giardello Stefan	Membre	Conseiller communal
– Grandgirard Philippe	Membre et mandataire	MGM Architectes Associés SA
– Hick Brian	Membre	Conseiller communal
– Lavanchy Gérard	Membre	Conseiller communal
– Métraux Daniel	Membre	Municipal
– Pasche Bertrand	Membre	Boursier communal
– Rochat Jean-Claude	Président	Municipal
– Vaccarello Michel	Membre et secrétaire	Technicien communal

En 2019, la commission s'est réunie à 3 reprises, soit les 27 mars, 3 avril et 5 décembre. Le 12 mars 2020, la commission s'est réunie pour finaliser et clôturer le crédit-cadre.

La commission a étudié les documents présentés par le mandataire, notamment plans, rapports et comparatifs d'offres de divers corps de métiers. Elle a remis à la Municipalité son préavis pour adjudication ou non.

## **Travaux 2019**

### **1. Agora, route de Mollie-Margot 1**

#### Problèmes d'humidité dans le sous-sol

Présentation du rapport d'expertise de la société Humi-Stop ([www.humi-stop.ch](http://www.humi-stop.ch)) pour détermination des types d'humidité présents dans les sous-sols du bâtiment et de l'arrière pharmacie. Cette société est déjà intervenue pour les problèmes d'humidité à l'église et aux vestiaires du terrain de football de Saint-Amour.

Les travaux à réaliser consistent à la fabrication et à l'installation d'un système anti-humidité ascendante avec correcteur de champ magnétique (assainissement des murs du bâtiment contre les remontées d'eau capillaires par procédé « électro-drainage ». Une sorte de ceinturage du bâtiment au moyen de fils de cuivre (transformation du champ magnétique). Les résultats seront visibles d'ici une année environ.

Les travaux ont été exécutés pendant la saison d'été.

#### Problèmes d'infiltration d'eau par une porte-fenêtre

Suite à des problèmes récurrents d'infiltration d'eau par la porte-fenêtre des locaux loués à Affinity-PrimeMedia Ltd Liab. Co, la commission a validé la transformation de celle-ci en fenêtre, impliquant :

- Travaux de maçonnerie.
- Travaux de menuiserie : nouvelle fenêtre et volets.
- Réfection de la façade extérieure, soit l'étanchéité sous la dalle de la terrasse.
- Travaux de peinture extérieure et retouches intérieures.

### **2. Collège du Jorat, route de la Goille 37**

- Réfection de la peinture de l'entrée, du corridor et de la cage d'escalier.
- Rénovation et peinture des lambris de l'avant-toit.
- Rafraîchissement de l'appartement 3.5 pièces avant l'arrivée du nouveau locataire : réfection de la peinture, ponçage et vitrification des parquets.



### 3. Complexe scolaire, route de Mollie-Margot 7-9 et 11

#### Réfection du sol synthétique de la salle de gymnastique

- Le sol existant datait de la construction du bâtiment (1983). La remise à neuf du revêtement a également permis la mise aux normes des fixations des éléments amovibles, ainsi que tracer les nombreux terrains de jeux disponibles dans la salle.
- Réfection de quelques éléments de menuiserie (panneaux muraux en bois).
- Réfection du carrelage des tunnels des douches.

#### Extérieurs

Dans ce crédit-cadre, il était également prévu la réfection des abords du terrain de sport extérieur (gradins et zone pavée). Dans l'intervalle, la Municipalité a décidé de suspendre ce projet pour le réévaluer et le coordonner avec les besoins d'autres projets à l'examen au centre du village.

### 4. Forum, place du Forum 2

#### Extérieurs

Il a été présenté à la commission le projet de réfection des escaliers extérieurs du Forum.

La commission a étudié et validé les offres proposées par le mandataire.

Dans l'intervalle, la Municipalité a décidé de suspendre ce projet pour le réévaluer le moment venu avec le réaménagement de la zone du centre du village.

### 5. Maison de commune, route de Mollie-Margot 4

#### Appartement de service

Suite aux infiltrations d'eau dans l'appartement de service, il devenait urgent d'assainir le double vitrage bow-windows et partant rénover la salle de bains.

Les travaux ont été exécutés au printemps 2019 avant l'arrivée du nouveau locataire :

- Location d'un échafaudage extérieur nécessaire au remplacement des deux bow-windows.
- Serrurerie métallique pour le remplacement bow-windows.
- Travaux sanitaires : déplacement et remplacement divers éléments, réfection du carrelage.
- Réfection de la peinture de tout l'appartement.

### 6. Pavillon, route du Collège 7

#### WC hommes et femmes

- Remplacement de la tuyauterie des lavabos et des appareils sanitaires.
- Remplacement des panneaux en bois de protection des faces arrières des WC et lavabos.
- Réfection de la peinture des locaux.

### 7. Villa des maîtres, route du Collège 3

Remplacement de la porte d'entrée de l'immeuble.

## **Bilan financier**

Le tableau récapitulatif des travaux 2019 est annexé au présent rapport.



### Conclusions

L'année 2019, hormis quelques travaux d'entretien dans nos bâtiments, a été principalement focalisée par le Complexe scolaire et l'appartement de service de la Maison de commune.

Dans l'ensemble, les devis des travaux exécutés en 2019, comme pour les années précédentes, s'intègrent bien dans le budget fixé par le crédit-cadre.

La Municipalité a décidé de ne pas reconduire le crédit-cadre. Les membres du législatif préconisent de garder un plan directeur d'entretien des bâtiments. Ce document devrait être étendu à l'ensemble des biens immobiliers communaux, afin d'avoir une vision et suivi des travaux.

Nous constatons que les possibilités de mutualiser les travaux sont compliquées dû à la grande diversification des travaux. De ce fait, le crédit-cadre n'apporte pas l'effet escompté de gains financiers ; par contre, la flexibilité de planification et la priorisation de certains travaux nous permettent d'être plus réactifs.

Crédit-cadre	Montant du crédit	Montant dépensé	Montant non dépensé
2005-2009	2'510'000.00	2'235'853.40	274'146.60
2010-2014	1'912'000.00	1'371'599.60	540'400.40
2015-2019	2'928'000.00	2'018'084.35	909'915.65
	<b>CHF 7'350'000.00</b>	<b>CHF 5'625'537.35</b>	<b>CHF 1'724'462.65</b>

Ces trois crédits-cadres ont représenté un budget d'investissement de CHF 7'350'000.00 sur 15 ans. Nous constatons que les dépenses auront été finalement en dessous des crédits votés, soit un investissement réel de CHF 5'625'537.35, représentant un montant non dépensé de CHF 1'724'462.65.

### Commission « Bâtiments »

Savigny, le 10 avril 2020

#### Annexes :

- 1) Tableau récapitulatif des travaux 2019
- 2) Récapitulatif des montants investis des trois crédits-cadres

Bâtiments	Spécification	Crédit-cadre 2015-2019	2015	2016	2017	2018	2019	Travaux en attente	Total travaux 2015-2019	Solde sur crédit
<b>Bâtiments scolaires</b>										
Complexe scolaire	Anc. classes spéciales	60 000.00	1 174.45						1 174.45	58 825.55
	Anc. classes normales	36 000.00	5 551.20						5 551.20	30 448.80
	Extérieur	120 000.00	16 351.60						16 351.60	103 648.40
	Salle de gymnastique	230 000.00					59 874.80		59 874.80	170 125.20
	Sécurisation					95 352.45			95 352.45	-95 352.45
	Ancien collège	150 000.00	43 171.25	996.80	993.60				45 161.65	104 838.35
	Pavillon	55 000.00		18 522.25				10 677.90	29 200.15	25 799.85
	Ancien central (jardin d'enfants)	10 000.00	3 164.40						3 164.40	6 835.60
Honoraires mandataire et frais divers	0.00	10 657.00	5 477.00	3 422.00	19 151.10	24 467.60		63 174.70	-63 174.70	
	<b>Sous-total</b>	<b>661 000.00</b>	<b>69 412.90</b>	<b>19 519.05</b>	<b>993.60</b>	<b>95 352.45</b>	<b>70 552.70</b>	<b>-</b>	<b>255 830.70</b>	<b>405 169.30</b>
<b>Bâtiments publics</b>										
Forum	Forum	358 000.00	33 950.85	84 902.95	1 395.35				120 249.15	237 750.85
	Maison de commune	203 000.00	5 581.45	6 317.00			92 446.55		104 345.00	98 655.00
	Vestiaires+buvette foot. Saint-Amour	45 000.00	583.00	3 847.50	9 028.35	72 057.30			85 516.15	-40 516.15
	Eglise	550 000.00	430 966.70	4 207.60	5 643.00				440 817.30	109 182.70
	Refuge de la Planie	15 000.00						0.00	0.00	15 000.00
	Honoraires mandataire et frais divers	0.00	79 220.00	21 817.00	14 011.35	14 400.00	29 784.10		159 232.45	-159 232.45
		<b>Sous-total</b>	<b>1 171 000.00</b>	<b>471 082.00</b>	<b>99 275.05</b>	<b>16 066.70</b>	<b>72 057.30</b>	<b>92 446.55</b>	<b>-</b>	<b>750 927.60</b>
<b>Bâtiments : logements / commerciaux</b>										
Agora (moins subvention énergie 2017)	Agora (moins subvention énergie 2017)	522 000.00			442 662.65	1 924.85	16 845.65		461 433.15	60 566.85
	Villa des maîtres	37 000.00					6 826.75		6 826.75	30 173.25
	Ancienne gendarmerie	105 000.00	692.30						692.30	104 307.70
	Collège du Jorat	110 000.00	24 328.35	23 507.30			28 009.90		75 845.55	34 154.45
	Honoraires mandataire et frais divers	0.00	4 080.00	46 975.10	64 890.70		6 542.00		122 487.80	-122 487.80
		<b>Sous-total</b>	<b>774 000.00</b>	<b>25 020.65</b>	<b>23 507.30</b>	<b>442 662.65</b>	<b>1 924.85</b>	<b>51 682.30</b>	<b>-</b>	<b>544 797.75</b>
<b>Travaux généraux</b>										
Honoraires mandataire et frais divers		322 000.00	25 118.90	34 012.05	-	-	40 013.30		99 144.25	222 855.75
		0.00	4 128.45	10 677.30	-	506.85	7 176.30		22 488.90	-22 488.90
		<b>Sous-total</b>	<b>322 000.00</b>	<b>25 118.90</b>	<b>34 012.05</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>40 013.30</b>	<b>-</b>	<b>99 144.25</b>
	<b>Total mandataire</b>		<b>98 085.45</b>	<b>84 946.40</b>	<b>82 324.05</b>	<b>34 057.95</b>	<b>67 970.00</b>		<b>367 383.85</b>	<b>-367 383.85</b>
	<b>Total travaux</b>		<b>590 634.45</b>	<b>176 313.45</b>	<b>459 722.95</b>	<b>169 334.60</b>	<b>254 694.85</b>	<b>-</b>	<b>1 650 700.30</b>	<b>1 277 299.70</b>
	<b>Total travaux + mandataire</b>		<b>688 719.90</b>	<b>261 259.85</b>	<b>542 047.00</b>	<b>203 392.55</b>	<b>322 664.85</b>		<b>2 018 084.15</b>	
<b>Total CC 2015-2019</b>		<b>2 928 000.00</b>	<b>2 239 280.10</b>	<b>1 978 020.25</b>	<b>1 435 973.25</b>	<b>1 232 580.70</b>	<b>909 915.85</b>			<b>909 915.85</b>



## Commune de Savigny

### Récapitulatif des montants investis

Préavis	Crédit Cadre	Année des travaux	Montants adjugés		Montants dépensés		Différence
14/2004	2005-2009	2005	CHF	567' 410.25	CHF	577' 532.70	CHF -10' 122.45
		2006	CHF	737' 437.55	CHF	736' 082.15	CHF 1' 355.40
		2007	CHF	628' 735.65	CHF	657' 763.05	CHF -29' 027.40
		2008	CHF	185' 489.05	CHF	264' 475.50	CHF -78' 986.45
		2009	CHF	-	CHF	-	CHF -
		<b>TOTAL</b>			<b>CHF 2'119' 072.50</b>	<b>CHF 2'235' 853.40</b>	<b>CHF -116' 780.90</b>
10/2009	2010-2014	2010	CHF	450' 760.95	CHF	592' 832.30	CHF -142' 071.35
		2011	CHF	189' 628.20	CHF	222' 833.30	CHF -33' 205.10
		2012	CHF	207' 613.90	CHF	198' 922.85	CHF 8' 691.05
		2013	CHF	149' 125.20	CHF	189' 131.70	CHF -40' 006.50
		2014	CHF	153' 493.35	CHF	167' 879.45	CHF -14' 386.10
		<b>TOTAL</b>			<b>CHF 1'150'621.60</b>	<b>CHF 1'371'599.60</b>	<b>CHF -220' 978.00</b>
08/2014	2015-2019	2015	CHF	533' 646.65	CHF	688' 720.10	CHF -155' 073.45
		2016	CHF	670' 579.20	CHF	261' 259.85	CHF 409' 319.35
		2017	CHF	549' 228.30	CHF	542' 047.00	CHF 7' 181.30
		2018	CHF	170' 136.35	CHF	203' 392.55	CHF -33' 256.20
		2019	CHF	558' 633.05	CHF	322' 664.85	CHF 235' 968.20
		<b>TOTAL</b>			<b>CHF 2'482' 223.55</b>	<b>CHF 2'018' 084.35</b>	<b>CHF 464' 139.20</b>

# ANNEXE N° 5

RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA BIBLIOTHEQUE DE SAVIGNY-FOREL



## **RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA BSF**

- **En préambule**

La migration informatique de notre catalogue sur le programme de gestion des bibliothèques du canton de Vaud (Alma / réseau Renouvaud ) a commencé en novembre 2018 et s'est, officiellement, terminée en décembre 2019 – nous aurons encore quelques travaux de finition en 2020.

Cette migration fut, comme prévu, un énorme travail, tant pour les collaborateurs de la Coordination des bibliothèques vaudoises que pour le personnel de la BSF : Deux bascules successives de notre catalogue de documents sur le nouveau programme, re-catalogage manuel pour une partie des notices, beaucoup d'échanges sur les procédés spécifiques utilisés et les besoins de notre bibliothèque en passant par un nombre impressionnant de rectifications et de corrections.

Notre activité bibliothéconomique a donc été complètement tournée vers cette migration en 2019, tout en gérant le quotidien bibliothéconomique et l'animation du lieu.

- **Nos lecteurs**

L'intégration du fichier d'adresse dans le nouveau système n'étant pas automatique, le personnel de la BSF a dû réinscrire manuellement chaque lecteur du secteur public. Les élèves de l'EPS étaient déjà enregistrés dans le système par la DGEO mais nous avons dû compléter leur compte, les données personnelles n'étant pas transmises par l'Etat.

La BSF étant maintenant liée à un réseau, il est difficile de comptabiliser exactement nos lecteurs.

En effet, un lecteur inscrit dans RenouVaud par une autre bibliothèque mais fréquentant régulièrement la BSF n'est pas comptabilisé comme étant notre lecteur. C'est le cas des lecteurs inscrits à la BCU (bibliothèque cantonale et universitaire), dans les différents instituts universitaires (HEP pour les enseignants), les élèves de Savigny et de Forel enclassés à Mézières ou tout jeune lecteur fréquentant la bibliothèque publique mais enclassé dans un autre établissement (notamment ceux de Vers-Chez-Les Blanc, Oron et Puidoux) : ils n'apparaîtront jamais comme lecteurs de la BSF quand bien même ils y viendraient chaque semaine.

Il est donc impossible dès à présent de fournir des statistiques de lecteurs de la même manière que dans les rapports de gestion précédents.

Seule une statistique de lecteurs actifs dans un temps donné semble pouvoir nous renseigner : 755 lecteurs auraient ainsi régulièrement fréquenté la bibliothèque dans les trois derniers mois de l'année 2019.

- **Horaire d'ouverture publique (Service du prêt)**

Mardi	16h.-18h.
Mercredi	14h.-19h.
Jeudi	14h.-19h.

Une boîte sécurisée de retour des livres permet la restitution des documents en dehors des heures de prêt.

10 documents sont autorisés pour une durée de 4 semaines (20 documents pendant les vacances) pour chaque lecteur, quel que soit l'âge.

Pour les lecteurs à partir de 12 ans, 10 dvd sont autorisés en plus des documents. Les anciens numéros des revues (14 titres) sont empruntables en plus des documents et des DVD.

Le personnel assure le prêt des documents, le rangement lors de leur retour et le renseignement au lecteur.

Pour nous permettre la mise en service du système de prêt dans les meilleures conditions possibles, la Commission de Bibliothèque a autorisé la fermeture de la BSF tout le mois de septembre. L'accueil de nos lecteurs dans le réseau RenouVaud a donc eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre.

- **Activités du personnel**

Pour rappel, le service public est assuré par la bibliothécaire (60%) et son assistante (15%).

Hors service de prêt, le personnel assure

- Le suivi des collections, choix et achats des documents.
- Le catalogage, indexation matière et CDU (classification décimale universelle).
- L'équipement des documents pour le prêt et les réparations
- L'élimination des documents obsolètes ou trop abimés
- L'animation et mise en valeur des collections

Les trois derniers mois de l'année, le renseignement aux lecteurs a largement débordé des heures de prêt car il a fallu répondre à bon nombre de téléphones de lecteurs qui peinaient à se connecter facilement au nouveau système pour consulter leur compte personnel ou le catalogue des titres disponibles !

La bibliothécaire a participé à la réception des nouveaux habitants de la Commune de Savigny. Elle s'est aussi déplacée aux réunions des associations professionnelles, notamment celles de BiblioVaud, de la CLP (communauté de lecture publique) et de BiblioSuisse. Elle a également collaboré aux journaux « Le Savignolan » et « Vivre à Forel ».

- **Animations publiques**

Participation au samedi des Bibliothèques avec des animations autour du thème commun à la Suisse romande : « Ramène ta science ! »

La BSF a organisé des séances de contes, notamment La nuit du conte en Suisse, le 8 novembre dont le thème se déclinait autour de « Nous avons aussi des droits ».

Le 20 décembre, nous avons participé à la traditionnelle fenêtre de l'Avent.

Des expositions bimensuelles ont eu lieu tout au long de l'année sur divers thèmes.

## **La bibliothèque en chiffres**

- 20963 documents à disposition des lecteurs\*
- 755 lecteurs actifs le dernier trimestre\*\*
- 31'156 documents prêtés\*\*\*

\*chiffre au 18.02.2020, la statistique 2019 n'étant plus accessible sur Alma après le 8<sup>er</sup> janvier suivant, contrairement à Bibliomaker – ce que j'ignorais. D'autre part, il n'est pas possible cette année de donner un chiffre d'accroissement des collections : la dernière bascule étant comptée, le nombre d'acquisitions voisine avec 6500 documents, ce qui est impossible.

\*\* Voir l'explication dans le paragraphe « nos lecteurs »

\*\*\* Bibliomaker (01-07. 2019) : 21'877 Alma (10-12.2019) : 9279

## **Et maintenant...**

Comme vous pouvez le constater, un important chantier s'achève et nous devons maintenant passer aux finitions. Nous devons aussi prendre nos marques dans un travail de réseau qui nous complique parfois la tâche puisque nous n'avons plus toutes les cartes en main (preuve en est la difficulté à présenter des données claires et fiables dans ce rapport).

Renouvaud étant en perpétuelle transformation (une nouvelle norme de catalogage est prévue pour 2020 !), nous suivons le flux et espérons devenir au plus vite des nageuses expérimentées.

Savigny, le 18 février 2020

Françoise Vermot  
Bibliothécaire

# **ANNEXE N° 6**

**RAPPORT D'ACTIVITES 2019  
DU SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)  
CŒUR DE LAVAUX**



## Rapport d'activités 2019



Service de **D**éfense **I**ncendie et **S**ecours  
Cœur de Lavaux

## Table des matières

Introduction du commandant.....	3
L'Etat-major .....	4
Interventions .....	8
« ProSDIS ».....	10
Promotions, nominations et démissions.....	11
Rapport du chef DPS.....	14
Jeunes Sapeurs-Pompiers .....	15
Rapport d'activité du dicastère des infrastructures, véhicules et matériel.....	17
Rapport du responsable de la formation .....	19
Formation APR 2019 (Appareils de Protection Respiratoire).....	22
Rapport formation chauffeurs.....	23
Technique et manifestation .....	25
Commission de promotion du recrutement du SDIS.....	26
Concours cantonal vaudois de la FVSP.....	27
Rapport d'activité RA'21 (Rassemblement des JSP latins en 2021).....	28
Conclusion et remerciements.....	29
Liste des principales abréviations .....	31



Concours FVSP du 5 mai 2019 – équipe TP

## Introduction du commandant

Chères lectrices, chers lecteurs,

Année historique pour notre SDIS au vu des événements exceptionnels qui ont ponctué 2019 et que vous découvrirez à la lecture de ce rapport annuel entièrement rédigé par les différents responsables et les membres de l'Etat-major.

Par l'important travail de tous les créateurs de ce document, ils contribuent à la sauvegarde de nos mémoires et alimentent les sources des prochaines recherches historiques sur l'activité des sapeurs-pompiers du Lavaux, qu'ils en soient ici grandement remerciés.

Pour cette 2<sup>ème</sup> année de commandement, il me plaît de relever la complète acceptation du nouveau commandant (01.10.2017) par l'ensemble des membres du service, ce qui facilite grandement mon travail et l'avancement des dossiers. Merci à toutes les personnes qui m'épaule dans ces importantes tâches de commandement du SDIS, et tout particulièrement l'Etat-major et les responsables des différentes fonctions.

Ce rapport n'est qu'un résumé des principales activités de votre service d'incendie et de secours de milice. Vous trouverez les informations régulièrement mises à jour sur notre site internet : [www.sdiscoeurdelavaux.ch](http://www.sdiscoeurdelavaux.ch).

Pour être honnête et franc avec nos lectrices et nos lecteurs, je vous avoue que la réalisation de ce rapport relève d'un dur et long labeur qui semble être un supplice pour certains ou d'une simple formalité pour d'autre. En vérité, il s'agit de nombreuses soirées entières à plonger dans les divers documents, papiers et archives, à essayer tant bien que mal d'en faire ressortir la substantifique moelle et la transformer en ce rapport plaisant à lire et compréhensible de tout un chacun. Ce combat annuel est dirigé par le commandant et la réalisation est le fruit de notre équipe administrative dirigée par le Quartier-maître.

Bien évidemment, pendant que nous réalisons ce rapport, les autres dossiers sont mis à l'arrêt. Cela explique certainement le manque d'implication de certains responsables qui ne profitent pas de ce document pour retracer les activités de leur dicastère. Libre à eux de faire ce choix, nous restons des sapeurs-pompiers volontaires avec nos limites, mais pour tous ceux qui ont pris leur plus belle plume pour coucher sur le papier le travail de leur équipe en 2019, je vous invite à donner suite aux prochaines lignes. Merci !

Il m'est important de remercier dans cette introduction tous les auteurs, photographes, correcteurs et créateurs de ce rapport ! Merci à vous pour ce job supplémentaire que vous demande le commandant.

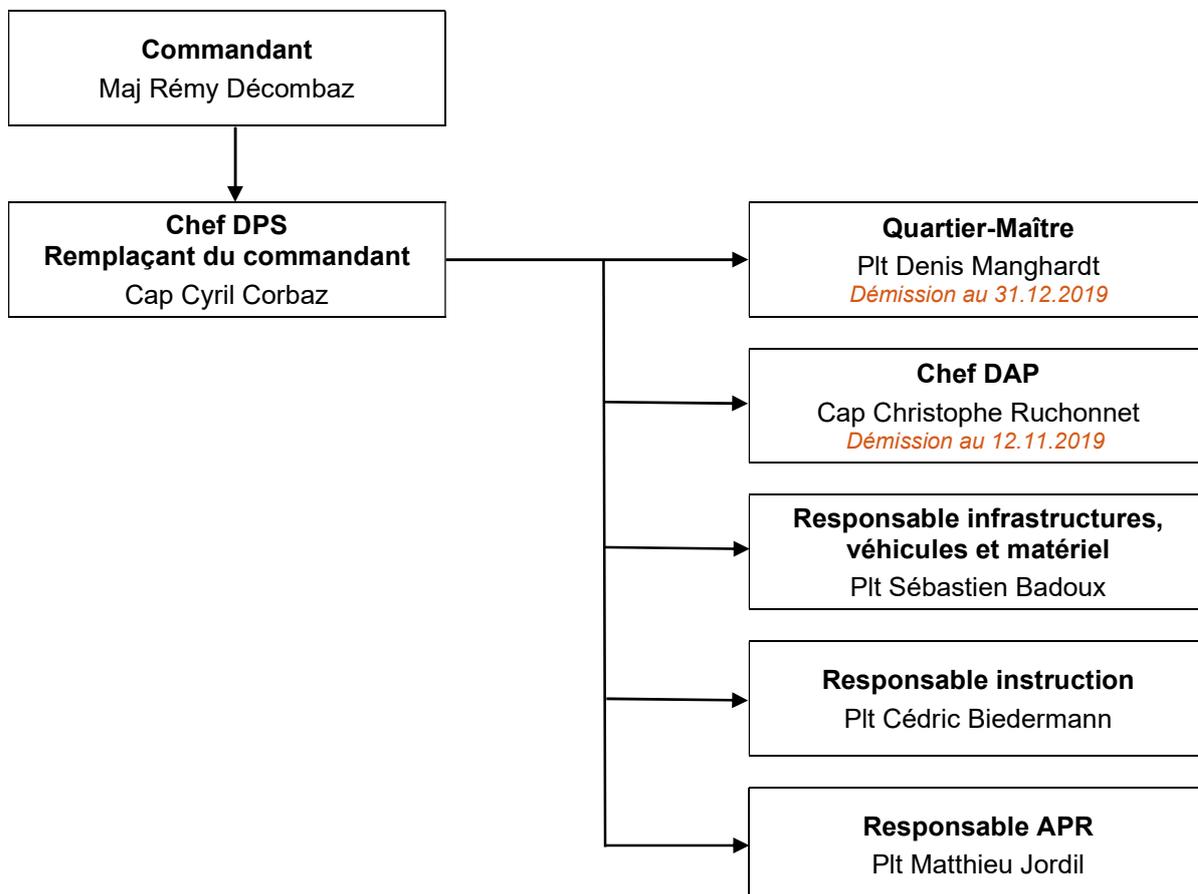
Je vous souhaite une bonne lecture et j'espère que vous la trouverez intéressante.

Major Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux

## L'Etat-major

### Composition au 1<sup>er</sup> janvier 2019



### Décisions de l'Etat-major

Les séances d'Etat-major se déroulent le mercredi de 19h00 à 24h00 (parfois au-delà selon le nombre de sujets).

Les 13 séances de l'année nous ont donné l'occasion de traiter une énorme quantité de dossiers et de sujets, le reflet des principaux vous est résumé ci-dessous, hormis les obligatoires tel que comptes, factures, budgets, correspondances, démissions, sujets confidentiels en matière de personnel et d'aptitudes médicales à l'engagement du port des appareils de la protection respiratoire et de conduite des véhicules lourds.

- Décision d'équiper les aspirants DPS d'une tenue conforme aux normes et standards en vigueur pour des questions d'assurance et de respect de leur engagement et de l'image des sapeurs-pompiers en général.
- Décision de mettre fin au service de permanence en caserne lors du Cully Jazz suite à une analyse des risques avec le soutien de l'ECA et tous les partenaires sécuritaires ainsi que la Municipalité de Bourg-en-Lavaux et l'organisateur du festival.

## Rapport d'activité 2019

---

- Fêtes des Vignerons : service de permanence en caserne de Vevey et Montreux par 5 de nos sapeurs.
- Solde des chauffeurs poids lourd : décision de solder 50.- francs tous ceux qui arrivent au 50 km annuel par véhicule lourd de toutes les casernes du SDIS. Seuls les 50 km par véhicule lourd de sa caserne restent obligatoires.
- 112ème Assemblées et concours de la FVSP : le 4 mai 2019 à Chésereux organisée par le SDIS Nyon-Dôle, notre SDIS participe avec 3 équipes motopompe DAP et JSP, une équipe tonne-pompe et 5 équipes au gymkhana. 14 cadres du DAP, des JSP et du DPS assurent la formation et la préparation des participants durant les 2 mois d'entraînement totalisant 480 heures bénévoles et autant seront effectuées le jour des concours.
- L'Etat-major a pris toutes les dispositions jugées utiles et nécessaires lors de la disparition subite de notre ami et Commandant voisin du SDIS Riviera, Le Major Cédric Fagherazzi, avec annonces, mots de soutien et présence de l'Etat-major aux cérémonies sur plusieurs cantons.
- Dans sa séance du 25 juin 2019, la Commission Consultative du Feu (CCF) a donné son feu vert pour l'organisation d'un "Rassemblement des jeunes sapeurs-pompiers romands et tessinois" en 2021 (RA'21). Les conditions de la CCF pour l'organisation de cette manifestation ont été communiquées au Président d'organisation, le Capitaine Etienne Cavin.
- La nouvelle caserne des Fortunades à Cully est opérationnelle depuis le 5 juillet 2019, ceci grâce aux importants travaux de l'équipe "Infrastructures, véhicules et matériel" et à toutes les personnes qui sont venues donner un coup de main.
- Reçu de l'ECA une cellule de matériel pour la mise en place de barrages lors des événements dus aux éléments naturels (inondation) pour la caserne de Forel, mais déplacée en caserne de Cully faute de place.
- Création d'une commission de promotion des activités du SDIS afin d'assurer la relève du DPS, DAP et des JSP, composée des Sapeurs Romain Echard et Martijn Sassen et le Cdt.
- Savigny 2019 Cantonale FVJC : nous avons mis en place une collaboration avec le SDIS Ouest Lavaux pour toute la durée de la manifestation. 22 sapeurs répartis sur 2 créneaux horaires sont recherchés pour assurer la sécurité feu lors du cortège de la Cantonale de la FVJC à Savigny le 21 juillet.
- Inauguration de la nouvelle caserne des Fortunades à Cully le 2 novembre.
- Nous avons engagé une concierge pour les nettoyages du réfectoire, de la salle de théorie et des WC des casernes de Forel et Cully. Cette personne effectue les travaux de conciergerie à raison de 2 x 2 heures par mois et par caserne. Les nettoyages des halles aux véhicules restent le travail des équipes de permanences.
- Mise en place par le commandant d'offres de stages inter-partenaires des services « Feux bleus » en immersion complète. En 2019 pour la profession d'ambulancier chez « Swiss Care Ambulance » à Forel (Lavaux) sur une durée unique de 3 jours de 07h00 à 19h00 ou 3 nuits de 19h00 à 07h00. 5 sapeurs ont profité de ces stages.
- Officiers de permanence : les candidats suivants ont été retenus comme aspirants Officier de permanence : Lt Livers Sébastien; Sgt Aubert Numa; Sgt Jubin Steve; Sgt Porchet Jacques-Henri.
- Recrutement 2019 : la soirée de recrutement a eu lieu le 7 novembre 2019 à la caserne des Fortunades à Cully. Notre SDIS a enregistré 21 inscriptions de recrues DAP et 8 inscriptions d'aspirants DPS.
- Chef des sections DAP et responsable des services de préventions lors des manifestations : après une première mise au concours du poste, l'Etat-major n'a reçu qu'une seule candidature qui n'a finalement pas été retenue.

## Rapport d'activité 2019

---

- Caserne des Fortunades : après 84 ans de service nous quittons la place de la Gare et nous nous installons aux Fortunades. Nous devons l'entier des aménagements et du déménagement, depuis la commande des équipements à leurs installations, à l'équipe infrastructures, véhicules et matériel de notre service dirigé par le Plt Sébastien Badoux. Quant à la partie dédiée aux appareils de protection respiratoire, c'est au Plt Matthieu Jordil à qui l'on doit le suivi et la gestion de ces nouvelles installations.
- Projet de nouvelle caserne à Forel : le Plt Sébastien Badoux, responsable des infrastructures, véhicules et matériel, ainsi que le Cap Cyril Corbaz, remplaçant du commandant et chef DPS, ont été nommés membres de la Commission de pilotage (COFIL) pour ce projet. Le Plt Cédric Biedermann, responsable de la formation, a été nommé remplaçant.
- Bannière du SDIS : la 1ère bannière de notre SDIS a été inaugurée le 2 novembre.
- En décembre, nous avons reçu de l'ECA un nouveau véhicule Mercedes pour le transport de personnes et de matériel pour les inondations et l'éclairage. Il est affecté à l'organe d'intervention du Cully.
- Téléthon du 7 décembre 2019 : merci aux JSP et à leurs moniteurs, aux sapeurs-pompiers des sections DAP ainsi qu'au Sap Corentin Zingg pour la tenue des stands à Savigny, Chexbres, Puidoux et Forel. Un total de 5'000.- a été récolté pour cette cause.

### Séances administratives hebdomadaires

Au rythme de 2 à 3 fois par mois une séance administrative est convoquée par le Commandant les mercredis de 16h00 à 18h00 avec son remplaçant, le Cap Cyril Corbaz et le Quartier-maître, le Plt Denis Manghardt pour la gestion des affaires courantes ne nécessitant pas de décision de l'Etat-major, tels que les factures à faire et à payer, la gestion de la correspondance entrante et sortante, les suivis des dossiers d'interventions, des RH, des rendez-vous et visites sur sites à la demande des architectes et des communes partenaires.



Les participants aux séances administratives de G à D. :  
Cap. Cyril Corbaz, Maj. Rémy Décombaz, Plt. Denis Manghardt

## Démissions au sein de l'Etat-major

L'année 2019 fut marquée par 3 départs de l'EM des Officiers suivants :

### **Le Premier-Lieutenant Marcel Waelchli au 01.01.2019 :**

Officier d'Etat-major du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au SDIS de Gourze notre « Chef Matériel » a accompli 8 ans dans ces diverses fonctions et c'est au 31 décembre de l'année passée que le Plt Marcel Waelchli a décidé de prendre un peu de temps pour sa vie privée ! Merci pour la quantité de travail accompli chaque jour et la gestion de l'équipe du matériel, des véhicules, des casernes et de la subsistance. Marcel poursuit ces activités au SDIS en qualité d'Officier de permanence weekends et nuits et Chef d'intervention à l'entière satisfaction de l'Etat-major et de la troupe.

### **Le Capitaine Christophe Ruchonnet au 12.11.2019 :**

Chef des 4 sections DAP (Détachements d'appuis), Officier d'Etat-major à la direction des 66 sapeurs-pompiers DAP de l'automne 2017 à fin 2019. C'est dans le Corps des sapeurs-pompiers de St-Saphorin qu'il débuta sa carrière, puis rejoignant le CR de Cully qui devient le CPDIS et ensuite au gré des fusions successives, SDIS de Gourze et Cœur de Lavaux. Le Capitaine Ruchonnet c'est aussi bien investi dans les formations des sapeurs, des cadres que de notre section des JSP et depuis bien quelques années en qualité d'Officier de service assurant le commandement des interventions durant certains weekend et la nuit une semaine par mois. Nous remercions ici Christophe pour ces 18 années d'activités au service des habitants et des entreprises de nos 7 communes.

### **Le Premier-Lieutenant Denis Manghard au 31.12.2019 :**

Quartier-maître de toutes les sections du SDIS et Officier de Direction à l'Etat-major, il était notre responsable de toute la partie administrative et comptable du service, répondant EM pour le programme de mobilisation ProSDIS et de la section des JSP. Denis débuta son parcours dans la section des JSP de Lausanne en 1988, responsable d'une section dès 1992, il intégra une compagnie de volontaires lausannois en 1996. C'est en 2006 qu'il s'engagea au SDIS de Savigny où il reprit le poste de Fourrier et membre de l'Etat-major en 2010. Suite à la création du SDIS Cœur de Lavaux au 1<sup>er</sup> janvier 2014 Denis assura une fonction d'assistant administratif pour l'Etat-major. C'est en octobre 2017 que la postulation de Denis est validée par l'EM et la CCF pour le poste de Quartier-maître et Officier d'Etat-major. En été 2018 il rejoint l'équipe des Officiers de service et y réalise des permanences de weekend et de 60 heures mensuel durant la nuit.

C'est donc après plus de 32 ans dans les milieux des sapeurs-pompiers que le Plt Manghard quitte les pompiers pour suivre de nouvelles formations professionnelles en cours du soir ce qui n'est absolument pas réalisables pour des cadres sapeurs-pompiers volontaires. C'est avec bien des regrets que les membres EM ont dû accepter le choix de Denis qui était toujours à l'entière disposition de ces 6 collègues, de jour comme de nuit et 7 jours sur 7 au téléphone, par mail, par messages et bien des fois en se déplaçant en personne dans l'une ou l'autre des casernes pour venir en urgence faire fonctionner un programme ECA ou ouvrir un PCA dans ProSDIS. Secrétaire et comptable du SDIS, nous avons besoin de ces services plusieurs fois par jour et à chaque sollicitation, il répondait présent. C'est donc une perte précieuse et immense pour le SDIS qu'il est si difficile à remplacer par une seule personne, en moyenne c'est 2 heures par jour, 365 jours par ans à consacrer aux sapeurs-pompiers ! Alors au nom de l'Etat-major actuel et du précédent, MERCI DENIS !

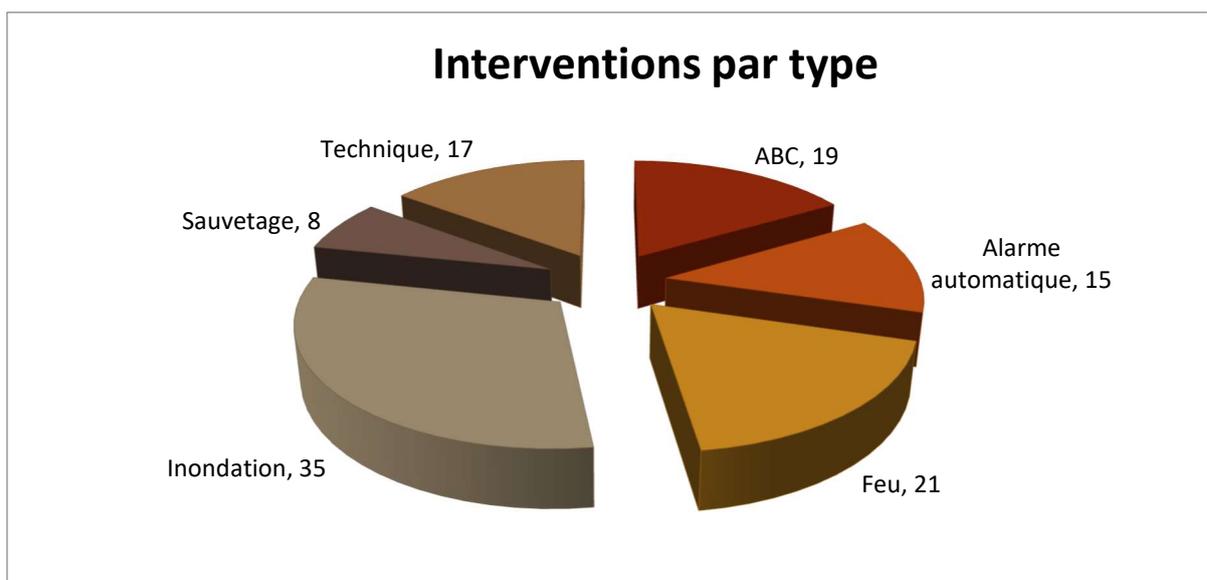
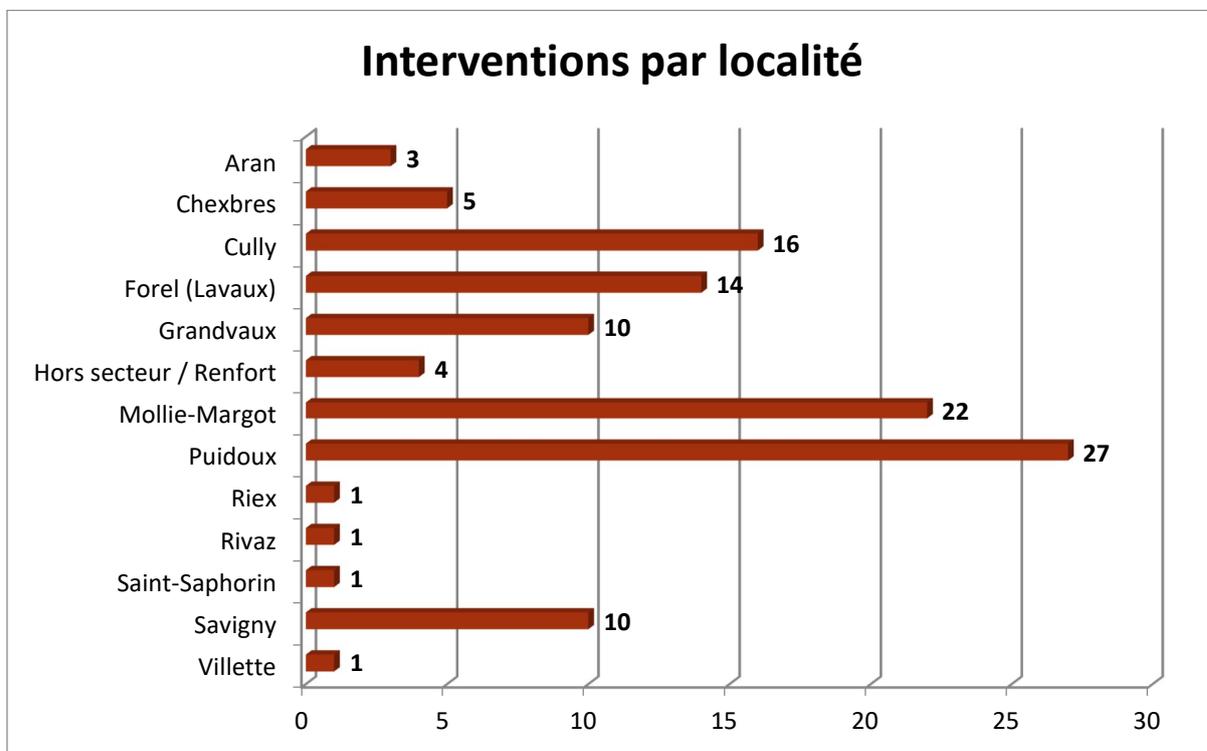
Comment expliquer ces démissions de postes clés au sein de l'Etat-major ? Si la question est facile, les réponses et les explications le sont moins pour un rapport annuel. Les communes étant responsables du recrutement des sapeurs-pompiers et des nominations d'officiers d'Etat-major, elles seront prochainement confrontées à cette nouvelle problématique qui est la même au niveau cantonal et national ! A notre niveau, ce que l'on a constaté avec le départ de notre Quartier-maître, c'est qu'il assumait plus de 25 tâches essentielles au bon fonctionnement du service représentant environ 800 heures annuelles réalisées exclusivement en soirée et le weekend comme c'est le cas pour tous les sapeurs-pompiers volontaires de ce pays.

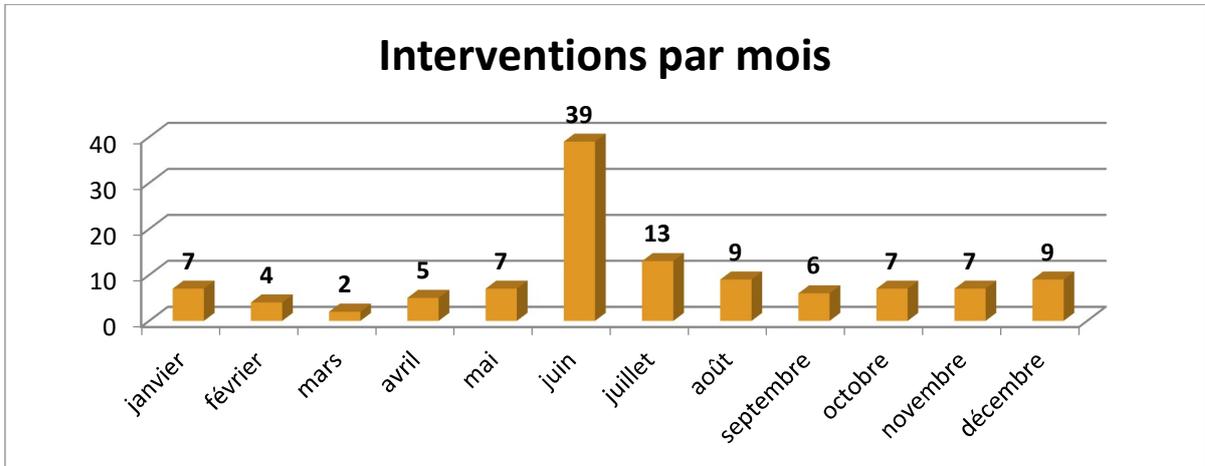
Major Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux

## Interventions

Total des interventions en 2019 : **115**





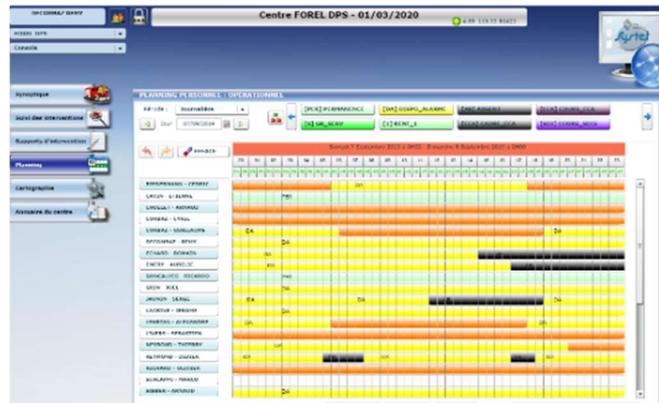
*Intervention du 12 juin 2019 à Puidoux*

## Programme de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois et d'aide à l'engagement « ProSDIS »

Après sa mise en service en juin 2018, le programme de mobilisation des sapeurs-pompiers vaudois et d'aide à l'engagement de l'ECA, nommé « ProSDIS » a bien entendu continué de fonctionner durant l'entier de l'année 2019.

Pour rappel, le système de mobilisation avait complètement été modifié. De plus, la mise en service de ce dernier a aussi engendré l'introduction de tablettes dans tous les véhicules et pour les Chefs d'intervention, une refonte complète de la gestion et du suivi des interventions.

Les saisies individuelles des disponibilités des 50 sapeurs-pompiers du DPS doivent être réalisées via un portail de gestion opérationnel en ligne, de manière hebdomadaire. L'ensemble de nos pompiers doit planifier sa semaine en complétant son état de planning via ladite plateforme ou sur l'application MyStart via son smartphone.



Portail Web ProSDIS – image d'illustration

Si durant l'année 2018 ce système a modifié considérablement notre manière de fonctionner d'un point de vue opérationnel, lors des alarmes ainsi que dans le cadre de la planification des services de permanences, l'ensemble des acteurs du SDIS (EM, CI, sapeurs) ont trouvé leurs marques en 2019.

Après une année de fonctionnement et afin d'être encore plus opérationnel, nous avons modifié notre manière de gérer nos effectifs au sein du système le 3 juillet 2019. En effet, jusqu'à ce jour, la période d'intervention de sapeurs était fixe (jour ou nuit). Aujourd'hui, les intervenants sont responsables de saisir individuellement leurs disponibilités, de jour comme de nuit, au moyen d'une application sur le smartphone ou le portail Web et ceci pour 48 périodes par jour 365 jours par année.

Le changement précité nous permet d'avoir des effectifs supérieurs la journée et le week-end, en fonction des disponibilités de nos sapeurs. Une explication a été donnée au personnel du SDIS à l'occasion d'un exercice du DPS.

Pour le soussigné, répondant « ProSDIS » au sein notre SDIS durant l'année 2019, la mise à jour des données au sein du programme a nécessité plus de 100 heures de travail.

Au moment d'écrire ces quelques lignes, si le système ne répond pas encore entièrement aux attentes de la majorité des 30 SDIS de notre canton, des demandes d'améliorations de la part des Commandants et Autorités politiques communales et Cantonale sont toujours en cours.

Il est à relever que le système a déjà subi de nombreuses adaptations positives, et ce dernier correspond donc de mieux en mieux aux spécificités des sapeurs-pompiers vaudois



Plt Denis Manghardt

Quartier-Maître / Répondant ProSDIS

---

## Promotions, nominations et démissions

### Nominations durant l'année 2019

Les postes et fonctions suivantes ont été attribuées durant l'année écoulée :

Quartier-maître, membre de l'Etat-major	Sgt Jérôme Lagrive
Délégué du SDIS auprès de la FVSP	Plt Cédric Biedermann
Officier technique	Cap Cyril Corbaz
Remplaçant du Chef DAP	Plt Romain Gilliéron
Responsable de la formation APR	Cpl Steve Jubin
Responsable de l'équipe de formation des chauffeurs	Cpl Numa Aubert
Adjoint du responsable de l'équipe de formation des chauffeurs	Sap Joël Grin
Répondante sanitaire du SDIS	Sap Aurélie Emery
Préposé APR	Sap Arnaud Sieber
	Sap Romain Echard
Assistant administratif	Sap François Lahoda
Membre de l'équipe de formation des chauffeurs	Plt Jaunin Serge
	Cpl Romain Boche
Membre de l'équipe infrastructures, véhicules et matériel	Sap Romain Bochud
	Sap Joël Grin
Membre de l'équipe formation	Plt Serge Jaunin
	Lt Sébastien Livers

### Promotions au 01.01.2020 :

Au grade de premier-lieutenant :	Lt Reymond Didier (DPS)
Au grade de lieutenant :	Sgtm Livers Sébastien (DPS)
	Cpl Aubert Numa (DPS)
	Cpl Girod Michaël (DAP)
Au grade de sergent :	Cpl Jubin Steve (DPS)
	Cpl Porchet Jacques-Henri (DPS)
	Cpl Schlaeppli Marco (DPS)
Au grade de caporal :	Sap Chevalley Florian (DAP)

## Ecole de formation 2019

L'Etat-major a validé l'école de formation des aspirants DPS suivants :

- Cpl Vincent Kapps
- Sap Jessica Parra
- Sap Mohamed Fkir (sous réserve du rattrapage des modules 4 et 6 durant l'EF 2020)
- Sap Luckas Goudet (sous réserve du rattrapage des modules 4 et 5 durant l'EF 2020)
- Sap Adam Merva (sous réserve du rattrapage du module 3 durant l'EF 2020)

## Fin de mandat et démissions de postes

Le Cap Etienne Cavin a souhaité arrêter ses fonctions d'Officier technique et de délégué du SDIS auprès de la FVSP. L'Etat-major le remercie pour les 5 ans de travail dans ses fonctions précitées.

Le Lt Thierry Neyroud a mis un terme à sa fonction de responsable de la formation des chauffeurs en date du 30 juin 2020. Un grand merci également à lui pour son travail en faveur du SDIS.

## Exclusions du SDIS par l'Etat-major et/ou la CCF

L'aspirant DPS 2018 Mikaël Sochon ne répondant pas aux obligations de l'article 17 du règlement intercommunal du SDIS a été exclu du SDIS en janvier 2019 par l'EM.

Pour des raisons d'indisponibilité, le Sapeur DPS Liam Constantin a été démissionné par l'EM avec effet immédiat. Nous le remercions pour son engagement au sein de notre SDIS.

Sur requête de l'Etat-major, la CCF a prononcé le 11 septembre 2019 l'exclusion du Sap DPS Arnaud Jeandupeux avec effet au 31.12.2019.

## Démissions du SDIS

---

Au 12 novembre 2019 :	Cap Ruchonnet Christophe (DPS / EM)
Au 7 décembre 2019 :	Lt Chaubert Laurent (DAP)
	Cap Chevalley Bernard (DAP)
	Plt Chevalley Maxime (DAP)
	Plt Manghardt Denis (DPS)
	Lt Lehrian Michel (DPS)
Au 31 décembre 2019 :	Sgt Chevalley Matthieu (DAP)
	Sgt Lambelet Sylvain (DAP)
	Sap Chevalley Denis (DAP)
	Sap Simon Daniel (DPS)

---

Un grand merci à toutes ces personnes qui ont consacré une plus ou moins grande partie de leur temps en faveur de la collectivité.

## Vétérans Sapeur-pompier de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers :

- Pour 23 ans d'activités dont 12 dans un EM, le Cap Daniel Pasche.
- Pour 25 ans d'activités dont 10 dans un EM, le Plt Jean-Bernard Godel.
- Pour 30 ans d'activités dont 23 au sein du même EM, le Cap Jean-Marc Bochud.
- Pour 32 ans d'activités dont 10 dans un EM, le Cap Roger Esseiva
- Pour 32 ans d'activité, le Plt Pierre-Alain Genton
- Pour 36 ans d'activités dont 21 dans un EM, le Major Reini Bachmann



*Exercice SDIS 11.11.2017 / Section DPS dirigée par le Cap Jean-Marc Bochud*

## Rapport du chef DPS

Effectif au 31.12.19 : 49

### Passion - Franchise - Respect

L'effectif au DPS se maintient ! Selon notre liste nominative au 1<sup>er</sup> janvier 2019 qui comprenait 50 sapeurs, au 31 décembre nous ne sommes plus que 49. Bien évidemment, l'effectif se diversifie à la suite de déménagements, de départ en retraite ou à cause de la charge de travail. Le renouvellement, le recrutement, la motivation à poursuivre le détachement d'appuis (DAP) au DPS, a fait que l'effectif reste au même niveau. Une grande majeure partie des sapeurs ont la **passion** du volontariat afin d'aider son prochain.

Certes, tout évolue dans tous les domaines, que ce soit dans le matériel opérationnel, dans le fonctionnement et l'organisation au sein du SDIS, la formation, les normes en vigueur et les interventions. C'est un renouveau quotidien auquel nous devons arriver à faire face de jour en jour et toute l'année.

Nous avons un SDIS qui fonctionne. Mes premiers objectifs sont la rigueur et la **franchise**. Tout le monde a des caractères différents et c'est ce qui permet aussi de faire avancer les choses.



Exercice DPS 02.09.2019



Image reçue d'une citoyenne lors d'un coup de blues

Cela n'est pas toujours évident de gérer les émotions auxquelles une intervention peut nous confronter. 2019 a été forte dans ce domaine avec nos 115 interventions sur l'année. Nous devons arriver à faire face à des circonstances qui ne sont pas forcément courantes dans notre fonction mais qui font partie de notre travail. Mise à part les interventions (courantes) 2019, nous avons vécu plusieurs événements exceptionnels dont voici un florilège : levée de corps, inondations multiples dans un quartier de 16 villas mitoyennes où vous avez une dizaine de personnes qui vous sautent au cou car il y a urgence chez eux, soutenir un ami pompier chez qui nous intervenons, sortir une personne d'un appartement en feu et rempli de fumée, et bien d'autres éléments qui nous font beaucoup réfléchir. C'est humain, nous avons tous nos qualités et nos faiblesses. Nous nous préparons au quotidien pour ce genre de situation, mais cela reste toujours difficile à gérer quand nous sommes confrontés à la dure réalité du terrain, surtout quand elle se passe dans notre région avec des gens que nous connaissons.

Mon but pour 2020 est de continuer à croire à ce SDIS qui se diversifie et qui s'améliore de jour en jour. Merci et **respect** à tous.

Capitaine Cyril Corbaz

Chef Détachement de Premiers Secours

## Jeunes Sapeurs-Pompiers

Effectif au 31.12.19 : 22

L'effectif de notre section au 1<sup>er</sup> janvier 2019 était de 20 JSP. En 2019, nous avons eu une admission dans le courant janvier puis une deuxième en septembre, ce qui porte l'effectif en fin d'année au nombre de 22 dont 6 filles. Après avoir obtenu sa flamme 3 l'année passée, Timothée Pasche a pu être incorporé au DPS. Nous lui souhaitons plein de succès dans sa carrière de sapeur-pompier.

Notre staff de moniteur a été relativement stable cette année. Nous avons commencé et terminé à 7 personnes. Timothée Pasche a décidé de rester comme moniteur et nous avons pu compter sur le renfort du responsable du détachement Jeremy Blanc. Nous devons malheureusement déplorer la démission de Daniel Simon en fin d'année pour raisons professionnelles, mais il nous a garanti son concours lors des leçons de premiers secours.

Cette année a été quelque peu spéciale car nous fêtons les 20 ans du groupement vaudois des jeunes sapeurs-pompiers (GVJSP). Pour cette occasion, une journée a été organisée au Sentier durant laquelle les JSP du canton ont pu se mesurer au travers des joutes animées par différentes sections JSP vaudoises. Nous avons organisé un jeu basé sur le principe de "la mare aux crocodiles" dans lequel deux équipes doivent se frayer un passage sur des îlots au moyen de panneau de coffrage. Cette journée a aussi été l'occasion de présenter la mascotte du rassemblement des JSP latins RA'21.

Nous avons aussi tenu un stand au marché villageois de Puidoux en septembre. Nous avons fait venir le simulateur d'incendie et les JSP ont pu, tour à tour, démontrer aux nombreux spectateurs les différentes techniques d'extinction. Pour le reste de l'année, nous avons organisé 8 exercices, notre traditionnel camp de 4 jours à l'ascension, le Téléthon et une sortie surprise. Soit en tout 9 demi-journées et 7 journées entières. Pour chaque préparation de ces activités, un cours de cadre d'une soirée a été planifié.

Le taux moyen de participation pour 2019 est de 86.7%, accusant une légère baisse de 2.4% par rapport à 2018 mais qui reste tout à fait correct. Cela prouve encore cette année la motivation des jeunes à venir à nos exercices. C'est pour nous une grande récompense que d'avoir pu continuer à conserver cette motivation.

Cette année, nous avons pu aligner deux équipes pour le concours cantonal de la FVSP qui s'est déroulé à Chésérèx. L'équipe motopompe Type 1 s'est hissée à la deuxième place avec la mention "Bien", tandis que l'équipe motopompe Type 2 prenait la quatrième place. J'adresse toutes mes félicitations aux deux équipes ainsi qu'aux coachs et parents qui les ont suivis.

Quelques temps après a eu lieu notre traditionnel camp de l'ascension. Le premier jour, les JSP ont pu s'exercer à tour de rôle à la gestion du trafic dans le centre de Forel tandis que l'autre partie de la section participait activement aux démonstrations impressionnantes de "Chocs Sécurité", venu pour l'occasion. L'après-midi, tous les JSP ont pu tester le port d'un appareil respiratoire, faire une course au trésor dirigée par radio et se conforter dans le maniement de l'échelle à coulisse.

Vendredi fut la journée récréative. Nous nous sommes déplacés dans le canton de Neuchâtel pour aller visiter la fabrique de chocolat "Ragusa". Après moult dégustations, nous avons pu profiter de la superbe "Vue des Alpes" pendant la pique-nique, avant de redescendre sur la ville de Neuchâtel pour aller visiter la caserne des sapeurs-pompiers professionnels.

Le samedi matin a été consacré au déploiement rationnel avec la tonne-pompe et un Gymkhana. Le début de l'après-midi a commencé par une théorie alibi pour déclencher un exercice d'intervention surprise avec un feu situé derrière la ferme de notre collègue Steve Jubin.

Cette année, pas de démonstration dominicale, mais un rallye pédestre durant lequel les JPS ont pu montrer à leurs parents leur habileté et leur savoir-faire ! Pour conclure le camp, nous avons pu déguster un excellent repas en caserne de Forel concocté par Joël Grin. Un grand merci à lui et toute l'équipe des moniteurs et des parents qui ont travaillé d'arrache-pied pour organiser ce camp !

## Rapport d'activité 2019

---

Après l'exercice du 22 juin, petite pause bien méritée jusqu'au début août où nous nous retrouvons au cours de cadre pour préparer l'exercice de la rentrée.

Cette année nous avons décidé d'organiser avec les JSP d'Oron - Glâne-Sud l'examen de passage des flammes 1 et 2. C'est lors de notre exercice de novembre, par un matin glacial que nous avons commencé avec les examens de passage pour la flamme 2. Nous avons continué l'après-midi sous un soleil radieux avec les examens pour le passage de la flamme 1.

En décembre, nous avons participé au Téléthon avec à nouveau cette année deux stands de vente de peluche, un à Savigny et l'autre à Chexbres. Au terme d'une matinée glaciale et venteuse, nos jeunes ont réussi à réunir la coquette somme de 2'291.- francs. Encore merci à toutes les personnes présentes et à nos jeunes qui ont bravé le froid pour la bonne cause.

Pour finir l'année, nous avons décidé d'aller visiter les pompiers de l'aéroport de Genève. Après un passage par le portique de sécurité et une petite frayeur, nous avons pu découvrir les fameux "Panther". A notre grand désespoir, nous n'avons pas pu aller faire un tour ni monter dans l'avion d'exercice... un autre jour peut-être ? A la suite de cette visite, nous sommes revenus à Forel où nous avons organisé une petite partie officielle pour la remise des flammes. Comme on dit dans le canton de Vaud, on a été déçu en bien ! Tous les JSP qui ont passé leur examen ont reçu leur flamme ! Un immense bravo à toutes et à tous. Toute l'équipe des moniteurs est extrêmement fière de ce résultat qui nous récompense pour tout le travail accompli ces dernières années.

Les perspectives pour 2020 sont réjouissantes. Notre staff de moniteur est stable et les personnes qui le compose sont toujours aussi motivées et assidues. Du côté de l'effectif des JSP, la tendance augmente gentiment et nous avons déjà entre 2 et 3 jeunes qui ont manifesté leur intérêt à rejoindre nos rangs en début d'année.

Cette année 2019 s'achève encore une fois avec un sentiment extrêmement positif. En effet, le staff des moniteurs montre toujours autant d'assiduité et d'engagement pour les jeunes et je me réjouis d'accueillir comme aide-moniteur Jeremy Blanc qui va encore rajeunir notre équipe. Je suis aussi très satisfait de l'engagement de tout le staff de moniteurs et de la qualité de l'instruction qu'ils donnent.

Au nom de l'ensemble de la section JSP Cœur de Lavaux, je tiens à remercier vivement l'ensemble des municipalités, la CCF, notre Etat-Major, l'ensemble des membres du SDIS, les parents et amis qui nous suivent avec grand intérêt. Un grand merci à toutes ces personnes qui nous apportent leur soutien tout au long de l'année.

Pour conclure, j'aimerais adresser un remerciement spécial à toute mon équipe de moniteurs et cadets qui se sont investis sans compter cette année pour donner de l'instruction et animer nos exercices.

Capitaine Etienne Cavin

Responsable JSP



Sortie JSP le 14 décembre 2020

## Rapport d'activité du dicastère des infrastructures, véhicules et matériel

Pour moi, une année de changement suite à mon entrée en fonction en tant que responsable infrastructures, véhicules et matériel au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

L'année a débuté avec la prise des tailles des aspirants 2019 : 16 DAP et 6 DPS. Cela représente par sapeur DAP 11 articles et par sapeur DPS 9 articles, soit une commande de 257 articles pour l'ensemble de nos aspirants.

Après de nombreuses années au sein de l'équipe « mat » comme responsable infrastructures véhicules et matériel, le premier lieutenant Marcel Waelchli a quitté ses fonctions au 31 décembre 2018. Je le remercie chaleureusement pour son engagement sans faille et ses disponibilités au sein de l'équipe. Michel Léhran a quitté sa fonction au sein de l'équipe matériel au 31 décembre 2018 après également de nombreuses années de fonction. Je le remercie également pour son engagement durant toutes ses années.

Suite à cela nous avons mis ces deux postes en postulations et avons retenu les candidatures du sapeur Bochud Romain et du sapeur Grin Joël. Je leur souhaite la bienvenue et me réjouis de notre collaboration. Notre équipe se compose de : Plt Saugeon (gestion de la caserne de Forel et les clés), Lt Richard (gestion du local de Puidoux, suppl. Forel et véhicules lourd), Sgt Aubert Numa (gestion de la caserne de Cully et cylindres), Sap Grin Joël (gestion de l'intendance, suppl. Forel et radios) et Sap Bochud Romain (gestion du local de Savigny et suppl. Cully)

### Caserne des Fortunades

De janvier à avril, nous avons préparé le déménagement de la nouvelle caserne (Tri de toutes les archives, du matériel et inventaire de celui-ci). En parallèle, je me suis rendu à de nombreuses séances avec architectes, maîtres d'état et communes afin de régler tous les détails de cette construction. Lors de ce trimestre, j'ai également passé les commandes pour tout le mobilier afin de préparer la future mise en place de la caserne.

De mai à août, nous avons mis en place le mobilier. Du 1<sup>er</sup> au 5 juillet nous avons déménagé toutes les affaires dans la nouvelle caserne. Elle a été opérationnelle dès cette date-là. Par la suite, tout le solde des objets dans la vieille caserne a fait l'objet d'une vente aux enchères interne qui a permis de récolter environ 1'200 francs, somme qui servira au financement des JSP pour leur rassemblement RA'21.



*Caserne des Fortunades – image d'illustration*

Le dernier trimestre a été dévolu à la mise en place du mobilier pour rendre cette nouvelle caserne la plus opérationnelle possible.

Je remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la mise en place de cette caserne ainsi que la Commune de Bourg-en-Lavaux pour notre collaboration et la mise à dispositions de ce bel édifice.

## TPM Dorin 280

Nous avons reçu un nouveau véhicule pour le transport de personne et matériel. Il peut accueillir 16 personnes ainsi que différentes cellules matériel (inondation, barrage-élément naturel et éclairage). Il est aussi équipé d'appareils de protection respiratoire ainsi que tout le matériel de signalisation. Je remercie l'ECA pour cette dotation et l'excellente tenue de leur parc véhicule.



*Véhicule TPM – image d'illustration*

Premier-lieutenant Sébastien Badoux

Responsable infrastructures, véhicules et matériel



*Intervention le 16 août 2019 à Forel (Lavaux)*

## Rapport du responsable de la formation

La formation en 2019 au SDIS cœur de Lavaux.

2019, une deuxième année en tant que responsable de la formation riche en changements. Cette année nous avons mis en place un groupe de 6 pompiers spécialistes en sécurité antichute qui participent à trois exercices par années, soit 9 heures de formation pour les spécialistes et 18 heures pour les formateurs. En 2019, deux pompiers ont suivi le cours de base de la fédération suisse à Posieux pendant 2 jours. Pendant ces trois premiers exercices nous avons abordé les thèmes suivants :

- lois et bases légales et limites d'utilisation;
- les nœuds, les ancrages, présentation du matériel;
- pose d'une ligne de vie en terrain difficile pour un sauvetage;
- travail en toit plat pour remonter un blessé.

Dans un avenir proche, nos spécialistes en sécurité antichute seront capables d'intervenir pour éviter des accidents lors de travaux en hauteur ou en terrain en pente. Je remercie le Sergent Porchet Jacques-Henri qui est le responsable de cette équipe spécialistes antichute. Le sergent Porchet est au bénéfice d'une solide expérience en matière de formation, il est actif régulièrement dans mon équipe de formateur comme chargé de leçons.

Les thèmes abordés en 2019 pour la formation générale de nos sapeurs-pompiers étaient les suivants :

- dangers électriques, comportements et procédures à respecter sur des feux d'installations électriques type sous-station de transformations, en collaboration avec le personnel de Romande Energie
- ProSDIS pour le passage en individuel
- la nouvelle couverture d'extinction pour les feux de voitures
- dangers des gaz avec démonstration d'une détonation et d'une déflagration
- dangers des installations photovoltaïques en cas d'incendie
- le nouveau container barrage EN de l'ECA
- décontamination d'un blessé dans une intervention chimique
- Présentation d'un poste médical avancé et soutien sanitaire opérationnel en collaboration avec le DPMA de Lausanne
- utilisation de la caméra thermique en reconnaissance extérieur
- approche d'un blessé âgé ou handicapé en collaboration avec une infirmière
- présentation du train d'extinction et de sauvetage et formation sur les dangers ferroviaires en collaboration avec les CFF



*Exercice DPS  
du 2 novembre 2019*

Toutes ces formations sont complétées par des mises en situations au plus proche de la réalité. Il me tient vraiment à cœur d'organiser ces exercices d'interventions pour voir comment nos pompiers s'adaptent aux différentes situations qu'ils peuvent rencontrer.

Rapport d'activité 2019

Les exercices d'interventions en 2019 étaient les suivants :

- feu dans un transformateur électrique de Romande Energie;
- feu dans une station-service;
- feu dans une ferme avec transport d'eau sur 700 mètres et relais motopompe (merci au DAP hydraulique pour sa participation au cours de cadre de cet exercice);
- intervention feu toiture à St-Saphorin dans des accès difficiles.

En septembre, un exercice a pu être effectué à la place de la gare à Cully, dans nos anciens locaux avant leur démolition. C'est un exercice qui a demandé beaucoup de préparation et de réflexion mais qui en valait la peine et qui devrait rester longtemps dans les mémoires de nos pompiers. En effet, vu la destinée de ce bâtiment qui était voué à la démolition, nous avons pu travailler vraiment au plus proche de la réalité en simulant un feu de toiture complète avec de la fumée dans les appartements, de nombreux sauvetages de personnes enfermées chez elles pendant leur sommeil ou leur bain. Une fois tous ces sauvetages effectués, nos pompiers ont mis en place une protection des bâtiments alentours pour éviter une propagation et ensuite procéder à l'extinction de la toiture du bâtiment concerné. Encore merci à la Commune de Bourg-en-Lavaux pour la mise disposition de ce bâtiment.



*Exercice DPS du 2 novembre 2019 - photomontage pour mise en situation*

Au SDIS Cœur de Lavaux, nous nous efforçons de rendre la formation la plus attractive et réaliste possible pour donner envie à nos pompiers de la suivre et de participer à ces exercices et ainsi garantir des interventions performantes. La formation révèle l'aptitude et le terrain révèle les compétences.



*Exercice DPS non daté*

Le nombre de participants moyen aux exercices se monte à 77% de l'effectif total.

Cette année, la formation représente 3'454 heures au total, entre exercice DPS, exercice APR, formation des chauffeurs, formation des chefs d'engins, formation de chef d'intervention, et formation des spécialistes à la sécurité antichute. Pour les cadres cela représente 242 heures de préparation d'exercice sur le terrain en plus des heures de préparation à la maison.

En 2019, 6 sapeurs ont commencé leur permis C1-118, en allant suivre les cours ECA en vue de leur examen théorique. Je remercie le sergent Aubert Numa qui a repris ce poste le 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la suite de lieutenant Neyroud Thierry qui l'a quitté en automne 2019 et que je remercie également pour le travail effectué.

## Rapport d'activité 2019

---

L'école de formation des aspirants DPS 2019, s'est déroulée en six modules durant les six premiers mois de l'année, soit 18 heures de formation.

Au début, 6 aspirants ont commencé cette école formation. L'état-major a validé la formation de 5 d'entre eux.

Un aspirant n'est plus dans notre service car il ne correspondait pas aux critères recherchés pour devenir sapeur-pompier volontaire.

Pour 2020, pleins de défis passionnants nous attendent, notamment la réorganisation de la formation des chauffeurs, la formation sur le nouveau matériel ECA, la mise en route opérationnelle de nos spécialistes en sécurité antichute, le début d'un partenariat en matière de formation sur la ventilation opérationnelle, les phénomènes thermique et le travail du porte lance avec le service incendie et secours de la ville de Genève que je remercie pour le temps mis à disposition pour ces futures formations.

En 2020, je vais accueillir deux nouveaux formateurs au sein de mon équipe, le Lieutenant Sébastien Livers et le premier lieutenant Serge Jaunin. Merci à vous d'intégrer mon équipe. Merci pour le temps futur que vous allez investir dans la formation de nos sapeurs-pompier et tout de bon dans l'exercice de vos nouvelles fonctions.

Dans la formation des porteurs d'appareils respiratoires, en 2020 nous allons accueillir le sergent Steve Jubin comme responsable de ce dicastère. Le sergent Jubin bénéficie déjà d'une bonne expérience dans le domaine de la formation car il est issu de mon équipe de formateurs. Bravo à lui pour son engagement dans notre service et tout le meilleur dans l'exercice de ses nouvelles fonctions. Je remercie son prédécesseur, le premier lieutenant Olivier Richard qui a fourni du bon travail durant l'année écoulée. Tout de bon à lui dans ses nouvelles responsabilités au SDIS Gros de Vaud.

Je tiens par ces quelques lignes à remercier toute mon équipe de formateurs qui m'accompagne et me soutient dans mes projets et mes idées, notamment mon remplaçant, le Caporal Marco Schläeppi qui quitte ses fonctions au 31 décembre 2019. Un très grand merci à lui pour son travail, sa rigueur et ses compétences dans le domaine de la formation de nos sapeurs-pompier. Tout de bon à Marco pour sa nouvelle vie du côté d'Uttigen (BE). Merci également aux Sergents Steve Jubin et Jacques-Henri Porchet ainsi qu'aux deux nouveaux formateurs cités ci-dessus.

Premier-lieutenant Cédric Biedermann

Responsable de la formation



*Exercice DPS du 2 novembre 2019*

## Formation APR 2019 (Appareils de Protection Respiratoire)

Nous avons commencé avec un effectif de 28 porteurs.

Le premier exercice s'est déroulé au local de Cully et à la gare CFF. Le thème des deux soirées était un refresh sur l'engagement et la recherche. Nous avons pu mettre en pratique dans les anciens locaux de la gare. L'effectif pour ces deux soirées était de 23 sapeurs et de 4 instructeurs.

Le 11 et 12 mars, nous nous sommes déplacés à Savigny dans l'immeuble de la Coop. Pour cet exercice, nous avons eu la visite du municipal M. Metraux. Nous avons pu mettre de la fumée dans la cage d'escalier et dans les appartements. Le but de la soirée était de tester la ventilation, la caméra thermique et les AO. Dans ce lieu, il reste un appartement occupé et les 11 autres sont vides pour une future rénovation. Ce bâtiment est parfait pour entraîner les 17 sapeurs.

Au mois de mai, nous avons commencé le samedi 11 à la Rama avec 12 sapeurs, pour finir au pas de course car une alarme a sonné vers 16h pour un feu de toiture à Cully. Le lundi et mardi suivant, nous sommes allés à la Grangette faire du vélo et la piste gaz avec 14 sapeurs.

Pour la deuxième année, nous sommes partis une journée à 10 pour la maison du feu de Büren. Cette fois, nous avons pu nous entraîner dans les caissons et il faisait très très chaud.

Le dernier exercice APR de l'année avec 24 sapeurs et 5 instructeurs s'est déroulé à Puidoux dans l'entreprise des Frères Dubois. Pour cet exercice, nous avons séparé le bâtiment en deux. D'un côté nous avons exercé la recherche en grande surface et de l'autre la recherche sur deux étages avec extinction à l'intérieur de la cave. Merci au propriétaire pour l'accueil. De plus, nous avons eu la visite du Docteur Pralong qui est venu se rendre compte de la manière de travailler avec un APR.



*Journée de formation APR le 3 juin 2019  
à Büren an der Aare*

La deuxième partie de l'année, nous avons prévu 3 soirées pour les recrues APR. La première s'est déroulée à Cully avec 4 recrues. Au programme : présentation de l'APR suivi d'une marche d'environ 50 min. La deuxième soirée a dû être modifiée à cause d'un feu industriel à Puidoux. Pour le troisième exercice : mise en pratique de l'appareil respiratoire et du matériel servant au porteur. Pour finir la soirée, petit exercice dans les nouveaux locaux de la caserne de Cully.

Après deux ans en tant que responsable de la formation APR, je remercie tous ceux qui m'ont aidé à préparer les exercices ainsi que tous ceux qui m'ont fait confiance et soutenu dans cette fonction.

Lieutenant Olivier Richard

Responsable de la formation des PAPP

## Rapport formation chauffeurs

Au cours de l'année 2019, certains changements ont été opérés dans la formation des chauffeurs. Dans un premier temps, l'Etat-major a décidé de solder tous les chauffeurs qui font 50 km par année avec les véhicules lourds du SDIS. Seuls les 50 km par véhicule lourd de sa caserne restent obligatoires.

Le Lieutenant Thierry Neyroud a annoncé son retrait de son poste de responsable de la formation des chauffeurs et de l'équipe des formateurs pour le 30 juin 2019. Je remercie le Lieutenant Neyroud pour ces années de travail dans cette fonction.

J'ai donc repris le poste de responsable de la formation des chauffeurs au 1<sup>er</sup> juillet 2019. Je remercie l'Etat-Major pour ma nomination à ce poste et pour le soutien reçu.

Le Capitaine Christophe Ruchonnet a également quitté ses fonctions de formateur chauffeurs. Je le remercie pour ces années passées au sein de l'équipe. Suite à ces deux démissions, deux nouveaux formateurs ont rejoint notre team. Il s'agit du Premier-lieutenant Serge Jaunin et du Caporal Romain Boche. Je leur souhaite la bienvenue et une longue carrière comme formateur chauffeurs au sein de notre SDIS.

Le nombre de formateurs et donc de 7, à savoir :

- Sgt Numa Aubert, responsable formation chauffeurs
- Sap Joël Grin, remplaçant du responsable formation chauffeur
- Cap Etienne Cavin, formateur
- Plt Sébastien Badoux, formateur
- Plt Serge Jaunin, formateur
- Lt Olivier Richard, formateur
- Cpl Romain Boche, formateur

Cinq de ces formateurs et moi-même avons suivi trois soirées de cours au CFR à Savigny pour une remise à niveau afin de donner la meilleure formation à nos futurs chauffeurs du SDIS. Malheureusement, un des formateurs n'a pas pu suivre ces cours pour des raisons de santé. Bon rétablissement à lui !



*Intervention le 18 octobre 2019 à Forel (Lavaux)*

Rapport d'activité 2019

---

En 2019 aucune personne n'a passé son permis C1 118, par contre nous avons six aspirants chauffeurs qui ont commencé au mois de novembre 2019 par les cours théoriques ECA obligatoires. Ils commenceront à rouler dès leur théorie réussie et obtiendront leurs permis en 2020.

Aspirants chauffeurs :

- Sap Arnaud Chollet
- Sap Guillaume Corbaz
- Sap Aurélie Emery
- Sap Ricardo Gonçalves
- Sap Alexandre Lehrian
- Sap Corentin Zingg



Bonne chance à eux !

Je tiens par ces quelques lignes à remercier également toute mon équipe de formateurs qui me soutient et continuera de m'accompagner ces prochaines années.

Proverbe Breton : « *Celui qui marche droit trouve toujours la route assez large* »

Sergent Numa Aubert

Responsable formation chauffeurs du SDIS.



*Intervention le 1<sup>er</sup> avril 2019 à Aran*

## Technique et manifestation

Concernant la technique dans les bâtiments, tout évolue. De plus en plus, le travail augmente chez les sapeurs-pompiers : dossiers d'intervention, tubes à clés, demande de mise en conformité, norme en vigueur, etc. Tous ces facteurs et ces demandes qui ne cessent d'augmenter, démontrent l'évolution et la subtilité de notre travail au quotidien et rend la connaissance de notre territoire indispensable. Ces connaissances doivent permettre au chef d'intervention de le soulager lors son arrivée sur le lieu du sinistre et lui permettre de prendre les bonnes décisions. Les Communes restent bien évidemment responsables de leur territoire et font suivre cette évolution en adoptant le règlement communal de la police du feu.

Notre territoire comprend actuellement 29 dossiers d'interventions que nous devons renouveler sans cesse en vue de leur changement d'affectation et modifications au bâtiment, pour un ensemble de 44 tubes cylindres feux répartis sur nos 7 communes.

La technique fait aussi partie des manifestations. Selon l'ampleur, nous avons un impact dans ce domaine selon les demandes des Communes et des organisateurs en 2019 : festival de jazz à Cully, fête du 100<sup>ème</sup> des jeunes campagnardes à Savigny du 3 au 21 juillet 2019



*Tube cylindre feu – image d'illustration*



*Intervention lors de la Cantonale des Jeunes à Savigny*

Notre participation consiste uniquement à assurer la défense incendie quand toutes les normes sont respectées. Nous avons eu une demande de participation à Savigny où nous avons dû assurer un service de permanence pour le parc des chars pour le cortège tellement la participation était énorme. Nous avons également été sollicités pour assurer le service de permanence pour le cortège vu l'ampleur de la fête. Pour ce service, nous avons fait appel à nos collègues voisins du SDIS Ouest-Lavaux.

L'année 2020 s'annonce déjà bien remplie sur le plan des manifestations avec la 38<sup>ème</sup> édition du Cully Jazz festival et le Giron du Centre FVJC des jeunes à Puidoux cet été, en espérant que la situation sanitaire le permette.

Capitaine Cyril Corbaz

Officier Technique d'Etat-major

## Commission de promotion du recrutement du SDIS

La commission a été créée au courant de l'année 2019 à l'initiative du commandant dans le but d'assurer la relève, notamment au niveau du DPS. Initialement composée des sapeurs Romain Echard et Martijn Sassen, le sapeur Nicolas Genoud a également rejoint la commission en fin d'année.



Concours FVSP du 5 mai 2019 –  
équipe JSP

### Résumé 2019 :

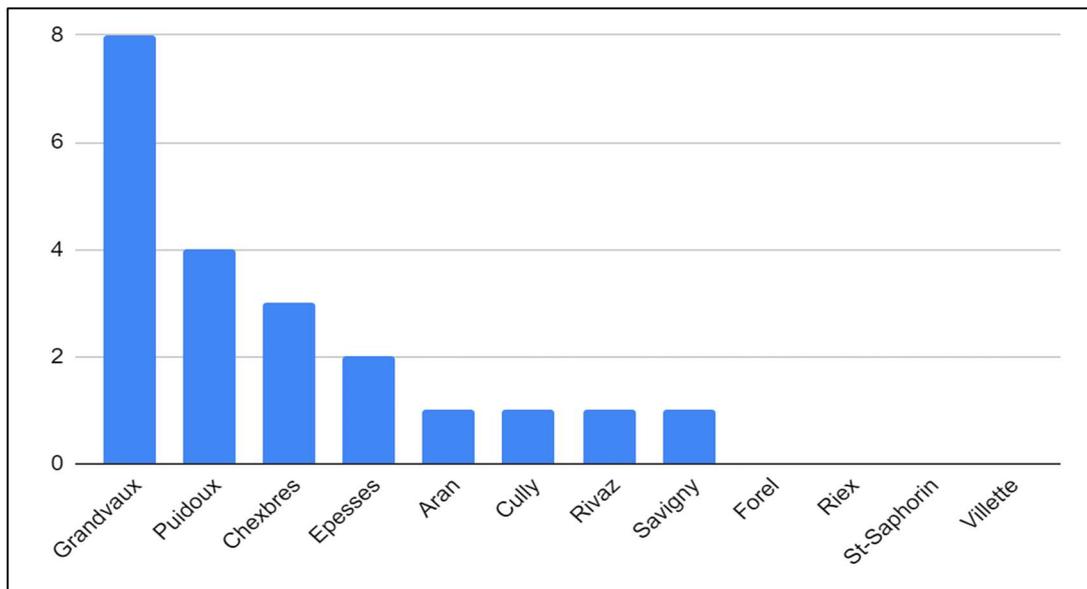
- Création de la commission
- Proposition d'idées devant l'EM afin d'attirer davantage de candidats au recrutement
- Statistiques sur le recrutement

### Recrutement 2019 en chiffres :

21 recrues DAP dont 12 de Bourg-en-Lavaux grâce aux lettres envoyées par la Commune.

Le moyen d'âge est de 28 ans, allant de 17 à 50 ans.

8 nouveaux aspirants DPS.



### Objectifs pour 2020 :

- Mise en place d'une cellule média
- Réalisation de vidéo de promotion
- Séances d'information grand public
- Etude de nouvelles méthodes de visibilité pour le recrutement

## Concours cantonal vaudois de la FVSP

Le concours cantonal vaudois de la FVSP a été organisé par le SDIS Nyon-Dôle et s'est déroulé le samedi 4 mai 2019 à Chésereux, sur le site de Bonmont.

Notre SDIS a participé avec 3 équipes motopompe DAP et JSP, une équipe tonne-pompe et 5 équipes au gymkhana.

14 cadres du DAP, des JSP et du DPS ont assuré la formation et la préparation des participants durant les 2 mois d'entraînement totalisant 500 heures bénévoles.

Les résultats pour notre SDIS :

Gymkhana jusqu'à 30 ans	5 <sup>ème</sup> rang ex-aequo	Bourloud Damien et Beau Ludovic
	5 <sup>ème</sup> rang ex-aequo	Lagrive Jérôme et Jubin Steve
Gymkhana de 31 à 40 ans	1 <sup>er</sup> rang	Schläppi Marco et Porchet Jacques-Henri
	4 <sup>ème</sup> rang	Caamano Aurélie et Zingg Corentin
	5 <sup>ème</sup> rang	Gilliéron Romain et Chevalley Florian
Tonne-pompe B	4 <sup>ème</sup> rang	SDIS Cœur de Lavaux
Motopompe A - Auto.	3 <sup>ème</sup> rang	SDIS Cœur de Lavaux
JSP – motopompe type 1	2 <sup>ème</sup> rang, mention bien	JSP Cœur de Lavaux
JSP – motopompe type 2	4 <sup>ème</sup> rang	JSP Cœur de Lavaux

Sergent Steve Jubin

Répondant EM responsable des concours FVSP



Concours FVSP du 5 mai 2019 – équipe motopompe DAP

## Rapport d'activité RA'21 (Rassemblement des JSP latins en 2021)

L'année 2019 marque le début de l'organisation du "Rassemblement JSP latins 2021", plus communément appelé "RA'21". Après l'approbation par la CCF et de notre État-Major en début d'année, nous avons pu formaliser notre comité d'organisation. Il est divisé en 13 postes :

- Président et Bénévoles : Etienne Cavin
- Vice-président et Infrastructures : Thierry Neyroud
- Responsable financier : Daniel Pasche
- Secrétaire : Laurane Morerod
- Concours : Jeremy Blanc
- Subsistance et Sponsoring : Corentin Zingg
- Animations : Daniel Simon
- Relations extérieures : Timothée Pasche
- Sécurité et Déchets : Romain Echard

Le comité s'est réuni à 12 reprises tout au long de l'année à raison d'une séance toutes les trois semaines. Le logo de la fête a pris les traits d'un renard à casque rouge nommé "Foxy". Le site internet [www.ra21.ch](http://www.ra21.ch) ainsi que les pages sur les réseaux sociaux "Facebook" et "Instagram" seront mis en ligne début 2020. La promotion de la fête a déjà commencé lors de diverses manifestations JSP dans le canton et lors de l'assemblée générale du GVJSP.

Le RA'21 se déroulera les 4 et 5 septembre à Puidoux. Elle regroupera les JSP des cantons de Vaud, Valais, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Jura et du Tessin. L'accueil des participants se fera à la salle du Forestay tandis que les joutes se dérouleront sur les terrains de football et autour du complexe scolaire. Les repas en commun seront servis au Faiply dans les halles de tennis préalablement aménagées.

La manifestation est ouverte à tout le monde, des stands de boissons et de nourritures seront installés à différents endroits du site. Le samedi sera consacré aux joutes et sera clôturée par un cortège et une partie officielle. Le dimanche sera réservé à des démonstrations diverses et au repas de clôture.



"Foxy" – logo du RA'21

Etienne Cavin

Président RA'21

## Conclusion et remerciements

Merci à tous pour le travail accompli, à l'entier des sapeurs-pompiers, des JSP aux cadres de l'Etat-major et aux membres de la CCF de nos 7 communes partenaires.

Certains sapeurs-pompiers ou des membres des autorités politiques, législatives et exécutives remarqueront peut-être que cette édition 2019 de notre rapport d'activité ne comporte pas de chapitres concernant certaines activités ou sections de notre service ! Alors oui, c'est bien le cas, il ne s'agit pas d'un oubli de notre part, mais bien d'un manque de temps et d'inspiration de certains responsables ou simplement en raison de démission avec effet immédiat !

Le Commandant et l'Etat-major sont satisfaits du travail effectué durant l'année 2019 avec son surcroît d'activité pour les aménagements et les déménagements aux Fortunades. 2019 restera donc gravée dans nos mémoires et inscrite pour de nombreuses années sur la première bannière officielle du SDIS Cœur de Lavaux où l'on trouve 2014, année de notre création et 2019, année de l'inauguration du drapeau et d'entrée dans notre nouvelle caserne des Fortunades.

Sans le soutien continu de l'ECA, des partenaires feux bleus et des diverses autorités politiques, une grande partie de nos activités seraient bien plus compliquées voire impossible. C'est donc avec une gratitude toute particulière que je tiens à remercier toutes ces instances pour la bonne collaboration qui régna entre nous tous durant 2019.



*Bannière 2019 du SDIS*

## Perspectives pour 2020

2020 (année double 20) qui comptera aussi à double pour notre SDIS avec tous les grands projets en gestation par votre Etat-major et la CCF avec notamment le lancement de la construction d'une nouvelle caserne à Forel et la restructuration en profondeur des 4 sections DAP, marquera 2020 d'un grand tournant pour le SDIS.

Pour 2020, divers projets sont actuellement en cours et occuperont l'Etat-major en 2020 : participation aux séances du COPIL sur le projet de nouvelle caserne à Forel (Lavaux), renouvellement véhicules et réformes organisationnelles des sections du DAP. Le budget 2020 a été établi en ce sens et s'élève à 739'930.- francs. Bien que ce montant ait pu être augmenté au fil des ans, il n'est pas encore possible de payer tout le travail effectué par les membres du SDIS, comme par exemple les heures de formation et de nettoyage effectuées 52 week-ends par les 6 sapeurs de permanence.

Une partie du fonctionnement d'un SDIS composé à 100 % de personnes volontaires est encore possible grâce à une part de travaux réalisés bénévolement par nos effectifs. Au SDIS Cœur de Lavaux, c'est en moyenne 1'800 heures par année sur les 12'000 soldées qui sont encore réalisées bénévolement au service de nos concitoyens. Mais cela tend de plus en plus à disparaître avec le recrutement de personnel peu ou pas habitué à ces principes issus de nos coutumes et traditions locales basées sur des principes de solidarité et de dévouement. Au contraire d'autres SDIS de notre canton, nous n'acceptons pas encore de maintenir dans nos rangs des sapeurs-pompiers qui ne rentrent pas dans ce moule et voudraient juste apporter leurs contributions selon leurs disponibilités professionnelles ou familiales et non pas en fonction des besoins du SDIS ! Une adaptation aux modes de vies des nouvelles populations de nos communes sera rapidement nécessaire pour garantir la pérennité d'un SDIS composé uniquement de volontaires.

**Rapport d'activité 2019**

---

Sous ce chapitre de l'avenir du service pour l'année 2020 que je termine en ce lundi 23 du mois de mars, comment ne pas faire mention des événements gravissimes du moment et des contraintes pour notre service qui a cessé toutes ses activités en caserne depuis le vendredi 13 ! Et bien pour le moment, pas de grandes phrases ... attendons de voir comment l'humanité, aussi avancée qu'elle l'est en l'an 2020, supportera cette nouvelle pandémie qui, faut-il le rappeler, n'est pas la première et ne sera certainement pas la dernière !

Un grand merci à tous les rédacteurs de ce rapport et à notre équipe administrative pour les mises en page, ajouts des photos, créations des légendes, impressions et reliures.

Major Instructeur Rémy Décombaz

Commandant du SDIS Cœur de Lavaux



*Concours FVSP du 4 mai 2019 – équipe motopompe du DAP*

## Liste des principales abréviations

ABC	Atomique, biologique et chimique
AO	Actions opérationnelles
APR	Appareil de protection respiratoire
Cap	Capitaine
CCF	Commission consultative du feu
Cdt	Commandant
CI	Chef d'intervention
Cpl	Caporal
DAP	Détachement d'appui
DPMA	Détachement poste médical avancé
DPS	Détachement de premier secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
EM	Etat-major
EN	Eléments naturels
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
Lt	Lieutenant
Maj	Major
Plt	Premier-lieutenant
Sap	Sapeur
SDIS	Service de défense incendie et secours
Sgt	Sergent
TP	Tonne-pompe



Intervention en renfort le 19 juillet 2019 à Oron-le-Châtel

## Impressum

Date : 31 mars 2020  
Editeur : SDIS Cœur de Lavaux, route de Mollie Margot 16, 1072 Forel (Lavaux)  
Mise en page : Sgt Jérôme Lagrive / Sap François Lahoda  
Photographies : SDIS Cœur de Lavaux / Sgt Jérôme Lagrive  
Impression : SDIS Cœur de Lavaux

[www.sdiscoeurdelavaux.ch](http://www.sdiscoeurdelavaux.ch)

[info@sdiscoeurdelavaux.ch](mailto:info@sdiscoeurdelavaux.ch)

# **ANNEXE N° 7**

**RAPPORT DE GESTION 2019 DE L'ORGANISATION REGIONALE  
DE PROTECTION CIVILE (ORPC) DE LAVAUX-ORON**



## Protection Civile District Lavaux-Oron

Route de l'Industrie 15 bis

1072 Forel (Lavaux)

Tél +41 21 338 03 60

[orpc.lavaux-oron@vd.ch](mailto:orpc.lavaux-oron@vd.ch)

# RAPPORT DE GESTION 2019

Rédigé en janvier, février 2020

## ORPC LAVAUX-ORON

Constitution au 6 JUIN 2018

### ORPC LAVAUX

Convention au 4 DECEMBRE 1997

### ORPC ORON

Convention au 11 JUIN 1997

### ORPC LAUSANNE-EST

Convention au 4 AOÛT 1997

## Table des matières

### Avant-propos

### Nouvelle Organisation

Conseil intercommunal

Comité de direction

Comité de gestion

Commandement

Etat-Major

Officiers de piquet

### Effectifs

### Inventaire des ressources

Matériel

Ouvrages de protection

### Activités

Engagements pour Tiers

Engagements en situation d'urgence

Services d'instruction

Représentation

### Projets

Réalisation de documents

Collaboration avec les Partenaires

### Objectifs

Conclusions

Remerciements

A propos de nous

Renseignements

### Sources & Bases légales

## Avant-propos

Le rapport de gestion de l'année 2019 présente les éléments particuliers ou importants concernant la gestion et les activités réalisées, pour le premier semestre, dans les trois anciennes Organisations régionales de protection civile (ci-après ORPC), soit les ORPC de Lavaux, d'Oron et de Lausanne-Est, ainsi que ceux effectués sous la nouvelle entité ORPC Lavaux-Oron concernant le deuxième semestre. Dans chaque chapitre, les éléments cités sont identifiables selon leur appartenance régionale, soit nommés sous ORPC Lavaux, ORPC Oron, ORPC Lausanne-Est, ou ORPC Lavaux-Oron.

## Nouvelle Organisation

Le Conseil d'Etat Vaudois a adopté, le 24 juin 2014, le projet de modification de la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile qui identifie une organisation simplifiée et réduite de la protection civile en 10 ORPC calquées sur le découpage des districts. L'objectif de cette réforme est de moderniser et d'améliorer cette structure pour lui permettre de répondre aux risques et dangers actuels et futurs tout en garantissant la même qualité de prestations à l'ensemble des citoyens du canton.

A la suite des travaux effectués par un Comité de pilotage formé des trois Présidents des Comités Directeurs, des trois représentants des Commissions régionales et des trois commandants des ORPC, sous la présidence de Monsieur le Préfet, Daniel Flotron, les 17 communes ont réalisés leur préavis courant 2018 intégrant statuts, budgets et inventaire des structures techniques, système informatique et les éléments concernant le domaine des ressources humaines.

Dès lors, les statuts acceptés par l'ensemble des législatifs communaux et approuvés par la Cheffe du Département des institutions et de la sécurité, Mme Béatrice Métraux en date du 6 juin 2018, permettent au nouveau Comité de direction d'entamer les processus de décision. La nouvelle région du District de Lavaux-Oron dispose d'une année, soit au 6 juin 2019, pour mettre en place sa nouvelle organisation (Art. 40 Statuts). C'est ainsi qu'au 1<sup>er</sup> juillet 2019, les trois anciennes régions sont regroupées et tout le personnel se retrouvent dans les locaux du siège de l'office régional à Forel.

Les organes de l'Association sont

Le Conseil intercommunal - le Comité de direction - la Commission de gestion.

### Conseil intercommunal

Le Conseil intercommunal comprend deux délégués de chaque commune, un délégué de l'exécutif, désigné par la Municipalité, et un délégué du législatif, désigné par le Conseil Communal ou général.

### Séance d'Assermentation du Conseil intercommunal et Comité de direction le 14 juin 2018

Législature 2016-2021

34 délégués sont élus et 17 suppléants désignés

Présidence : M. Christophe Rebetez

Vice-Présidence : M. Roger Cordey

Secrétariat : Mme Laurence Thabuis (séance du 14 juin 2018) puis Mme Lorraine Bard

Sous la présidence de M. Christophe Rebetez, 34 délégués ont siégés dès 2018

Le Conseil intercommunal a tenu une séance en 2018 et trois séances en 2019.

### Séance du 6 décembre 2018

- Présentation et validation du préavis 01 - Budget 2019  
CHF 1'445'250.00 à CHF 23.50/hab (état de situation du nombre d'habitant au 31.12.2017)
- Validation du préavis 02-2018 – Aménagement des locaux  
Crédit d'investissement de CHF 122'000 (situation population au 31.12.2017) financés à raison de CHF 2.00/habitant et amortissement de 10 ans au maximum

Séance du 11 avril 2019 :

Validation du préavis 01-2019 règlement du personnel

Séance du 20 juin 2019

Validation du préavis 02-2019 – Indemnités et rémunération des membres du CODIR pour la période 2018-2021

Validation du préavis 03-2019 – Indemnités et rémunération des Conseillères et Conseillers, du président et du secrétaire du Conseil intercommunal pour la période 2018-2021

Validation du préavis 04-2019 – Compétences des dépenses financières du CODIR en matière de crédits complémentaires pour la période 2019-2021

Validation du préavis 05-2019 – Autorisation générale de plaider à accorder au CODIR pour la période 2019-2021.

## Comité de Direction

Le Comité de direction (ci-après CODIR) est constitué de neuf membres élus par le Conseil intercommunal.

## Séance d'Assermentation du Conseil intercommunal et Comité de direction le 14 juin 2018

Législature 2016-2021

Présidence : M. Jean-Marc Chevallaz

Vice-présidence nommée par le CODIR : M. Daniel Métraux

Les membres du CODIR représentent les CODIR des trois anciennes ORPC :

Chevallaz Jean-Marc	Municipal	Pully
Conne Jean-Michel	Syndic	Chexbres
Duggan Kilian	Municipal	Lutry
Fontannaz Gérald	Municipal	Paudex
Galley Roland	Municipal	Jorat-Mézières
Greiner-Meylan Nathalie	Municipale	Belmont-sur-Lausanne
Métraux Daniel	Municipal	Savigny
Richard-Martignier Danielle	Municipale	Oron
Serex Jean-Claude	Syndic	Maracon

Le CODIR a tenu 6 séances en 2018 et 11 en 2019, afin de régler les processus et fonctionnement concernant les décisions du Conseil intercommunal, le fonctionnement du budget 2019 et l'élaboration du budget 2020, l'engagement des dépenses 2019, l'application des statuts et des prescriptions de l'ORPC, la gestion du recrutement et l'élaboration et gestion des statuts des agents professionnels, la rédaction de tous les préavis aux communes membres, les décisions concernant les contrats (locaux – assurances), et l'approbation des mises sur pied des formations pour porter des secours urgents.

## Comité de gestion

La commission de gestion est composée de trois membres et un suppléant, élus par le Conseil intercommunal pour une année. Les objectifs sont de vérifier budget et comptes et d'établir un rapport à l'intention du Conseil intercommunal et des Municipalités.

## Commandement

Le 1<sup>er</sup> juillet 2019, l'ORPC Lavaux-Oron est placé sous le commandement du maj Patrick Favre, promu lors de la cérémonie de prise de commandement du 3 octobre 2019 au grade de lt-col. Le cap Laurent Chatelain a été nommé commandant remplaçant, et promu au grade de maj. Le maj Bernard

Emery a été nommé chef des opérations et engagements. Le maj Corinne Brandt est nommée spécialiste en structure organisationnelle.

Les trois personnes composant le personnel professionnel de Lavaux et d'Oron ont déménagé dans les locaux situés à Forel au 1<sup>er</sup> mars 2019, le personnel professionnel de Lausanne-Est, trois personnes ainsi que l'apprentie, les ont rejoints courant juin 2019. Les contrats ont été renouvelés pour l'ensemble du personnel existant, désormais le personnel se retrouve avec un nouvel organigramme impliquant une nouvelle distribution des fonctions et responsabilités selon les exigences cantonales.

L'organisation se veut bataillonnaire avec du personnel de milice au nombre d'environ 650 personnes. Le territoire s'élargit à 17 communes, sur 154 km<sup>2</sup>, avec une population de 62'000 habitants.



## Organigramme District ORPC Lavaux-Oron

Version 4.1

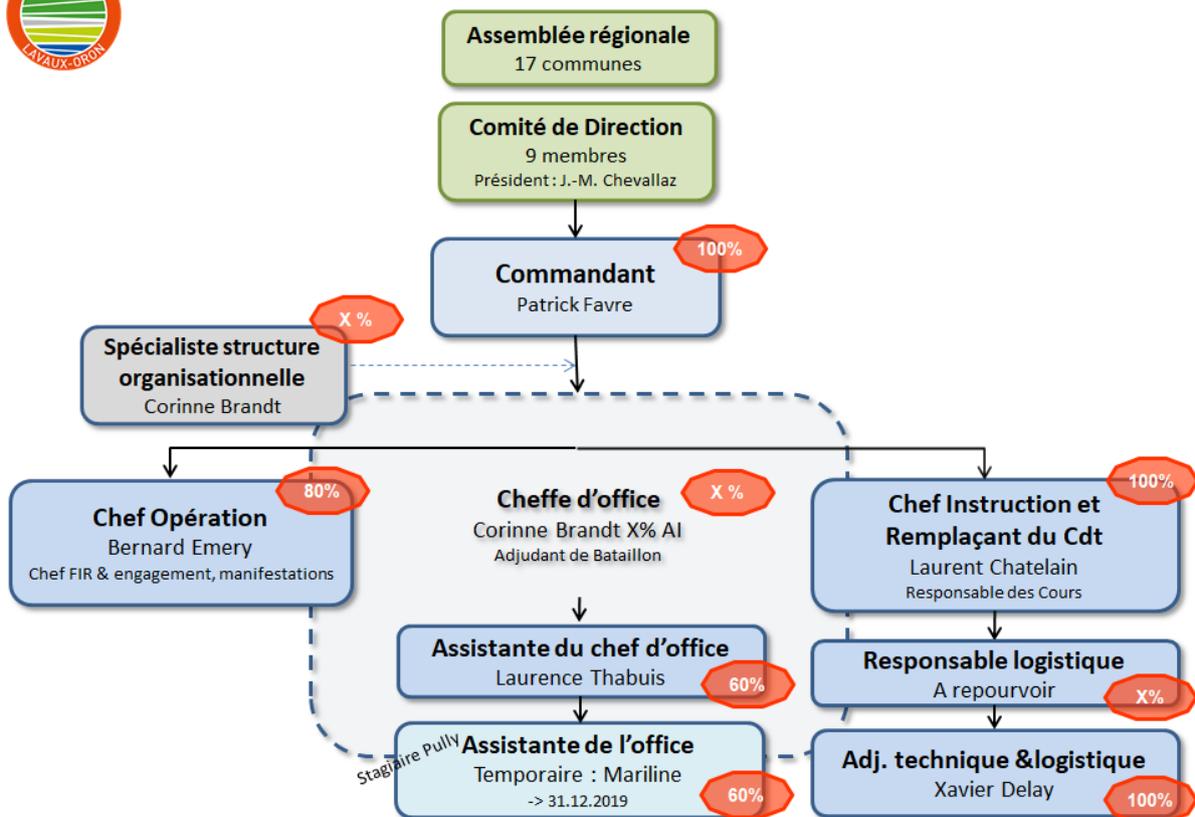


Figure 1 Organigramme du personnel professionnel 2019

## Etat-Major

La constitution de l'Etat-Major est en cours en 2019 et doit répondre aux critères souhaités au niveau cantonal. La plupart des cadres supérieurs cumulent et assument la fonction soit d'officier d'Etat-major, ou officier de piquet, ou commandant de compagnie.

## Officiers de piquet & Formation d'Intervention Régionale

Huit officiers de piquet assurent la couverture du planning 24h/24 et 7j/7. Il s'agit de plt Y. Arnould, cap J. Beda, plt J. Cornuz, cap D. Cuche, cap R. Favaretto, plt J. Freymond, cap D. Gebhardt, lt C. Jaccottet, cap Y. Lopes, plt L. Maziero, cap D. Matthey-Doret accompagnés des professionnels, qui sont maj. L. Chatelain, maj B. Emery et lt col P. Favre.

Ces onze officiers soutiennent le chef opérations professionnel dans l'état de préparation des Formations d'interventions régionales, la gestion des concepts et la mise à jour des documents d'engagements. Dans la protection civile, on distingue les engagements en cas de catastrophe ou de situation d'urgence, les travaux de remise en état et les interventions en faveur de la collectivité.

## Effectifs

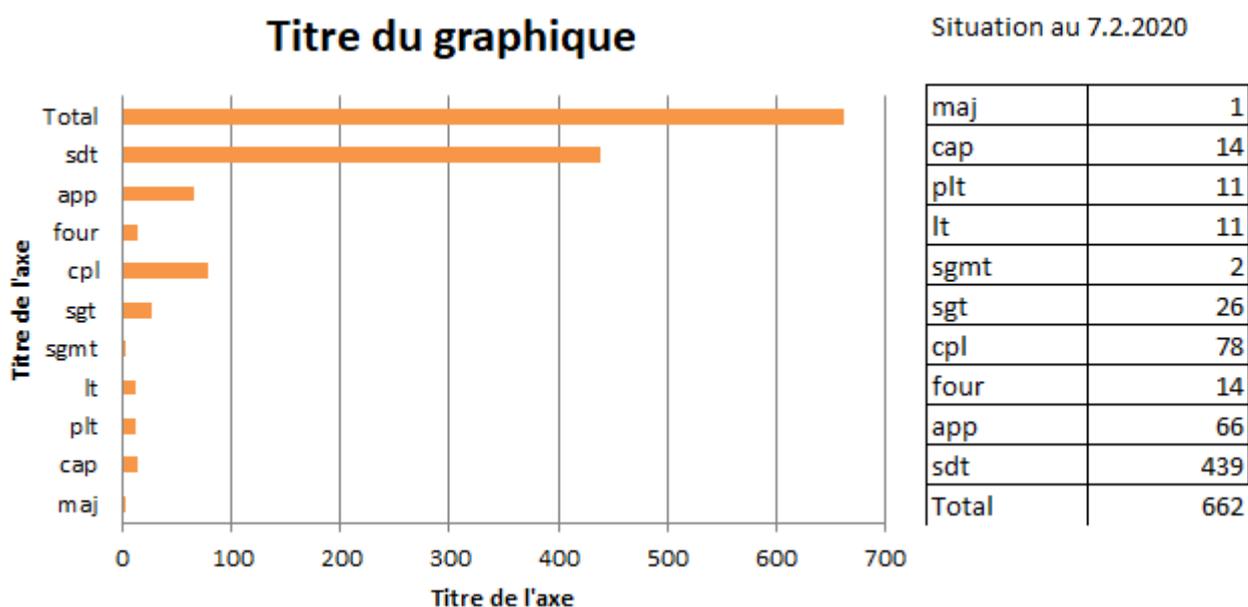


Figure 2 Effectifs par grade au 07.02.2020

Le maj L. Chatelain, commandant remplaçant, est encore dans l'effectif actif, et en raison de l'âge répond à l'obligation de servir jusqu'à la fin de l'année durant laquelle la personne astreinte atteint l'âge de 40 ans (art. 13 LPPCi). Les autres personnes professionnelles ayant plus de 40 ans sont enregistrées dans le système informatique PISA sous le statut « autres personnes » et ne sont pas répertoriés dans le graphique Effectif.

Quatre compagnies composent le bataillon de l'ORPC Lavaux-Oron, doté de 650 personnes environ à convoquer deux jours au minimum, 7 jours au maximum pour les soldats, 19 jours pour les autres fonctions. Huit officiers ont été nommés et sont amenés à conduire les opérations de l'instruction d'une compagnie constituées de 150 à 170 miliciens :

ORPC LAO	Commandant de Cp	Rempl du Commandant
Compagnie I	Cap Damien Cuche	Cap Raffael Favaretto
Compagnie II	Cap Yves Lopes	Plt Jonathan Ochs
Compagnie III	Cap Jérémie Rapin	Plt Alexandre Ravey
Compagnie IV	Cap Didier Gebhardt	Plt Florian Jaques

Figure 3 Commandants et Suppléants des 4 Compagnies désignés en 2019

Chaque compagnie de la Protection civile vaudoise doit pouvoir être engagée de manière autonome. Le commandant de compagnie doit donc garantir les prestations qui sont demandées à son échelon dans le profil de prestations dans la quantité, la qualité et la durée. Il assure l'organisation et la conduite d'une compagnie PCi à l'instruction (CR) et en intervention.

La composition de base d'une organisation de protection civile se fonde sur un modèle à quatre domaines

- Aide à la conduite
- Assistance & Protection des biens culturels
- Appui
- Logistique

## Inventaire des ressources

### Matériel

La livraison d'un nouveau matériel cantonal a eu lieu le 10 janvier 2019 au poste d'attente de la Clergère. Réceptionné par le maj L. Chatelain et le cap D. Cuche, des explications et marches à suivre concernant le concept d'inventaire accompagnent le matériel reçu. Les inventaires sont alors effectués et l'affectation a lieu comme suit :

- Po Att Clergère à Pully : équipement de corps
- Po Att les Ruvines à Cully : matériel antichute et retenue de circulation routière (missions Delesta)
- Répartition & distribution Casques (11 casques/caisse) : 3 caisses pour Lavaux – 3 caisses pour Oron – 4 caisses stockées à la Clergère
- Définition d'un centre d'équipement lors de la visite des constructions : po att Clergère.

### Ouvrages de protection

Les abris ont été initialement conçus pour atténuer les ravages dus à la guerre. Aujourd'hui, ils constituent néanmoins encore un excellent moyen de diminuer les atteintes aux personnes lors de catastrophes d'origine naturelle ou technique. Les abris peuvent aussi servir de logements temporaires pour pallier l'insuffisance ou la destruction de certaines infrastructures de surface (hébergement d'urgence).

Les ouvrages de protection concernent les constructions cantonales, les constructions de protection civile, les constructions sanitaires protégées selon le nouveau règlement sur les ouvrages de protection du 12 juin 2019. Les places protégées correspondent aux places prévues pour la population dans un abri de protection civile. Une place protégée par habitant est toujours d'actualité, et répond ainsi aux directives fédérales concernant le contrôle périodique d'abris (directives CPA).

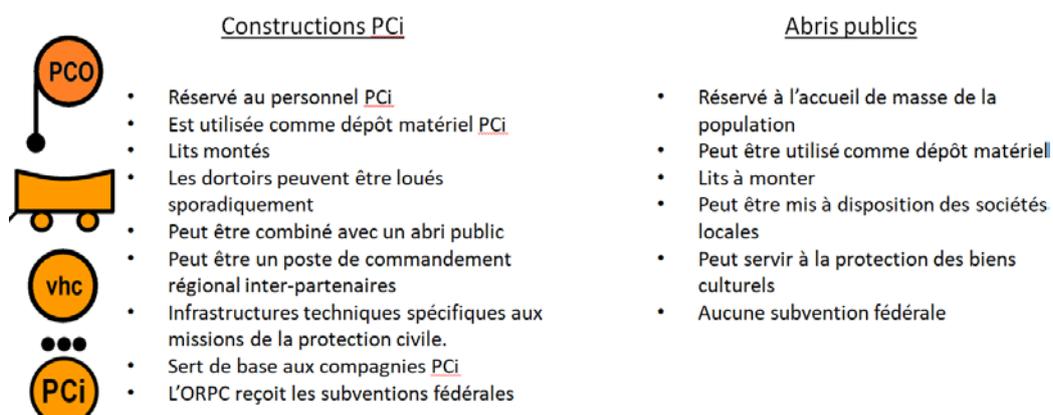


Figure 4 Attribution des ouvrages de protection

La maintenance des ouvrages de protection est réalisée chaque année par le personnel de milice, en LCE pour les constructions et certains abris publics. Des contrôles sont effectués en CPA pour les abris privés.

#### Poste de commandement Régional (ci-après PCR)

Si la protection de la population a besoin de constructions protégées, c'est principalement pour assurer la conduite et la disponibilité opérationnelle de ses moyens. Les postes de commandement servent la conduite et l'aide à la conduite. Le PCR de l'ORPC Lavaux-Oron est situé à l'Avenue des Collèges 13 à Pully. L'ouvrage de Pully, bien qu'étant contrôlé correctement selon le résultat des états de maintenance, demande une rénovation complète au niveau télématique et selon les normes de modernisation du programme ITMO.

<b>PC</b>	Poste de commandement	Gestion et coordination des évènements. Conduite PCi et inter-partenaires.
<b>po att</b>	Poste d'attente	Construction protégées pour l'effectif et le matériel des sections Appui-sécurité.
<b>po san</b>	Poste sanitaire	Ancienne unité protégée pour les sections Sanitaires-mobile
<b>CSP (PSS)</b>	Centre sanitaire protégé	Petit hôpital protégé
<b>UHP (COP)</b>	Unité hospitalière protégée	Grand hôpital protégé
<b>AP</b>	Abris publics	Abris construits par les communes pour la population
<b>Type I</b>	Type 1	Taille et dotation des constructions protégées selon population, matériel et effectifs. Plus grande taille possible. Valable pour les PC et po att.
<b>Type II</b>	Type 2	Taille et dotation des constructions protégées selon population, matériel et effectifs. Plus petite taille possible. Type III n'existent plus. Valable pour les PC et po att.

Figure 5 Attribution des ouvrages de protection



## Organisation régionale de protection civile

### Lavaux - Oron

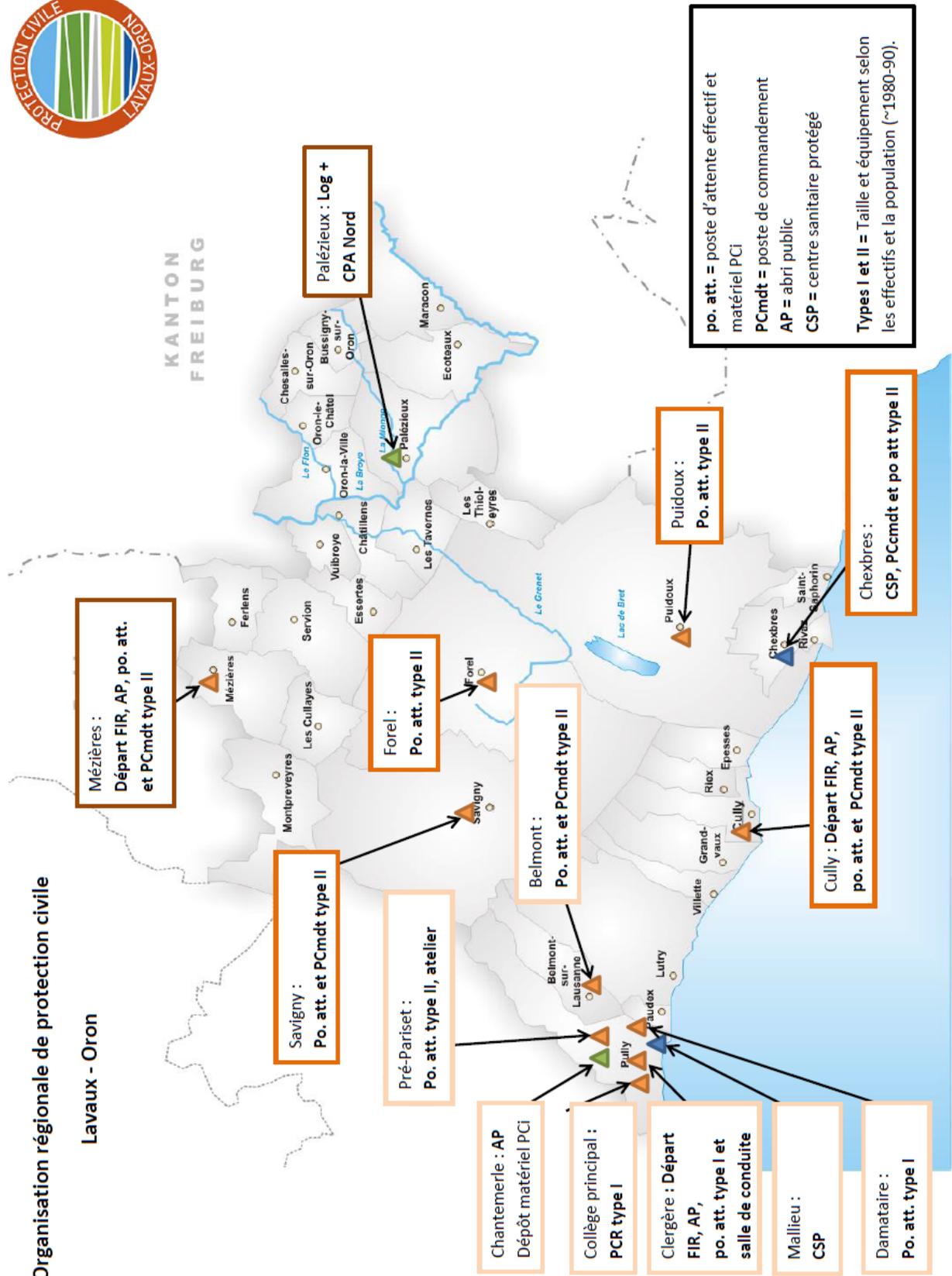


Figure 6 Carte des Ouvrages de protection du District de Lavaux-Oron

## Activités

Plus que jamais la protection civile vaudoise est entrain de montrer qu'elle est devenue incontournable et qu'elle s'inscrit pleinement dans le paysage sécuritaire vaudois. Le 5 décembre 2018, le Conseil d'Etat a adopté deux nouveaux règlements d'application qui ont pour objectif d'amener une compréhension commune pour plus de transparence dans la façon de fonctionner : le premier règlement porte sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise et le second sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise.

La protection civile vaudoise est de plus en plus sollicitée avec des prestations de plus en plus exigeantes en termes de compétences mais aussi de ressources dédiées, et de durée. L'année 2019 ne va pas démentir à cette tendance, puisque dans le district de Lavaux-Oron, de nombreux engagements ont été effectués, notamment la Fête de la jeunesse, la Fête des Vignerons, le Marathon.

### Engagements pour Tiers

12 engagements concernant les manifestations ont eu lieu avec un résultat de 1'620 jours effectués, chacune des ORPC décrit un de ses engagements comme suit :

#### ORPC Lavaux Cully Jazz Festival

Les missions confiées à la protection civile, collaboration qui dure depuis plus de 20 ans, sont nombreuses, notamment celle du bouclage de zone et régulation du trafic sous la direction de l'Association Police Lavaux qui nécessite des reconnaissances, l'éclairage du site de la manifestation, le ravitaillement des partenaires, ainsi que le montage et l'exploitation de la conduite de l'évènement.

#### ORPC Lausanne-Est Course à travers Pully

Sous les ordres de Police Est-Lausannois, l'engagement au profit de tiers « CATP 2019 », se caractérise avec les 26 postes de surveillance mis en place afin d'assurer la retenue de circulation du le parcours planifié sur le territoire Ville de Pully. L'exploitation d'un poste de conduite permet d'assurer le suivi des informations et l'analyse de situation avec deux séances de coordination réunissant tous les partenaires concernés par la manifestation.

#### ORPC Lausanne-Est & Lavaux Marathon

L'engagement du Marathon représente une expérience de longue date dans chacune des anciennes régions de Lavaux et de Lausanne-Est. Les missions sont les suivantes :

1. Assurer la sécurité et la surveillance sur le parcours ;
2. Collaborer à la gestion du trafic en appui de Police ;
3. Exploiter un service de transport PCi ;
4. Mettre en place et exploiter les installations temporaires terrain et conduite.

#### ORPC Oron Marche Romande du Général Guisan

Sous les ordres du comité d'organisation de la Marche Romande du Général Guisan, 1'733 marcheurs dont les aspirants de police de Savatan (Académie de police de Savatan) se sont retrouvés le temps d'un week-end de juin. La protection civile a été engagée pour la gestion du poste de commandement, la régulation de la circulation, la gestion de la logistique, et surveillance de postes.

#### ORPC Lavaux-Oron Fête des Vignerons 2019 (ci-après FEVI)

L'engagement s'est découpé en deux étapes, le montage d'infrastructures d'une part, puis la gestion de l'évènement de l'autre. La totalité des jours de service représente un résultat de 584 jours effectués. Les missions confiées ont été les suivantes :

- garantir la conduite et la coordination des éléments de protection civile engagés dans le dispositif FEVI au moyen d'un état-major ad hoc conduit par un chef opérations ;

- garantir l'accomplissement des prestations de protection civile dans le dispositif FEVI au moyen d'une compagnie renforcée ad hoc ;
- garantir l'aide à la conduite au TOC FEVI et l'appui de la cellule communication ORCA / EMCC au moyen d'un détachement AIC ad hoc ;
- garantir les interventions en situation d'urgence dans l'ensemble du canton ;
- se tenir prêt à remplir d'autres missions.

### Engagements en situation d'urgence

9 engagements en situation d'urgence ont eu lieu dans le District représentant 146 de jours de services. Chacune des ORPC décrit un de ses engagements comme suit :

#### ORPC Oron : Ravitaillement partenaires – Hébergement

##### *Description de l'intervention*

Le 11 janvier 2019, sous les ordres du SDIS Oron-Jorat, la protection civile est intervenue lors de l'incendie d'un immeuble du Bourg d'Oron-la-Ville. Fournissant du ravitaillement pour les partenaires 12 miliciens ont assuré également la gestion de la circulation, et surtout l'hébergement pour les habitants durant la nuit.

#### ORPC Lavaux : Ravitaillement partenaires – Evacuation des décombres

##### *Description de l'intervention*

Du 22 au 23 juin 2019, la protection civile a été alarmée par le SDIS Cœur de Lavaux pour le soutien dans le cadre d'inondations multiples à Mollie Margot. En plus du ravitaillement des partenaires, l'évacuation des décombres dans trois villas a été nécessaire. Le soutien apporté aux habitants a été le moment fort pour les miliciens engagés.

#### ORPC Lausanne-Est : Plan Canicule du 24 Juin au 2 Juillet 2019

##### *Description de l'intervention*

Le 24 juin 2019, le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) a activé le plan canicule des institutions sociosanitaires du canton et des communes. La Ville de Pully ainsi que les Communes de Paudex et Belmont-sur-Lausanne ont dès lors lancé leur plan canicule et ont chargé l'ORPC Lausanne-Est de s'assurer du bien-être des citoyens les plus vulnérables face aux conditions météorologiques difficiles. Les mesures prévoient notamment des visites régulières au domicile des personnes concernées et un renforcement des prestations en ligne de la centrale téléphonique des médecins de garde, ce qui permet au public d'obtenir des conseils ainsi qu'une orientation rapide vers le dispositif sociosanitaire en place. Les personnes astreintes (Formation d'Intervention Régionale FIR et Formation d'Appui Régionale FAR) et les membres de l'association Kaléidoscope (Pully) débutent l'engagement avec les appels à toutes les personnes recensées qui seront ensuite visitées. Deux listes ont été transmises à l'ORPC Lausanne-Est au début de l'intervention :

- Situation initiale des personnes de 75 ans et + inscrites au recensement 85 téléphones suivis de 85 visites. Ensuite téléphones ou visites selon situation.
- Situation initiale des personnes âgées de 90 ans et + 68 téléphones résultant en 26 enquêtes. 26 téléphones et/ou visites. Résultats : 7 inconnues (NB > ont été transférés à PolEst pour enquête).

Durant tout l'engagement, une cellule de conduite a été active pour illustrer l'état de situation de l'engagement concernant chaque personne recensée et chaque donnée investiguée. En parallèle, toutes les données qui manquaient d'indications ou de résultats, ont été investiguées auprès du CMS, des offices de la population de chaque commune et de la Police Est-Lausannois.

#### ORPC Lavaux-Oron : Ravitaillement partenaires - Hébergement

##### *Description de l'intervention*

Le 19 juillet 2019, le SDIS Oron-Jorat a alarmé la protection civile pour répondre à des missions de ravitaillement des intervenants ainsi que l'évacuation et l'hébergement des locataires du voisinage concernant l'incendie de l'ancien Moulin à Oron-le-Châtel.

Le 31 août 2019, la commune de Savigny, a engagé la protection civile suite à la rupture de canalisation principale d'eau potable sous le Forum de Savigny. La mission a été d'alimenter tout le quartier en eau potable.

## Services d'instruction

### Planification du service d'instruction

La planification des cours de répétition est une condition essentielle de la disponibilité opérationnelle de la protection civile. Elle doit permettre d'atteindre les objectifs suivants :

- L'instruction doit s'orienter vers la gestion de catastrophes et de situations d'urgence. Après avoir suivi l'instruction de base, les personnes astreintes à servir dans la protection civile sont convoquées chaque année à au moins un cours de répétition.
- Le but des cours de répétition est d'assurer la disponibilité opérationnelle du personnel, des cadres, du matériel et des ouvrages de protection. Dans le cadre de ces cours, on peut par conséquent se livrer aux activités suivantes
  - Rafraîchir, approfondir et étendre les connaissances acquises ;
  - En acquérir de nouvelles ;
  - Élaborer, vérifier et tester des plans et des préparatifs d'interventions ;
  - Exercer la coopération entre formations ; exercer la coopération entre organisations partenaires ;
  - Faire l'inventaire du matériel, l'entreposer, le maintenir en état, le préparer et l'éliminer ;
  - Effectuer la maintenance et l'entretien des ouvrages de protection et les contrôler ;
  - Organiser des expositions et des séances d'information à l'intention du public, des autorités, des partenaires et des personnes astreintes
- Les planifications contiennent des informations utiles pour l'élaboration du budget, notamment nombre de jours de service que chacun doit accomplir.

Période	ORPC	Services d'instruction	Nombre de jours	Engagement Tiers	Nombre de jours	Engagement en situation d'urgence	Nombre de jours
1 <sup>er</sup> semestre	Lavaux	22	1235	6	817	3	38
1 <sup>er</sup> semestre	Oron	12	341	2	106	1	11
1 <sup>er</sup> semestre	Lausanne-Est	13	267	1	55	3	84
2 <sup>ème</sup> semestre 2019	Lavaux-Oron	17	1513	3	642	2	13
<b>Totaux</b>		<b>64</b>	<b>3356</b>	<b>12</b>	<b>1620</b>	<b>9</b>	<b>146</b>

Figure 7 Tableau des Services d'instruction & Engagements 2019.

Il faut noter que certains services ont été communs entre Oron et Lavaux durant le premier semestre.

Les descriptifs de rapport d'un des services d'instruction pour chaque ORPC sont présentés ci-dessous.

#### ORPC Lavaux + Lausanne-Est + Oron Essai d'alarme fédéral – Mercredi 6 février 2019

Conformément aux instructions de l'Office fédérale sur la protection de la population (OFPP), toutes les sirènes d'alarme ont l'obligation d'être soumises au test, qu'elles soient fixes ou mobiles.

Il s'agit de

- Contrôler la couverture de l'alarme à la population ;
- Exercer le déclenchement de l'alarme ;
- Annoncer un résultat complet au SSCM le jour même.

Dans ce contexte de réchauffement climatique et de possibles catastrophes naturelles, l'utilisation d'Alertswiss est donc complètement justifiée. Cette application informe, au niveau national, des différents dangers pouvant survenir dans nos régions. L'application Alertswiss complète les moyens existants en utilisant des canaux d'information actuels.

Sur le District de l'ORPC LAO, 41 sirènes fixes sont comptabilisées ainsi que 12 parcours mobiles.

#### ORPC Lausanne-Est Rapport sécuritaire des activités 2018

La Municipalité de la Ville de Pully convie lors d'une cérémonie réunissant les trois corps sécuritaires œuvrant sur sa commune, à savoir Police Est Lausannois, L'ORPC Lausanne-Est et le Service de défense contre l'incendie et de secours SDIS Ouest Lavaux, afin de présenter cette image sécuritaire et comprendre les activités et les changements qui touchent chaque entité avec l'évolution et l'adaptation des opérations en engagement.

#### ORPC Oron Rapport d'activités 2018

Le 12 décembre 2018 s'est déroulé le dernier rapport d'activités de l'ORPC d'Oron, réunissant ainsi les partenaires sécuritaires, les Municipalités de la région, ainsi que les commandants des régions de protection civile du Canton de Vaud et l'Etat de Fribourg. Au terme de la présentation des activités, c'est un magnifique buffet préparé par les miliciens de la brigade de cuisine qui a ravi les invités.

#### ORPC Lavaux FVJC 2019

115'000 visiteurs se sont rendus sur le site de Savigny, à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération vaudoise des jeunes campagnardes (FVJC). Durant trois week-end consécutifs et avec un total de 151 jours de service, 45 miliciens ont été engagés afin d'assurer les missions suivantes :

- Monter et exploiter un poste de commandement avec les moyens opérationnels de conduite ;
- Gérer et assurer la sécurité du parcours du cortège ;
- Mettre en place un service de piquet pouvant assurer 24/24h les missions définies par les conditions météorologiques, notamment le plan pluie.

#### ORPC Lavaux-Oron Service d'instruction 2019

Dès juillet 2019, 17 services d'instruction ont été réalisés représentant 1'513 jours de service, jours demandés dans la planification des trois anciennes ORPC. Pour la première fois sous la nouvelle bannière ORPC Lavaux-Oron, les miliciens se mélangent, les expériences s'échangent, les lacunes s'identifient, mais surtout tous les professionnels et officiers supérieurs mettent toutes leurs compétences pour permettre la réalisation des missions dans les meilleures conditions de gestion et de bienveillance.

Du 28 au 31 octobre 2019, le cours de répétition de la FIR (Formation d'Intervention Régionale) de l'ORPC Lavaux-Oron, a eu lieu réunissant les 113 miliciens, tous volontaire à l'engagement. L'uniformité des connaissances a été réalisée avec les instructions spécialisées concernant les thématiques obligatoires et qui sont les suivantes :

- ✓ Cours BLS-AED PCi (réanimation cardiaque) : cours de perfectionnement sur les critères et les gestes de réanimation cardio pulmonaire ;

- ✓ Matériel antichute : • reconnaît le danger de chute sur une place de travail • installe en équipe le dispositif de sécurité adéquat • informe et surveille les équipes engagées sur une place équipée d'un dispositif antichute • forme ses camarades pour le cours de base (utilisateur niveau 1) • sauve une personne retenue par un dispositif antichute ;
- ✓ Gestion de la circulation Pol-Route, Matériel électrique, Pompes d'eau, Tyrolienne : réalisation de travaux du participant cadre pour permettre les stages pratiques et maintenir les niveaux de connaissances acquises dans les écoles de formation de base de protection civile ;
- ✓ Hébergement de la population : • prise en charge de personnes en quête de protection (sans-abri, évacués, touristes bloqués, requérants d'asile, etc.) ; • soutien émotionnel aux victimes, aux sauveteurs et à leurs proches ; • appui dans le processus de subsistance ; • renforcement des services de la santé publique (aide aux soins dans des homes ou des hôpitaux, aide au transport de blessés, etc.).

Cette première expérience, outre le fait de se rencontrer, a permis aux miliciens d'établir les liens sur ses points forts et potentiels, sur ses fonctionnements internes, ses interactions, ses synergies et d'entamer une vision sur ses valeurs, sa dynamique, et sur ses rapports à l'échec et à la réussite, ainsi que ses manières de gérer le stress pour finalement définir des défis.

### ORPC Lavaux-Oron Représentation

Lors de la journée de la Milice, l'ORPC a été invitée par la commune de Belmont-sur-Lausanne afin de présenter les activités principales de la protection civile en créant un jeu permettant aux visiteurs de découvrir en passant d'un stand à l'autre des partenaires de la sécurité, et de présenter l'engagement volontaire et les motivations de chacun.

Plusieurs représentations auprès des ORPC voisines et des partenaires Police et SDIS permettent d'échanger et de mettre en place des collaborations, dont l'objectif est d'améliorer les procédures d'engagement, et de mieux cibler l'opérationnel et la coordination.

## Projets

### Réalisation de documents

La réalisation de la nouvelle ORPC permet dès lors de regarder les expériences et les réussites de chaque engagement. L'ordre général de commandement définit également le comportement et les travaux avant, pendant et après les cours de répétition. Ces thématiques sont validées par le commandant de bataillon, cependant elles sont issues du travail en commun avec les professionnels concernés et les commandants de compagnie. Certaines phases sont développées également par les fourriers ou responsables logistiques.

### Collaboration avec les Partenaires

Avec tous ceux qui forment les corps de Police Est Lausannois, Association Police Lavaux, Gendarmerie d'Oron, SDIS Cœur de Lavaux, SDIS Oron-Jorat et SDIS Ouest Lavaux, ainsi que tous nos partenaires régionaux : nous partageons l'appréhension des risques et la gestion des manifestations. La planification de services d'instruction en commun pour 2020 se discute déjà pour permettre l'entraînement en toute coordination.

## Objectifs

Pour 2020, première année complète de la planification d'instruction exercée sous l'identité de l'ORPC Lavaux-Oron, avec le nouvel organigramme bataillonnaire, la priorité est concentrée sur l'organisation et la mise en place des quatre cours de répétition sous forme de compagnie, dans leur fonctionnement opérationnel et suivi sur le plan de l'instruction générale.

## Conclusions

### Remerciements

Les prestations de protection civile touchent des domaines très différents et le personnel professionnel est heureux de pouvoir compter sur les compétences de ses officiers et miliciens.

La Direction de l'ORPC se réjouit de poursuivre les diverses collaborations avec les partenaires de la protection de la population et d'autres institutions, mais remercie également au travers de toutes les collaborations les Municipalités de nos 17 communes.

### A propos de nous

Aujourd'hui dans le delta de la mise en place, nous sommes à mi-chemin de la gestion idéale d'un esprit bataillonnaire. Les engagements des services d'instruction ont été assumés, ainsi que ceux en situation d'urgence, outre les étapes d'application de nos différents chantiers en cours.

Les ouvrages de protection dans lesquels nous allons travailler sont inventoriés, l'affectation et la dotation de ceux-ci sont des travaux en cours. L'inventaire général du matériel et la maintenance s'effectue selon les états de priorité et/ou d'urgence.

L'accompagnement auprès du personnel professionnel, des officiers de piquet, officiers EM et de milice est en cours. L'objectif étant de mettre en place l'ensemble de nos savoir-faire, et de définir les procédures et styles de conduite pour atteindre des objectifs réalisables.

Par le passé, chacune des anciennes régions avait un capital d'expériences, d'expertises et savait comment faire face à plus d'une situation planifiée ou pas. Cette clef de réussite est utilisée pour affronter les défis d'aujourd'hui et de demain.

### Renseignements

Pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter, vous pouvez vous adresser par courriel à [orpc.lavaux-oron@vd.ch](mailto:orpc.lavaux-oron@vd.ch).





## Sources & Bases légales

Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile (LPPCi 520.1)

Ordonnance sur la protection civile (OPCi 520.11)

Communiqué du Conseil d'Etat au 24 juin 2014

Nouveaux règlements d'application de la loi vaudoise sur la protection civile

- Règlement sur l'organisation et l'administration de la protection civile vaudoise (ROAPCi - 520.11.1)
- Règlement sur les interventions et l'instruction de la protection civile vaudoise (RIIPCi - 520.21.2).
- Règlement sur les ouvrages de protection (ROP - 520.21.1)

Statuts de l'ORPC Lavaux-Oron

Procès-verbaux du Conseil intercommunal, Comité de direction

# ANNEXE N° 8

TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU DE 2014 A 2019



**COMMUNE DE SAVIGNY**  
**TABLEAU DES COMPTAGES D'EAU**  
**de 2014 à 2019**

Années		2014	2015	2016	2017	2018	2019
Relevé des pompages (m <sup>3</sup> )	La Planie	196 292	155 760	219 391	139 940	156 628	165 198
	Le Publoz	24 629	17 794	25 653	15 040	25 821	19 007
	Les Planches	73 811	56 585	70 539	55 645	51 260	64 266
	<i>Total</i>	294 732	230 139	315 583	210 625	233 709	248 471
	Le Grenet	248	0	0	0	0	0
	Lausanne	42 223	167 584	58 858	174 267	155 970	169 848
	<i>Total</i>	42 471	167 584	58 858	174 267	155 970	169 848
<b>Total relevé des pompages + achats d'eau</b>		<b>337 203</b>	<b>397 723</b>	<b>374 441</b>	<b>384 892</b>	<b>389 679</b>	<b>418 319</b>
Relevé des compteurs (m <sup>3</sup> )	Abonnés locaux	268 551	297 550	298 124	302 920	307 899	302 894
	Abonnés hors commune	12 305	24 880	5 610	28 902	29 902	40 363
	Consommations communales	18 283	26 387	26 107	20 536	23 137	29 590
	Consommations diverses	3 896	3 050	1 568	1 360	1 160	4 535
	Fuites expliquées	10 500	13 220	10 222	3 600	4 395	4 350
	<i>Total</i>	313 535	365 087	341 631	357 318	366 493	381 732
<b>Différence entre relevé des pompages + achats d'eau et relevé des compteurs</b>		<b>23 668</b>	<b>32 636</b>	<b>32 810</b>	<b>27 574</b>	<b>23 186</b>	<b>36 587</b>
<b>Différence exprimée en %</b>		<b>7.02%</b>	<b>8.21%</b>	<b>8.76%</b>	<b>7.16%</b>	<b>5.95%</b>	<b>8.75%</b>

# ANNEXE N° 9

INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE EN 2019



# COMMUNE DE SAVIGNY

Rte de Mollie-Margot 4 - 1073 Savigny  
Tél. 021 781 07 30 - Fax 021 781 07 31

## Eau de boisson distribuée sur le territoire communal Information 2019

L'article 5 de l'Ordonnance du DFI (Département fédéral de l'intérieur) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD – RS 817.022.11), en application de l'Ordonnance du 16 décembre 2016 sur les denrées alimentaires et les objets usuels (ODAIUOs – RS 817.02), stipule que les distributeurs d'eau potable doivent fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

Pour se conformer à cette disposition, la Municipalité de Savigny communique ci-après les informations relatives à la qualité de l'eau potable distribuée par ses services en 2019.

### Nombre d'habitants approvisionnés

Environ 3'353.

### Réseau de distribution

Le réseau de distribution de la commune est divisé en deux parties, dont l'origine résulte du développement du village :

- Réseau supérieur (Mollie-Margot et la Claise-aux-Moines), alimenté par le réservoir de l'Erbenaz
- Réseau inférieur (centre du village), alimenté par le réservoir des Planches

Les deux réseaux sont reliés entre eux à plusieurs endroits, afin d'assurer une bonne distribution.

De fait, l'eau de boisson est donc constituée d'un mélange des différentes provenances. C'est pourquoi, les valeurs d'analyse, prises en tête de réseau, peuvent être différentes de celles prises en milieu ou en fin de réseau.

### Provenance

- Sources communales : 23 captages répartis dans les Bois du Grand Jorat } 59.40%
- Eau achetée à la Ville de Lausanne (prise située à Vers-chez-les-Blanc) } 40.60%

### Traitement de l'eau

- *Eau de source des captages des Bois du Grand Jorat :*  
Désinfectée par chloration régulière au moyen d'une pompe doseuse
- *Eau achetée à la Ville de Lausanne :*  
Traitement assuré par le distributeur (filtration et chloration)

### Nombre de contrôles \*

- 3 séries d'analyses bactériologiques par an en 6 points de prélèvements (3 points dans le réseau inférieur et 3 points dans le réseau supérieur), totalisant 18 échantillons.
- 3 analyses chimiques et microbiologiques sur les réseaux inférieur et supérieur.

\* Des analyses supplémentaires peuvent être faites dans le cadre de l'autocontrôle et selon les situations.



## Qualité bactériologique

Désignation des échantillons		Germes aérobies minimum	Germes aérobies maximum (max. 300)
STEP de Pra Charbon	(robinet cuisine, réseau inférieur)	0	1
Ferme Le Chalet Blanc	(réseau inférieur)	4	6
Réservoir des Planches	(arrivée source : eau brute et réseau inférieur)	2	6
Réservoir de l'Erbenaz	(arrivée source, réseau supérieur)	0	0
Pompage du Publoz	(arrivée puits, réseau supérieur)	0	0
Abribus de la Claie-aux-Moines	(WC, réseau supérieur)	0	1

## Qualité chimique et microbiologique

	Unité	Remarques	Valeurs minimum	Valeurs maximum
Température moyenne	°C		7.5	12.2
pH		Norme 6.8 – 9.5	7.1	7.8

	Unité	Remarques	Valeurs
Dureté totale (centre du village)	°F	Eau douce	20.6
Dureté totale (Mollie-Margot)	°F	Eau douce	14.7
Dureté totale (Claie-aux-Moines)	°F	Eau douce	17.4
Teneur en nitrates (centre du village)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	8.6
Teneur en nitrates (Mollie-Margot)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	3.5
Teneur en nitrates (Claie-aux-Moines)	mg/l	Valeur limite de tolérance : 40 mg/l	4.1

*L'avantage de notre commune est que la grande majorité de ses captages se situe en forêt, ce qui nous procure une eau pauvre en nitrates.*

## Autres informations

- Dès septembre 2009, l'eau de la station de pompage de la Planie est chlorée.
- Le service des eaux applique le système de l'assurance qualité « autocontrôle » depuis 2003.
- Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Municipalité de Savigny.

Savigny, mars 2020

La Municipalité de Savigny

# ANNEXE N° 10

SYNTHESE DES TRAVAUX PREVUS  
PAR LE PLAN DIRECTEUR COMMUNAL DE LA DISTRIBUTION DE L'EAU  
(PDDE)

## Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE) du 26 mars 2001 : synthèse

Propositions PDDE du 26 mars 2001	Réalisation	Année selon PDDE	Année de réalisation	Remarques
<b>Priorité 1</b>				
Pompage de la Planie, refoulement à l'Erbenaz Télécommande du réseau et gestion informatisée Pompage sur l'axe Lutry - Vers-chez-les-Blanc	Préavis n° 05/2005 du 28 avril 2005 Pompage actuellement maintenu; modifié en 2015 par Lausanne, qui a réhabilité le réservoir du Château, afin de mettre le réseau de distribution en pression ( → suppression des pompes et remplacement par une vanne Clayton)	2001-2002 2003-2004 2004-2005	2005/2006 2015	La prise d'eau définitive sur Lausanne sera probablement réalisée en fonction du réaménagement du carrefour de la Claie-aux-Moines.
Réfection et adaptation du réservoir des Planches Sécurité des ouvrages, captages, pompages	Travaux effectués régulièrement en cours d'année	2005-2006 2005-2006	2020-2021 2017-2025	Prévues au plan d'investissement pour 2020-2021. Remplacement des couvercles; rehaussement si nécessaire. Remplacement des bondes et crépines. Contrôle de l'étanchéité; réfection si nécessaire.
	Réfection des captages des sources du Renard et de Bron		2013	
Renouvellement de conduites, renforcement selon opportunités (avec 37 km de conduites, il serait opportun de prévoir 600 à 700 mètres par année, soit 1.5 à 2.0% du réseau pour éviter un vieillissement excessif et dangereux)	Route de Nialin partielle (parcelles RF n° 541 à 987) Route du Martinet Chemin d'Eden-Roc Route de Pré la Pierre Route de l'Ancienne Poste Route de la Roche Route de Mollie-Margot <i>Traversée de Mollie-Margot (projet en cours)</i>	2001-2050	2011 2010 2010 2010 2013 2016 2016-2017 2019	750 mètres 215 mètres 220 mètres 355 mètres 220 mètres 520 mètres 1490 mètres 600 mètres
	<b>Total (hors traversée de Mollie-Margot)</b>			<b>3750 mètres</b>
<b>Priorité 2</b>				
Sécurisation du réservoir de l'Erbenaz Remplacement axes principaux (réseau Erbenaz) Renforcement ceinture Nord-Ouest Les Planches Adaptation du pompage du Grenet		2007-2008 Selon opportunités Selon opportunités 2009-2010	2021-2022   2015	Adduction supprimée ; installation démontée.
<b>Priorité 3</b>				
Améliorations générales du réseau (remplacements, bouclages et équipements selon le développement de la commune) Adaptation du pompage de la Farquaz		2013-2020 2014-2015	2015-2022 2015-2016	Adduction et installation modifiées, remplacées par une chambre d'interconnexion (prise). Savigny reste propriétaire de la vanne de prise.
Adaptation du pompage de Publoz		2016-2017		
<b>Divers</b>				
Réservoir du Chalet Blanc : alimentation de Villette			2014	Adduction supprimée; installation désaffectée par Bourg-en-Lavaux

## Inventaire non exhaustif des canalisations du réseau d'eau potable de la Commune de Savigny

Année de construction	Longueur (en mètres)	Prévision priorité remplacement/ selon opportunité	Année de construction	Longueur (en mètres)	Prévision priorité remplacement/ selon opportunité
1945	1546.00	1	1990	1512.00	Evaluation à voir en 2040-2050
1947	763.00	1	1991	638.00	
1948	220.00	1	1993	523.00	
1958	147.00	1	1997	1170.00	
1961	1034.00	1	2003	52.00	
1962	699.00	1	2004	99.00	
1964	212.00	1	2006	45.00	
1965	1059.00	2	2007	105.00	
1967	1135.00	2	2008	121.00	
1969	325.00	2	2009	323.00	
1970	1353.00	2	2010	273.00	
1971	467.00	2	2011	1031.00	
1972	3022.00	2	2012	252.00	
1973	2424.00	2	2013	1309.00	
1974	1671.00	3	2014	90.00	
1975	2736.00	3	2015	141.00	
1976	1132.00	3	2016	1049.00	
1977	1063.00	3	2017	1075.00	
1978	473.00	3	inconnue	3364.00	?
1979	757.00	3	Un inventaire des conduites en fonction de l'âge, des matériaux et de la dénomination de l'emplacement sera établi. Il permettra un suivi plus rigoureux de notre réseau d'une part et de répertorier les tronçons qui ont connu des réparations répétées d'autre part.		
1980	892.00	4			
1981	136.00	4			
1982	1262.00	4			
1983	248.00	4			
1984	131.00	4			
1985	1327.00	4			
1986	1742.00	4	Priorité 1	Planification à prévoir 2021-2028	
1987	380.00	4	Priorité 2	Planification à prévoir 2025-2035	
1988	469.00	4	Priorité 3	Planification à prévoir 2035-2045	
1989	379.00	4	Priorité 4	Planification à prévoir à partir de 2045	

Les planifications proposées restent des estimations. Nous sommes tributaires des opportunités, des imprévus et des urgences, ainsi que des moyens disponibles.

# ANNEXE N° 11

TABLEAU RECAPITULATIF DES FUITES 2019



## COMMUNE DE SAVIGNY

### RECAPITULATION DES FUITES 2019

N°	Date	Situation	Remarque	Perte estimative	Identification sur le plan	Date de réparation
1	2019-06-11	Route de l'Ancienne Poste	Conduite PVC 100 au niveau du pied de la borne hydrante n° 134	400.00	oui	2019-06-13
2	2019-08-06	Carrefour de la Claie-aux-Moines au niveau de l'arrêt de bus	En fonte, diamètre 200, trou de 3 mm	300.00	oui	2019-08-07
3	2019-08-23	Route de Mollie-Margot 49	En fonte, diamètre 125, fissure de 10 cm	300.00	oui	2019-08-23
4	2019-08-31	Escaliers à la place du Forum 2	En fonte, diamètre 125, trou	200.00	oui	2019-08-31
5	2019-09-13	Quartier de Pierre-Ozaire	En fonte, diamètre 100	600.00	oui	2019-09-13
6	2019-09-19	Chantier traversée de Mollie-Margot	En fonte, diamètre 125, conduite fissurée sur 60 cm	50.00	oui	2019-09-19
7	2019-10-09	Route de la Goille	Fuite privée sur une conduite d'eau potable	500.00	oui	2019-10-09
8	2019-12-20	Route du Martinet d'En Bas	En fonte, diamètre 125, trou	100.00	oui	2020-12-20
				<b>2 450.00</b>		



Carrefour de la Claie-aux-Moines : arrêt de bus



Quartier de Pierre-Ozaire





Route de Mollie-Margot 49





Forum : escaliers

